

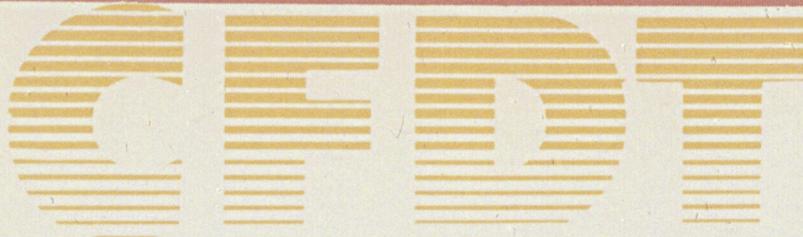
# CADRES



N° 310, SEPT.-OCT. 1983 - 20 F

**Nord-Sud 1. Quelle coopération?**

# CADRES



***La revue de l'union confédérale des ingénieurs et cadres.***

Directeur-gérant, Pierre Vanlerenbergh. Rédacteur en chef, Joseph Le Dren.

26, rue de Montholon, 75439 Paris Cedex 09. Téléphone 280-01-01.

Le numéro 20 F. L'abonnement annuel 100 F. Prix dégressifs pour les commandes groupées.

CCP 30 474 52 N La Source.

Composition Rotoflex-Meaux - Imprimerie Artésienne, coopérative ouvrière de production, à Liévin.

# Nord-Sud

## 1. Quelle coopération ?

### Sommaire

- 2 Syndicalisme, coopération et développement  
par Jacques Chérèque
- 8 *L'enjeu de Lomé III*

### VOIX D'AILLEURS, MAIS D'AUJOURD'HUI

- 10 Lettre de Tanzanie  
par Bernard Joinet
- 16 Le Brésil sous dépendance  
un entretien avec Jorge Bittar et Alves Castro
- 21 Ni Nord, ni Sud, l'Apartheid  
positions d'Edgard Pisani, Lennart Bodström, Jacques Chérèque

### NOUVEAUX REGARDS, NOUVELLES STRATÉGIES ?

- 26 *Science, culture and co*  
à travers le rapport Godelier
- 30 Dépendance technologique ou développement autocentré ?  
par Henri Rouillé d'Orfeuil
- 36 La coopération industrielle  
par Pierre Judet
- 42 Irremplaçables ONG  
par Michel Dughéa
- 46 *Du rapport Brandt au rapport Beraue. Du Sud au Sud ?*

### PRIORITÉ A L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

- 50 *La guerre et la faim*  
*Des stratégies alimentaires*  
Textes d'Edgard Pisani
- 54 D'abord manger : le projet « Food first »
- 58 Ecodéveloppement  
par Ignacy Sachs

Prochain numéro, 311 :

### NORD-SUD, 2. Technologie et développement.

### *Edition professionnelle FGE*

Maquette de couverture : Joseph Defossez.  
Illustrations. Dessins Joseph Defossez et photo p. 49. Photos : p. 26 Adams/Gamma, p. 2 (bas) Avril, 5 haut BIT, 5 bas Bloncourt, 50 Cilo/Gamma, 53 Depardon/Gamma, 28 Gaumy/Gamma, 7 Horace, 6.42.45 Hubert, 31 Favreau, 23 Gubb/Gamma, 17 E. Moura/Gamma, 2 (milieu) Pitchal, 5 (milieu) Rausch, 33 Salgado, 16 Tartaglia, 50 (haut) UNESCO.

# SYNDICALISME COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT

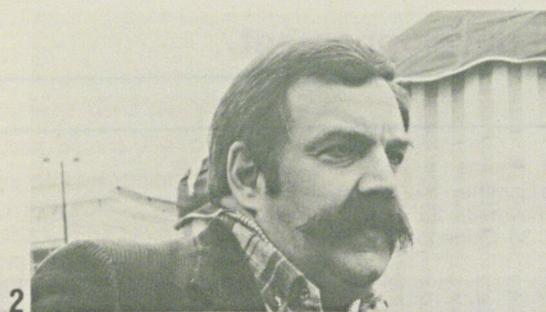
*L'avenir des relations Nord-Sud et Est-Ouest, c'est aussi l'avenir de ces jeunes, réunis place de la République à Paris, le 10 juin 1981. Ces pages s'adressent prioritairement à eux et à tous ceux, professionnels militants, qui jouent un rôle difficile dans la coopération.*

*Les problèmes de ce qu'on appelle le tiers-monde ou le Sud, sont divers, pesants, frustrants. Mais les nôtres aussi : chômage, crise, armement. Et ils sont liés, à réenvisager ensemble, sous un jour nouveau.*



par Jacques Chérèque

Secrétaire Général adjoint de la CFDT,  
Président de l'ISCTI\*



2

■ La crise est aussi la minute de vérité pour le mouvement syndical international. Par delà les rencontres fraternelles et les enthouiasmes de congrès, il faut savoir ce que nous entendons aujourd'hui par coopération, développement, projet solidaire, convergence des luttes, et quelle y est notre part.

Durant des années, les organisations syndicales des pays industrialisés ont appuyé les combats du tiers-monde vers l'indépendance et le développement. Ensemble, nous avons lutté contre les effets politiques, économiques, technologiques, d'un ordre mondial inégalitaire. Et ensemble, à mesure que ces pays cessaient d'être nos vassaux pour devenir nos partenaires, nous pensions avoir marqué des points.

Survient la crise : elle suspend la croissance des pays riches, et le décollage des pays pauvres.

Peu à peu elle nous mène au point où nous en sommes : fragilisation de nos économies, de nos industries et de nos emplois, course à la technologie et à l'armement, instabilité monétaire et surendettement du tiers-monde, qui déséquilibre des pays aussi prometteurs que le Brésil.

Il y a aussi les cas où la production des travailleurs du tiers-monde entre en concurrence avec la nôtre, et devient donc une menace pour certains emplois.

Allons-nous pour autant nous replier et nous caler dans le système qui nous favorise, oubliant nos positions et nos solidarités d'hier ? Ou bien, devant les effets négatifs de ce système chômage, gaspillage, militarisation à outrance, allons-nous en tirer les leçons et envisager une nouvelle règle du jeu ?

### **Au nord comme au Sud, la faillite d'un modèle de développement**

On ne dira jamais assez combien le tiers-monde est tributaire de notre propre modèle de développement.

Nous-mêmes, syndicalistes ouvriers, avons longtemps partagé la conviction que le grand enjeu du développement était l'industrialisation, et que la première étape était qu'ils puissent transformer sur place leurs matières premières au lieu de nous les vendre : d'où les grandes usines, les grands barrages, etc.

Or, ces pays n'ont souvent les moyens ni d'entretenir ces équipements ni de consommer leur propre production métallurgique ou textile.

Fait plus grave encore, le primat donné à l'industrialisation lourde a déstructuré les zones rurales, tant sur le plan social que sur le plan économique.

Si l'on songe aux problèmes qu'a posés à la société française la transformation de son agriculture depuis trente ans, on imagine ce qu'il peut en être d'un pays pauvre, sans l'équipement industriel et urbain qui permet une mutation progressive et intégrée.

C'est ainsi que dans plusieurs pays, on est passé d'une relative suffisance alimentaire à la carence, voire à la famine.

Les techniques culturelles traditionnelles ont été remplacées par des formes inadaptées de mécanisation, aujourd'hui en panne, ou plus paradoxalement servant à faire vivre le bétail des pays riches, ou à manger des fraises à Noël en Europe ! Les ruraux ont émigré massivement vers la ville, créant les énormes et misérables banlieues que l'on peut voir autour de certaines capitales comme Kinshasa.

Ainsi a-t-on ruiné la classe paysanne et la capacité de production qu'elle représentait, pour construire une industrie souvent désadaptée aux besoins réels du pays, et à des processus de développement qui ne pouvaient aboutir qu'à très long terme.

Réduits à importer leur alimentation, encombrés de leurs bureaucraties, accablés sous leur endettement, ces pays paient le prix de la crise mondiale, mais aussi l'adoption d'un modèle de développement qui ne tenait compte ni de leurs vrais besoins, ni de leurs vraies capacités. C'est pourquoi les formes à venir de la coopération doivent prioritairement assurer l'autosuffisance alimentaire et favoriser un développement plus conforme à leurs possibilités réelles.

Pour nous syndicalistes européens, la réponse à la crise passe par la capacité de l'Europe à réduire ses tensions internes et la compétition acharnée des États dans la conquête des marchés.

Négative sur le plan industriel, cette situation concurrentielle l'est aussi sur le plan social.

Les milieux patronaux en tirent argument pour remettre en question les avantages acquis et, de proche en proche, ruiner toute dynamique sociale, sans résorber pour autant les poches de chômage.

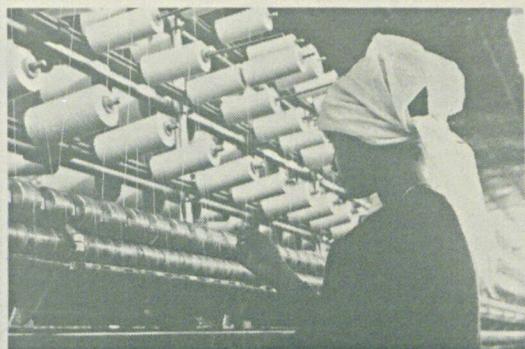
C'est donc au niveau européen que les syndicats doivent se concerter pour définir une plateforme de garanties sociales, par exemple en matière de durée du travail : il est vain qu'un pays décide unilatéralement les 35 heures, augmentant par là ses coûts de production, si ses voisins n'en font pas autant, apparaissant dès lors comme des concurrents plus que comme des partenaires.

C'est également au niveau de l'Europe qu'il faut concevoir un nouveau modèle de développement qui ne soit plus fondé essentiellement sur la consommation, et le culte exclusif du pouvoir d'achat.

Par contre une Europe intégrée, politiquement forte, capable de changer ses modes de vie et ses rapports sociaux, comme le souhaitent beaucoup de jeunes, sera capable aussi, de proposer au tiers-monde un nouveau contrat, des projets solidaires, et

d'entendre ce que ces pays nous proposent, à l'heure où certains d'entre eux sont en position plus favorable dans la négociation Nord-Sud, et où d'autres, au bord de la faille, nous font des demandes qui ne peuvent rester sans écho. La négociation de la future Convention de Lomé III devrait être le support d'une approche Nord-Sud renouvelée, plus solide parce que tirant profit de l'expérience accumulée dans Lomé I et II.

Ethiopie  
Riz chinois pour la Haute-Volta  
Paris décharge

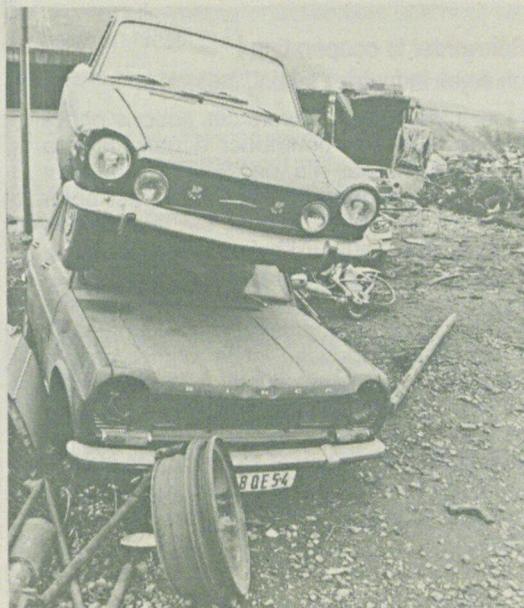


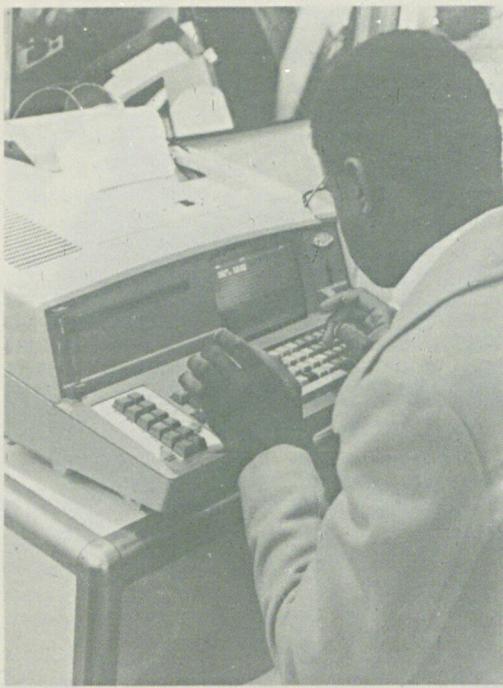
### Une coopération de toutes les capacités professionnelles

Depuis vingt ans, la CFDT entretient un large réseau de relations et d'échanges avec les syndicats des pays du tiers-monde. Elle compte parmi ses membres des travailleurs immigrés, des coopérants, des fonctionnaires qui, à des titres divers, ont une expérience de ces pays.

Surtout, elle groupe en son sein toutes les formes de qualification et de savoir-faire, tous les niveaux de capacité professionnelle. Ceci devrait lui donner capacité à intervenir concrètement dans des actions de coopération, et parfois d'orienter vers certains partenaires du tiers-monde des compétences et des énergies vouées à l'inutilité par le chômage.

En effet, à côté des demandes d'Etat à Etat ou d'industrie à industrie, nous voyons venir vers nous des demandes de syndicat à syndicat.





Paris Sicob, Paris chantiers

#### IMMIGRÉS : LE SUD PARMI NOUS

■ Le « Sud » se succède par vagues au service du « Nord ». Portugais, Maghrébins et Turcs font aujourd’hui le travail que faisaient hier les Polonois, Italiens, Auvergnats et Bretons.

Dans les beaux quartiers parisiens, des Espagnols occupent les chambres de bonnes et les offices où vivaient il y a trente ans nos « provinciales ». Et si l’on songe que l’Italie du Sud travaille pour celle du Nord, que les Italiens travaillent pour les Suisses, que les Irlandais affamés et les exclus de l’Europe ont fait les Etats-Unis, on voit qu’historiquement le Sud bâtit le Nord autant que le Nord « développe » le Sud, à travers parfois des métissages immenses comme celui d’où naît le Brésil.

Voilà l’histoire. Le présent, c’est « la crise » : robotique, travail clandestin, reconduction aux frontières. Les immigrés, portugais et maghrébins pour la plupart, mais aussi maliens, turcs, pakistanaise... occupent des emplois nécessaires, mais les plus pénibles, les plus exposés au risque et au chômage.

Ceci sous le regard d’une « France profonde » mi-impotente, mi-xénophobe, comme dans cette élection de Dreux, où l’on a pu voir la solitude d’une Simone Veil parmi les siens : Barre, Tesson et même Aron.

Les immigrés ont leur place à la CFDT, qui défend leurs droits, et veut aider à leur réinsertion. Nous en reparlerons.

tion, et lui en accorde les moyens : fonds publics pour la réalisation de projets définis, détachement de coopérants et de VSNA dans les organismes syndicaux responsables d’actions de coopération et de solidarité internationale, etc.

Les fonds destinés à la coopération, prélevés sur l’impôt, sont actuellement gérés par des services et départements ministériels qui déplorent eux-mêmes leurs cloisonnements, et leurs pesanteurs.

dicat, concernant des enjeux concrets, pratiques, immédiats.

La CFDT entend bien n’y répondre que sur les terrains qui selon elle, conviennent à une organisation syndicale. Ce n’est pas son rôle de lancer de grands projets agricoles, industriels, urbanistiques ou culturels. Mais il lui appartient d’y contribuer en assurant des relais, ou des apports spécifiques, garantissant certaines formes d’expertise professionnelle et sociale, des types nouveaux de formation.

#### Réinventer la coopération : un enjeu industriel, social, culturel

Mais il y a plus. À travers ces actions ponctuelles, elle doit contribuer à réinventer la coopération, qui n’a pas encore vraiment trouvé son second souffle. L’ère post-coloniale est finie, mais la crise est là pour des années. C’est aujourd’hui un enjeu industriel, aussi bien que culturel et social, de diversifier la coopération dans ses partenaires, ses acteurs et ses modalités. Les ONG ont déjà inauguré un nouveau style d’intervention, plus ponctuel, plus ajusté à la demande, moins onéreux. Le syndicalisme peut aller plus loin dans cette voie, s’il met en jeu la variété de son réseau et sa crédibilité institutionnelle, tels qu’ils ont fonctionné aux heures d’urgence et de résistance dans nos pays.

Il est souhaitable que la puissance publique lui reconnaissse de plus en plus cette fonc-

Si l’on veut que la coopération industrielle, scientifique et culturelle avec le tiers-monde trouve le souffle novateur et l’efficacité nécessaires, il faut dépasser les académismes, les bureaucraties, et certaines rentes de situation.

Il faut des audaces à la mesure des difficultés de notre époque. Il faut que les jeunes candidats coopérants, qui souvent sont des chômeurs virtuels, mais aussi des innovateurs, se sentent accueillis et soutenus dans leurs projets.

Pourquoi ne pas enfin réfléchir, sans crispation ni préjugés, au meilleur usage possible du service national, et permettre à ceux qui en sont capables de participer, en bien plus grand nombre, à des tâches de développement ?

Sans parler ici des enseignants et des chercheurs, dont il y aurait tant à dire, ne peut-on pas imaginer des stratégies nouvelles de la part des industries ? Pourquoi ne pas mieux organiser et soutenir les réalisations ou projets des PME-PMI ? Pourquoi les entreprises nationalisées ne suivraient-elles pas l’exemple de telle grande entreprise de construction qui consacre 5 % de son chiffre d’affaires au développement des pays où elle intervient ? etc.

#### Tous coopérants : des priorités nouvelles et un nouvel état d’esprit

En cette fin du XX<sup>e</sup> siècle, être coopérant ne devrait pas être un statut d’exception, mais un état d’esprit. Si nous pensons vraiment que nous sommes à l’heure de l’internationalisation des phénomènes, et que les risques de déflagration des années 2000 se trouvent

dans la croissance exponentielle des inégalités Nord-Sud s’il a pleinement conscience de cela, un syndicaliste CFDT doit, dans sa branche d’activité, dans sa fédération, cultiver la dimension internationale, surtout si son entreprise est multinationale, tournée vers l’Europe et vers le tiers-monde.

Pour la gestion des problèmes posés par la crise, dans la France socialiste et les multinationales bleu-blanc-rouge, il est temps que certaines conversions se fassent que les réflexions se polarisent un peu moins sur la pérennité des « avantages inaliénables » des grandes entreprises ou de la fonction publique, ou sur la préoccupation de maintenir des œuvres sociales fastueuses qui permettront d’envoyer les chers petits aux Baléares, et un peu plus le souci de ceux qui, à quelques milliers de kilomètres plus loin, subissent les roquettes, jaguars ou radars des dites entreprises ou paient le prix social d’investissements hors du réel. Les syndicats du privé ne doivent pas pour autant se sentir quittes parce que « leur » entreprise a conquis un marché à l’exportation ou la construction d’une usine clé en main dans le tiers-monde, sans jamais se préoccuper des conditions et conséquences de cette réussite économique sur ceux qui vont s’en servir au Mozambique ou au Brésil.

L’engagement accru du syndicalisme dans une stratégie de coopération, par-delà les solidarités verbales, apparaît aujourd’hui comme un choix nécessaire.

Il n’aura tout son sens, répétons-le, qu’à la dimension européenne, en concertation avec la Confédération Européenne des Syndicats, elle-même orientée vers une nouvelle relation Nord-Sud.

Et cet engagement aurait pour axes prioritaires :

1. L’autosuffisance alimentaire ;
2. Le développement autocentré, à dimension locale et à coûts limités ;
3. La formation et l’éducation.

Tout ceci, évidemment va de pair avec la mise en place d’un syndicalisme authentique, capable de jouer en force positive, participative, mais aussi correctrice. Nous souhaiterions qu’une telle formation respecte la culture propre des militants, mais développe chez eux l’autonomie de pensée et d’action ; qu’elle les aide à jouer un rôle moteur à l’extérieur aussi bien que chez eux : nous ne voulons former ni des imitateurs ni des disciples, mais des gens sans complexes qui sauront, le cas échéant, nous tenir tête.

## VERS UN CONTRAT ENTRE L'EUROPE ET LE SUD ?

Les dix européens et les 63 ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) vont, durant deux ans, négocier la charte du développement esquissée dans les accords de Lomé I et II.

■ La deuxième Convention de Lomé régissant la coopération entre le Communauté européenne et 63 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1981, viendra à expiration le 28 février 1985.

Afin d'assurer la poursuite de la coopération CEE-ACP après cette date, les négociations en vue d'une nouvelle convention sont ouvertes depuis le début octobre 1983.

### Les acquis de Lomé

Cette convention déjà unique en son genre, nouveau type de relations de pays riches à pays en voie de développement, les Européens de la CEE envisagent de l'élargir à la dimension d'un véritable traité engageant la Communauté et ses partenaires dans une œuvre de développement, négociée en fonction d'objectifs à long terme.

Mais si la nécessité de parvenir à un accord est présente à tous les participants, certains pays renâclent, les uns d'avoir à trop dépenser, les autres craignant d'aliéner une part de leur liberté. Aussi Christian Nucci, ministre de la coopération, s'attend-il à « une négociation longue et difficile ».

La négociation dite de *Lomé III* permettra de confronter les ambitions déclarées aux réalisations d'un processus technique, financier et commercial, qui a au moins le mérite d'exister.

Car si la convention qui lie la Communauté économique européenne aux Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ne définit pas toute la politique européenne de développement, elle en est le volet le plus achevé. Elle constitue une référence et à certains égards un modèle : c'est au demeurant, le seul où dix Etats développés associés se lient à soixante-trois et bientôt soixante-cinq Etats en développement, solidaires dans la négociation et la gestion de leurs engagements.

La volonté politique affichée devra s'adapter à cet acquis tout en le dynamisant.

Lomé II laissait pendante la question du type de développement. Seul, l'article 91 parlait de « promouvoir le développement économique et social des Etats ACP, sur la base des priorités arrêtées par ces Etats, et dans l'intérêt mutuel des parties ».

Les déboires de la deuxième décennie du développement ont cassé la croyance en un

## L'ENJEU DE « LOMÉ III »

progrès parfois lent, mais inéluctables. Des pays déjà pauvres se sont encore appauvris ; famine et déserts menacent la vie des populations de régions entières.

La logique d'équipements suivie par la plupart des pays ACP est entrée en crise. Les ouvrages construits apparaissent peu rentables. Le service de la dette écrase les finances publiques, et ce d'autant plus que la déstabilisation du marché des matières premières a repris de plus belle ainsi que la hausse du dollar et des taux d'intérêt.

La CNUCED (1) fait remarquer que les prix d'une vingtaine de produits de base importés par les pays développés sont tombés au dessous de leur niveau d'il y a vingt ans. Le STABEX, garantissant les recettes des pays exportateurs de produits agricoles ne fait plus face à ses engagements depuis 1980 ; en 1981, il manquait 341 millions d'écus (2).

C'est de plus dans le contexte d'un regain de tension Est-Ouest, d'une diminution de l'aide attribuée par les organisations internationales, que la CEE prévoit de resserrer les liens avec les pays ACP.

### De l'aide au co-développement

La nouvelle convention énoncerait une conception du développement proche de celle exprimée par les chefs d'Etats africains à Lagos en 1980, et veillerait à la mise en œuvre de pratiques en rapport.

(1) CNUCED : commission des nations unies pour le commerce et le développement.

(2) 1 écu européen = 0,9 US \$.

Ainsi la rédaction de *Lomé III* privilégierait un développement autocentré, axé sur l'emploi et la valorisation des ressources naturelles et humaines des ACP.

Faire de l'autonomie du processus de développement un des axes primordiaux de la convention, implique un certain nombre de choix privilégiant la dimension régionale et les actions de longue haleine.

L'inscription de ces principes au sein d'une convention durable leur conférerait valeur d'objectifs à atteindre et de normes pour apprécier les projets.

Mais pour la Communauté, tenir ce discours implique le respect de disciplines rigoureuses : celles qui garantissent en droit et en fait l'accès du marché communautaire à la quasi-totalité des produits ACP ; celles aussi qui contribuent à réduire les conséquences pour les ACP de l'instabilité du marché mondial, qu'elles soient inscrites dans la convention, comme le Stabex ou le Sysmin (1), ou qu'elles se situent hors convention : par exemple, le soutien aux accords internationaux de produits.

La CEE apparaît également prête à augmenter progressivement le volume des fonds affectés à la coopération avec les ACP, mais après réforme des modes d'attribution. Chaque prêt serait négocié, et les opérations de long terme s'inscrivant dans les axes tracés par la convention, auraient la faveur de la Banque européenne d'investissement (2). Néanmoins, la CEE n'entend pas subordonner son octroi d'aide à l'adoption d'une politique.

Cette crainte est pourtant présente chez certains dirigeants africains, qui tout en reconnaissant la qualité des propositions européennes, regrettent que « l'aide financière conserve toujours un aspect d'assistance, alors que des échanges plus équitables, procureraient beaucoup plus de ressources » (3).

L'Europe, en position de partenaire fort, ne veut pas dicter un comportement à ses associés, mais elle entend susciter, voire orienter, d'une façon nouvelle, le développement d'Etats souverains.

Quel est le point d'équilibre d'un tel ensemble ? La question est posée. Aucun partenaire n'aurait en tout cas intérêt à le voir rompu.

(1) Voir encadré.

(2) Les moyens financiers mis à la disposition de la coopération CEE-ACP s'élevaient à 5 512 millions d'écus (3 466 millions d'écus pour *Lomé I* dont 4 627 millions d'écus par le Fonds européen de développement et 885 millions d'écus par la Banque européenne d'investissements).

(3) Seydina Oumar Sy, ambassadeur du Sénégal auprès de la CEE, *La Croix*, octobre 83.

## LES ACP : AFRIQUE-CARAÏBES-PACIFIQUE

### Les 63 pays ACP

Les 63 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) cosignataires de la 2<sup>e</sup> convention de *Lomé* sont : Antigua et Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Bénin, Botswana, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Centrafricaine, Comores, Congo, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Dominique, Ethiopie, Fidji, Gabon, Gambie, Ghana, Grenade, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haute-Volta, Jamaïque, Kenya, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Niger, Nigeria, Ouganda, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint Vincent et Grenadines, Salomon, Samoa occidentales, Sao Tomé et Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Surinam, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Tonga, Trinité et Tobago, Tuvalu, Vanuatu, Zaire, Zambie et Zimbabwe.

Les soixante-trois pourraient devenir soixante-cinq, Angola et Mozambique ayant demandé leur admission à la convention. L'ensemble A.C.P. aura alors fait le plein, seule la Namibie pourrait encore s'y voir intégrée.

Parmi les pays ACP se trouvent 22 des pays dits « les moins avancés » (sur 31) qui après avoir connu une croissance de 4 % l'an dans les années 60, ont vu leur produit intérieur brut par habitant stagner puis s'annuler, et ceci durablement, selon la Banque mondiale.

La dette publique a été multipliée par 7 en dix ans alors que le montant des intérêts courants l'était par 10. Ce rythme d'endettement est d'ailleurs comparable à celui de l'ensemble des pays en voie de développement.

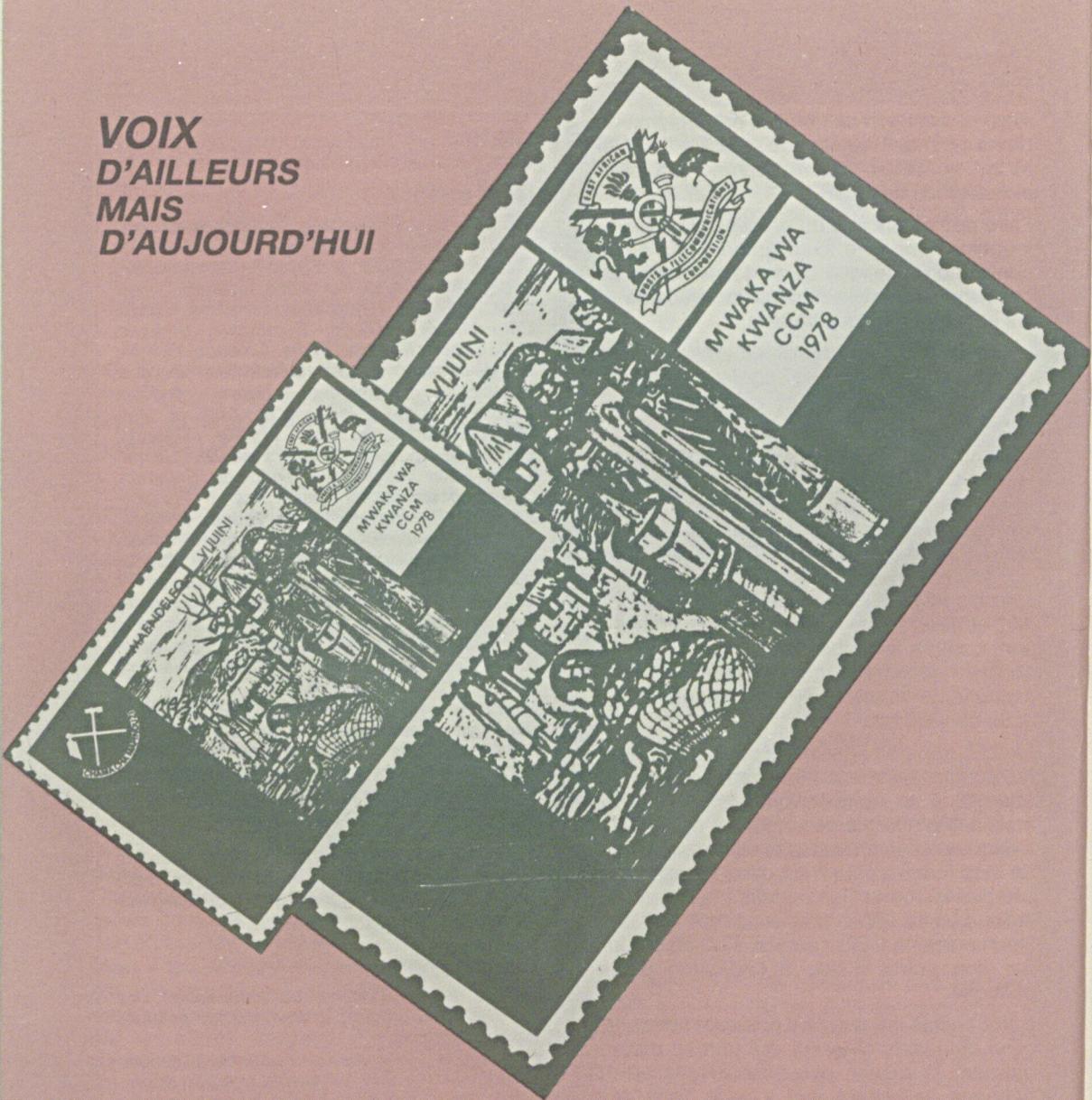
### Stabex et Sysmin

Stabex est un système de stabilisation des recettes d'exportation, portant sur les produits de base agricole.

Pour que le processus se déclenche, il faut que le produit considéré représente une part appréciable des exportations totales du pays (environ 6,5 %), et que la baisse annuelle de recettes soit sensible.

Sysmin vise à prévenir la dégradation du potentiel de production et d'exportation minière des pays A.C.P.

**VOIX  
D'AILLEURS  
MAIS  
D'AUJOURD'HUI**



**LETTRE  
DE  
TANZANIE**

par Bernard Joinet

auteur de  
«Tanzanie :  
manger d'abord»  
Ed. Karthala, 1982

*A DAR-ES-SALAAM, je travaille à mi-temps au Centre hospitalier universitaire de Muhimbili. A mon arrivée dans cette ville en 1979, l'équipe psychiatrique m'a demandé de l'aider à mettre sur pied un service de psychothérapie. Pourquoi cette demande ? Deux cas permettent de la comprendre.*

- *M est un jeune homme célibataire de vingt-cinq ans, comptable dans une grosse entreprise. Il y a six mois, alors qu'il dinait au restaurant en compagnie de camarades, il s'est senti pris d'étourdissements. Il est sorti pour prendre l'air, mais s'est mis à chanceler. Ses camarades l'ont emmené en taxi à l'hôpital du district où il est resté en observation pendant quatre jours. Trois semaines plus tard, de nouveaux symptômes se manifestent : il a l'impression que des fourmis lui rongent le sommet du crâne et que son cœur va jaillir hors de sa poitrine. Il a du mal à respirer.*

*Il consulte alors un devin qui lui révèle qu'il a offensé ses ancêtres, qui se rappellent ainsi à son souvenir. Il doit les apaiser en allant dans son village natal offrir les sacrifices requis. Ce village est loin. M. n'y va pas, mais consulte alors un cheik musulman exorciste renommé. Celui-ci lui révèle qu'il est possédé d'un démon et tente de le chasser en pratiquant les exorcismes d'usage. En vain. M. consulte alors un herboliste qui lui fait des incisions sur la poitrine et les enduit d'onguents.*

*Son état ne s'améliore pas. Il retourne à l'hôpital du district. Le médecin diagnostique une névrose d'anxiété, anxiété qui n'est pas ressentie par M., mais se transforme et se manifeste par des troubles physiques. Il vient en consultation à la clinique psychiatrique. Un traitement au valium ne produit aucun effet.*

- *Le cas de B. est légèrement différent. Cet élève de classe terminale souffre de maux de tête qui disparaissent dès qu'il va en vacances et reviennent dès qu'il retourne à l'école. Il pense qu'il est ensorcelé par un camarade de classe, et vient en consultation pour obtenir une lettre recommandant son transfert dans une école éloignée où le sorcier ne pourra pas l'atteindre.*

*Ces deux cas sont typiques. Chaque semaine, la clinique psychiatrique accueille une dizaine de malades, - que je préfère appeler demandeurs -, qui pensent être victimes soit de leurs ancêtres, soit des démons, soit d'un sorcier. Ils ne se sentent pas malades, mais victimes de forces invisibles, ils interprètent leurs maux physiques selon leur culture traditionnelle et leur vision du monde. Ils ont consulté successivement un devin, un exorciste, un anti-sorcier, un herboliste, mais ils ont recours également à la médecine qu'ils appellent moderne. Ils recherchent un médicament miracle, de préférence par injection intra-musculaire qui les guérira immédiatement. Telle est leur demande.*

*Les traitements médicamenteux échouent souvent, d'où la décision de créer un service de psychothérapie. L'équipe psychiatrique recherchait un psychologue clinicien parlant la langue officielle, le swahili, et connaissant les cultures locales. J'avais partagé la vie des chasseurs, des éleveurs et des agriculteurs du centre de la Tanzanie. J'avais le profil recherché. J'ai ainsi reçu une double demande :*

- *initier les étudiants aux thérapies occidentales : psychanalyse, comportementalisme, relaxation, entretien face-à-face, non-directivité, etc...*
- *rechercher en équipe des thérapies adaptées au contexte culturel des demandeurs.*

*Il y avait donc une demande de transfert de technologie et une demande de recherche de technologie adaptée. La première ne pose guère de problèmes. Je dois aider les étudiants à acquérir la culture médicale générale qui constitue le bagage de médecin ayant un diplôme de valeur internationale. Ce type de médecins doit avoir entendu parler de Freud, Jung, Adler, Rogers et Skinner, entre autres. La découverte personnelle de l'inconscient, du transfert, des effets de l'attitude de compréhension me semble importante médicalement dans toute culture. Quant à la recherche de psychothérapies adaptées, elle pose des problèmes de taille.*

*Je dirais, en simplifiant à l'extrême, que les psychothérapies occidentales sont liées à une conception individualiste de la personne, qui doit s'armer pour faire face à la vie. Elles aident le sujet à descendre en lui-même, à prendre conscience de son passé ou de son vécu présent de façon à les assumer et à les intégrer dans sa vie. Elles ont pour but d'aider l'individu à construire sa personnalité.*

*Les thérapies traditionnelles ont pour but par contre de réintégrer l'individu dans le tissu social détruit par le manque de respect aux ancêtres, ou l'intervention d'un sorcier. Presque toujours la lutte contre les sorts, les exorcismes, les transes ou les thérapies religieuses par prière et imposition des mains, ont lieu en public et réclament la participation des assistants.*

*Faut-il partir des thérapies occidentales pour les adapter à la culture des demandeurs ou partir des thérapies traditionnelles pour les enrichir des découvertes de la psychologie occidentale ? Je suis de plus en plus tenté par cette deuxième voie après avoir suivi la première. Je tâtonne. Un certain nombre de certitudes apparaissent à l'horizon, mais elles doivent être vérifiées par plusieurs années de pratique, avec comme principal critère l'amélioration de l'état des demandeurs.*

*Le transfert de technologie dans le domaine de la psychothérapie a l'avantage de montrer l'importance des facteurs culturels dans tout transfert de technologie, ce que les économistes ont tendance à oublier.*

## **Les difficultés de la formation universitaire**

*La Tanzanie a fait un choix en faveur de la santé en milieu rural, où réside près de 90 % de la population. Elle met donc l'accent sur la formation accélérée d'agents de santé travaillant en milieu rural.*

*En 1980, la Tanzanie formait 560 sages-femmes de village, et 450 aides médicaux ruraux par an dans 34 centres de formation, ainsi que 250 assistants médicaux. Chaque village désigne l'un de ses membres, responsable de la réserve de médicaments du village et des soins de première urgence, après avoir suivi un stage de deux mois.*

*La Tanzanie ne forme qu'un nombre réduit de médecins 60 à 70 par an, pour la simple raison que ses moyens financiers ne lui permettent pas d'en former ni d'en payer davantage, la médecine privée ayant été supprimée en 1979.*

*Ces médecins doivent recevoir une formation de niveau international. D'ailleurs des examinateurs venus d'Europe, d'Asie ou d'autres pays d'Afrique font passer les examens pour se porter garant du niveau de la formation reçue par les candidats. Ceux-ci sont donc initiés aux derniers développements de la médecine. Ils font des stages au centre de soins intensifs et de réanimation. L'école dentaire achevée cette année est dotée des appareils les plus sophistiqués. Cela ne va pas sans quelques difficultés. Les professeurs de l'école dentaire se font des soucis parce que certains de leurs appareils risquent de se dérégler si les climatiseurs tombent en panne, ce qui arrive régulièrement par manque de pièces détachées. Le centre de radiothérapie manque de techniciens compétents pour entretenir les appareils dont certains dorment encore dans leur caisse. La formation de médecins spécialistes doit être accompagnée par celle de techniciens non moins spécialisés. Un ingénieur électronicien employé par le service de santé risque d'être rapidement récupéré par le secteur industriel où les salaires sont plus élevés.*

*Cette formation de niveau international est nécessaire. La Tanzanie ne veut pas de médecins au rabais. Mais elle a ses inconvénients. Quand les étudiants devenus docteurs en médecine seront nommés dans un hôpital de district, dans un coin reculé de la campagne, ils trouveront souvent un générateur électrique en panne faute de carburant. Ils seront parfois à court de produits anesthésiants et d'un certain nombre de médicaments, car les routes sont coupées pendant la saison des pluies. Ils devront pratiquer leur art avec les moyens du*

bord, c'est-à-dire une médecine d'urgence adaptée, à laquelle ils n'ont guère été formés. Or, celle-ci existe. J'ai pu le constater au Ghana où certains chirurgiens endorment leurs malades avec de l'éther et emploient le coton du champ voisin pour faire des pansements. Je pense que les Médecins sans frontières, les Médecins du Monde et l'Aide Internationale Médicale la pratiquent de l'Afghanistan au Laos. Elle n'est pas officiellement enseignée à la faculté de Médecine. Cet enseignement exigerait l'accroissement de programmes déjà surchargés et la constitution d'un corps professoral spécialisé dans ce type de médecine. Le centre hospitalier universitaire de Muhimbili est sujet lui aussi aux pannes de courant, au manque de médicaments et les étudiants, en particulier les internes, doivent y pratiquer une médecine d'urgence qui n'est pas programmée.

### Un transfert de technologie est toujours un « succès »

Je l'ai découvert en Zambie. Une mission de la République fédérale allemande s'est rendue dans le sud de la Zambie pour y développer l'élevage du porc par les petits propriétaires. Les techniciens ont construit une porcherie modèle équipée de matériel importé. Ensuite ils ont demandé aux paysans des environs de tuer leurs porcs, pourtant bien adaptés au climat. Ils ont alors fait venir d'Allemagne des porcs de race qui se sont vite mis à déprimer. Ils ont attribué la cause de cet état alarmant à la nourriture locale. Ils ont alors tout simplement importé toute la nourriture pour cet élevage modèle. Ce transfert de technologie a été un grand succès pour les exportateurs allemands. Mes amis Zambiens, par contre, étaient moins satisfaits.

Nous devons donc nous poser la question : transfert de technologie pour qui ? La réponse théorique est simple : pour ceux qui en ont besoin, en commençant par ceux dont l'activité est essentielle au pays.

Mais qui va déterminer les bénéficiaires de ce transfert, qui va établir les priorités ? A ce niveau le problème se complique, comme le montrent les contradictions entre les analyses officielles et les réalisations pratiques.

En 1983 tout le monde est d'accord : la tâche la plus urgente pour l'Afrique est l'auto-suffisance alimentaire. La Banque mondiale, la C.E.E., la France par les discours de M. Nucci, le gouvernement tanzanien par ses publications officielles, tous proclament que le salut viendra de l'agriculture alimentaire. La priorité des priorités est donc l'accroissement des rendements ou des surfaces cultivées, grâce à l'emploi des techniques appropriées. Un agriculteur qui n'emploie qu'une houe ne pourra guère cultiver que deux hectares, il ne pourra accroître la surface cultivée que par l'emploi de la charrue. La terre s'use vite en Tanzanie centrale, on ne peut donc augmenter les rendements que par des techniques appropriées : graines sélectionnées, engrains animal et chimique, insecticides, compost.

Cette technique appropriée existe déjà en partie. La France a des entreprises spécialisées dans la production de matériel agricole léger pour pays tropicaux. Par contre, on connaît moins l'influence des engrains chimiques qui ont augmenté l'acidité des sols en Tanzanie, des semences miracles souvent vulnérables aux insectes.

Il y a un besoin urgent d'une recherche à long terme, lente, patiente, dans des instituts spécialisés. Ils existent, mais ne disposent que de fonds dérisoires, comparés aux investissements industriels.

L'introduction d'une technique adaptée dans le domaine de l'agriculture alimentaire ne demande que peu d'investissements financiers, et pourtant elle est l'enfant pauvre de l'aide au développement. Prenons l'exemple de la Tanzanie, la France y construit un magnifique aéroport et a déjà livré l'équipement d'une usine de verre creux, c'est-à-dire de canettes de bière, une entreprise française a construit une usine textile ultra-moderne. Son aide au développement agricole consiste en deux enseignants mis au service de la faculté d'Agriculture et de deux membres d'une O.N.G. Tout le monde parle d'agriculture, mais l'Afrique est couverte d'usines livrées clef en main. Elles rouillent ou ne fonctionnent qu'à un pourcentage très bas de productivité. Il y a là contradiction évidente.

*Je risque une explication. Les partenaires du transfert de technologie sont au nombre de quatre dans le cas d'accord entre deux Etats : l'Etat du Tiers-Monde demandeur, un Etat industrialisé répondant à la demande, une entreprise chargée du transfert de technologie, enfin les destinataires. Les deux partenaires les plus importants sont évidemment ceux qui signent le protocole d'accord, or leurs besoins ne sont pas nécessairement ceux des agriculteurs africains. Un homme politique africain doit soigner son électorat, il va donc favoriser l'implantation d'une usine dans sa circonscription électorale. C'est ainsi que l'usine textile construite en Tanzanie par une entreprise française se trouve à Musoma, le fuel doit être transporté par train et par bateau sur 1800 km, si bien que ses produits ne sont pas compétitifs. Par hasard, elle est située dans le district électoral du chef de la délégation tanzanienne qui a signé l'accord. La France, de son côté, a un déficit du commerce extérieur alarmant, elle doit donc exporter le plus possible. Bref, les deux partenaires qui signent un accord de transfert de technologie ont des intérêts très différents de ceux des paysans africains, et bien sûr ils soignent leurs intérêts ou ceux qu'ils représentent. Le gouvernement tanzanien insiste chaque semaine dans les discours officiels sur l'importance de la traction animale. Mais il y a un déficit de 245 000 charrues, il n'y a pas d'importation de machine à désherber, et la production de chars à bœufs pour transporter les récoltes est réduite à quelques centaines d'unités par an. Il suffirait d'importer chaque année 10 000 roues de 504 Peugeot pour fabriquer localement 5 000 chars à bœufs. Ces roues demeurent introuvable. Une usine préfère exporter des camions, des tracteurs ou des autobus plutôt que des roues. Seuls les gros marchés sont intéressants. La Tanzanie, pourtant si attentive aux problèmes agricoles et à l'auto-suffisance alimentaire, parle de charrues, mais construit une montagne de tracteurs. Le principal obstacle au transfert de technologie adaptée en agriculture vient du fait que les partenaires qui signent le protocole ont des intérêts différents de ceux des agriculteurs. Ceci étant dit, il faut reconnaître que la plupart de pays ont quand même quelques projets de développement agricole adapté.*

### **Un obstacle culturel**

*L'adoption d'une technologie adaptée dans le domaine agricole sera lente, car elle provoque un bouleversement des modes de vie. Le gouvernement tanzanien demande aux agriculteurs d'abandonner la houe pour la charrue. Ce changement si simple provoque une révolution familiale. Les agriculteurs étaient habitués à travailler environ 120 jours par an, pendant la saison des pluies. L'emploi de bœufs pour le labourage exige une surveillance quotidienne, 365 jours sur 365, au détriment des loisirs. Peur également des voleurs qui sévissent la nuit, traditionnellement les enfants gardaient les troupeaux, maintenant ils vont tous à l'école, ce sont les vieux qui doivent les garder. La présence du bétail change radicalement la division du travail et le temps des loisirs.*

*L'adoption d'une technologie adaptée par les agriculteurs demande donc du temps et des animateurs ruraux compétents, persuasifs, patients ; ce sont eux les acteurs principaux du changement technologique, or ils sont souvent peu formés, ont de bas salaires et peu de soutien moral dans une tâche particulièrement difficile. Le transfert de technologie dans le secteur agricole est surtout un problème de formation d'animateurs ruraux, partageant la vie des agriculteurs et motivés.*

### **Le transfert de technologie a un aval et un amont**

*Prenons la construction d'une usine. Il faut s'assurer auparavant qu'elle trouvera de l'énergie et des matières premières à des prix abordables. Cela est évident. Mais la construction de l'usine dépend d'un ministère, son alimentation en énergie d'un autre. Par exemple une usine de ciment a été achevée à Mbeya dans le sud de la Tanzanie, avant que le barrage qui devait la fournir en électricité ait été mis en chantier, pour la simple raison que le site choisi rendait sa construction impossible, or les études préparatoires avaient été faites par des experts étrangers.*

Les usines ont également un aval. Elles doivent écouler leurs produits à des prix compétitifs. Or les études de marché sont relativement rares, pour la bonne raison que, si elles étaient faites, elles se révéleraient négatives. Par exemple le coton écru produit en Côte d'Ivoire est plus cher que celui produit en France ou à Hong-Kong. La scierie automatique de Sao Mill, en Tanzanie, n'arrive pas à écouler ses produits à l'étranger à cause de leur prix de revient.

Le transfert de technologie est donc un phénomène très complexe dans lequel la technologie elle-même n'est qu'un élément, un élément réduit. Il comprend des aspects politiques certains, touche aux intérêts économiques souvent contradictoires de plusieurs groupes. Enfin, il provoque toujours des changements culturels, pour le mieux comme pour le pire. Or généralement ce transfert est confié à des techniciens qui ferment les yeux sur son aspect politique, et souvent ne soupçonnent même pas sa dimension culturelle. Il exige une approche multidisciplinaire, par des équipes formées de spécialistes en différentes disciplines.

### Le transfert n'est pas toujours celui qu'on pense.

La construction d'un aéroport exige la formation des techniciens qui devront le gérer. Mais la construction elle-même permet à des travailleurs locaux d'acquérir des compétences comme maçons, contremaîtres, soudeurs. A ce niveau, la construction d'une usine même inutile et destinée à rouiller après son inauguration peut constituer un transfert de technologie appréciable dans le domaine du bâtiment et du génie civil. Mais cet aspect est en général ignoré dans la signature des protocoles. Certaines entreprises de construction ont par contre le souci de former du personnel sur le tas.

### Transfert de mode de vie

Un fait s'impose : la plupart des coopérants ont un style de vie très supérieur à celui qu'ils auraient dans leur pays d'origine. Villa avec vaste jardin et parfois une piscine, le tout nécessitant l'emploi de cinq ou six serviteurs, réceptions fréquentes entre amis avec menu soigné et coûteux, à base de produits importés. Il y a bien sûr les techniciens qui vivent sur un chantier, travaillent quatorze heures par jour et ne connaissent que le chemin du chantier à l'aéroport.

Ce style de vie, fort agréable au demeurant, descend en droite ligne de l'ère coloniale. Mais le technicien africain qui prendra la place du coopérant associe nécessairement ce genre de vie avec ce transfert. Il estime que ce style de vie lui est dû. Or il dépasse les possibilités financières de son pays. Le transfert de technologie est souvent aussi le transfert d'un mode de vie qu'un pays en voie de développement ne peut financer, sinon aux dépens des agriculteurs qui fournissent les récoltes rapportant des devises. Ce transfert produit donc à la fois l'appauprississement des populations rurales et la création d'une classe urbaine privilégiée, menant grand train de vie.

En Tanzanie les pays scandinaves ont eu le courage d'affronter le problème. Ils ont construit pour leur personnel de coopération des appartements simples tout en étant confortables, dans des bâtiments à plusieurs étages, ce qui réduit les frais de personnel et correspond au type d'appartement occupé par les cadres tanzaniens.

Il est difficile de comprendre pourquoi un coopérant viendrait dans un pays en voie de développement pour avoir un style de vie supérieur à celui qu'il aurait chez lui. Il est bien évident qu'il ne va pas quitter son pays sans compensation, mais celle-ci pourrait lui être versée directement dans son pays d'origine. Il pourrait ainsi profiter des fruits de son « exil » en rentrant chez lui, comme cela se pratique déjà pour certains.

Le transfert de technologie est un phénomène complexe. Il est aussi une attitude d'esprit.

# LE BRÉSIL SOUS DÉPENDANCE

un entretien avec Jorge Bittar et Castro Alves  
du syndicat des ingénieurs de Rio-de-Janeiro



La crise que traverse le Brésil met en question un modèle de développement axé sur l'importation de technologies étrangères. On en lira ici une vigoureuse critique recueillie par Michel Rousselot, secrétaire national de l'U.C.C., auprès de Jorge Bittar, président du syndicat des ingénieurs de Rio de Janeiro, et de Castro Alvès, ingénieur.

L'entretien a eu lieu à Rio en juin 1982.

Ci-contre, Jorge Bittar, président du syndicat des ingénieurs de Rio, lors de la 2<sup>e</sup> rencontre du syndicat des ingénieurs brésiliens, en 1982. A droite, Luis Ignacio Da Silva, dit Lula, ex-président de l'union des métallurgistes de São Bernardo, lors d'une grève en 1979.

**Michel Rousselot.** Le Brésil était classé ces dernières années parmi les « nouveaux pays industrialisés », espoirs et modèles de développement pour le tiers-monde. Pouvez-vous, Jorge et Castro, nous dire ce que vous en pensez ?

**Jorge Bittar.** Depuis 1964, le Brésil a pratiqué une totale ouverture vis-à-vis des capitaux étrangers, ce qui a entraîné une augmentation énorme de l'endettement externe du pays et la domination de l'étranger sur certains secteurs de l'économie, tels que l'industrie électronique, la chimie ou l'automobile.

Aujourd'hui, notre pays est un pays « relativement industrialisé ». Mais cette industrialisation repose fondamentalement sur l'importation des technologies étrangères. Toutes les grandes entreprises, que leur capital soit national ou étranger, et le secteur d'Etat lui-même y ont recours.

Le Brésil est devenu très dépendant. La balance commerciale fait apparaître un déséquilibre important entre les exportations de biens primaires et les importations de machines et d'équipement.

Dès lors, le gouvernement dispose d'une faible marge de manœuvre. Je peux te citer deux exemples pour illustrer mon propos. Tout d'abord, le projet « Carajás ». Il s'agit de l'exploitation de la province minière de Carajás, en Amazonie.

Les minéraux extraits seront destinés en priorité à l'exportation et la plupart des entreprises exploitantes sont des multinationales. Soixante milliards de dollars seront investis dans ce projet, soit le volume environ de la dette externe brésilienne en 1981.

Qu'en retirera le pays ?

La même question se pose en ce qui concerne le programme nucléaire en collaboration avec l'Allemagne. Huit centrales nucléaires sont prévues, mais la participation réelle du Brésil, là encore, reste très faible.

**M.R.** *Dans ces conditions comment le gouvernement brésilien justifie-t-il cette politique d'appel aux capitaux étrangers ? Cherche-t-il à se ménager une certaine marge de manœuvre autonome ?*

**J.B.** Le gouvernement invoque la faiblesse du pays en matière d'épargne, son manque de ressources. Il soutient que le pays a besoin de se développer rapidement pour résoudre les problèmes de la population. D'après lui, la venue des entreprises étrangères permettra la création de nombreux emplois.

**Castro Alves.** Les technocrates du gouvernement ne se posent pas le problème de l'autonomie du Brésil : ils acceptent le processus d'internationalisation du capital, y compris l'hégémonie des pays industrialisés, et c'est à l'intérieur de ce processus qu'ils essaient de construire une stratégie, un modèle de développement.

L'Etat possède un certain nombre d'instruments à partir desquels il pourrait augmenter sa marge de manœuvre en faveur d'une réelle autonomie de l'économie brésilienne. Mais jusqu'à présent il ne s'en est pas servi. Cela demanderait en fait un réel changement en profondeur de toutes les structures politiques.

Le gouvernement se raccroche à l'idée d'un « développement linéaire ». Selon lui, il arrivera un moment où le développement sera tel, qu'il n'y aura plus de difficultés, plus de problèmes de sous emploi. L'ennui, c'est que la réalité économique est beaucoup plus complexe ! Car un phénomène inverse se produit : la concentration des richesses s'intensifie, et la coupure s'accentue entre quelques secteurs très riches et la plus grande partie de la population qui voit son pouvoir d'achat s'amenuiser avec la baisse des salaires.

**M.R.** *Il est vrai que le sous-développement reste bien visible avec la misère de vastes zones, les concentrations urbaines où les riches avenues ne peuvent cacher les favelas, la violence... mais l'évolution actuelle permet-elle une résorption de ces inégalités, ou accroît-elle au contraire les écarts ?*



**J.B.** Pour imposer au pays son modèle économique, le capital monopoliste national et international a été obligé, tout d'abord, de supprimer la démocratie. Ce modèle est basé sur la production de biens durables destinés à l'exportation et à la consommation de quelque 10 % de la population, entraînant ainsi une formidable concentration des revenus. En conséquence les travailleurs ont été marginalisés en même temps que leurs conditions de vie devenaient effroyables : bidonvilles, malnutrition, maladies, enfin emprise de la pauvreté.

Ce type de développement a effectivement permis une *industrialisation* importante de certains secteurs de l'économie et de certaines régions géographiques du pays. Mais pour que les entreprises étrangères trouvent leur intérêt à s'installer au Brésil, il a fallu maintenir un niveau très bas de salaires. Dès lors, nous nous trouvons devant un pays à deux visages : d'une part une population au niveau de vie très bas, et de l'autre un parc industriel déjà bien développé.

De plus, l'utilisation de technologies inadaptées a provoqué l'apparition d'un chômage structurel. L'inadéquation est permanente entre une population ne possédant aucune formation, et une technologie sophistiquée requérant une main-d'œuvre spécialisée. Les zones de sous-développement qui existent dans le pays sont absolument nécessaires pour alimenter le parc industriel par une main-d'œuvre bon marché.

A mon sens, les aspects négatifs de ce mode de développement l'emportent de beaucoup sur les éventuels aspects positifs.

**C.A.** Le modèle de développement adopté a été fidèlement copié sur les pays industrialisés, y compris dans ses aspects les plus néfastes pour l'environnement et la population. Le gaspillage des ressources naturelles a été énorme (destruction des forêts, des couvertures végétales, de l'eau, etc.).

Or, les populations européenne, japonaise, ou américaine, souffrent de ce type de développement industriel et des mouvements de contestation émergent actuellement dans tous les pays industrialisés. Malgré cela, ce schéma a été importé au Brésil sans aucune critique !

En tout état de cause, le gouvernement n'avait pas intérêt à planter un modèle de développement susceptible de bénéficier à la population. Il s'agissait d'abord et avant tout de défendre les intérêts des grands groupes industriels, d'où la course vers un certain type de production permettant d'attirer les dollars à l'intérieur du pays et également de financer la dette externe, conséquence de ce mode d'industrialisation.

Les résultats négatifs ne sont pas seulement financiers, mais surtout sociaux. En effet, pour fonctionner, ce système doit disposer d'une main-d'œuvre abondante et bon marché, et l'exode rural massif a permis d'alimenter constamment l'industrie. Car les grands groupes industriels ne se sont pas contentés des villes. Ils se sont installés à la campagne avec la bénédiction du gouvernement qui leur a accordé de larges avantages fiscaux.

Le développement du « capitalisme à la campagne » a chassé les paysans de la terre et les a conduit à la périphérie des grandes villes. Celles-ci ont connu une croissance monstrueuse, comme São-Paulo ou Rio-de-Janeiro, où des problèmes sociaux et économiques explosent quotidiennement. C'est là, sur le plan social, que se situe la vraie vulnérabilité du régime.

**M.R.** Jorge évoquait il y a un instant l'inadéquation aux réalités brésiliennes des technologies importées. Comment cela se manifeste-t-il ?

**J.B.** Pour qu'il y ait transfert de technologie, il faut une source génératrice de cette technologie, et un lieu récepteur. Et à mon sens, la dénivellation ne doit pas être trop grande entre ces deux pôles.

En ce qui concerne le Brésil, nous avons systématiquement importé des technologies sophistiquées, c'est-à-dire très au-dessus de la capacité d'absorption de nos professionnels et de notre parc industriel. Cette technologie finit par ne plus être assimilée.

Ce phénomène résulte de notre trop grande ouverture au capital étranger. Car si l'Etat prenait réellement en compte les besoins de la population, nous pourrions parfaitement concevoir notre propre technologie, adaptée à notre réalité, sans pour autant rejeter l'apport des technologies extérieures.

Ce type de développement à base de transferts de hautes technologies est responsable de l'élévation énorme du chômage urbain. Castro Alves a déjà évoqué les problèmes posés par l'exode rural, et moi-même, j'ai parlé précédemment de l'inadéquation entre la main-d'œuvre surabondante et peu qualifiée, et la technologie sophistiquée qui requiert peu de main-d'œuvre, mais qualifiée.

D'autres conséquences interviennent. Il faut, par exemple, souligner le fait que les multinationales installées dans notre pays, n'adoptent pas les mêmes dispositifs de sécurité du travail que ceux qu'elles utilisent dans leur pays d'origine. Cela provient de leur volonté de diminuer à tout prix les coûts d'implantation et aussi d'augmenter le rythme de la production.

Les multinationales vendent à leurs filiales brésiliennes des technologies banalisées en vue de garder le monopole des techniques les plus avancées, les libérant pour la vente seulement quand leurs concurrents possèdent des technologies semblables.

L'économie brésilienne n'est pas encore mûre pour intégrer des investissements massifs dans la recherche de techniques de pointe. En outre, le gouvernement n'a jamais pris des mesures obligeant les multinationales à créer des centres de recherche dans le pays. Se voyant alors libres de toute contrainte, ces entreprises préfèrent louer ou vendre des paquets technologiques à des prix de monopoles.

**M.R.** Pour permettre une maîtrise par le pays de son développement on utilise souvent le terme de « technologie appropriée ». Certains le récusent cependant, craignant que l'utilisation de technologies déjà dépassées ne contribuent à maintenir une situation de sous-développement, car elles ne permettent pas une présence sur les marchés internationaux.

**J.B.** Pour moi, le concept de « technologie adaptée » est important. Cette technologie adaptée est celle qui s'accorde aux capacités d'absorption de notre main-d'œuvre, tout en assurant la préservation de notre équilibre écologique. Je préférerais que nous soyons obligés de réinventer la roue, si cela était réellement adapté à nos besoins, plutôt que d'adopter le modèle actuel, responsable du chômage et de la misère d'une grande partie de la population. Ceci dit, la production de technologies adaptées n'exclut nullement le développement et l'importation de technologies de pointe pour certains secteurs de notre économie, si cela concerne les intérêts du peuple.

**C.A.** La question du transfert de technologies inquiète les cadres brésiliens préoccupés par le manque d'intérêt et l'incapacité des entreprises locales dans le développement des techniques appropriées au contexte économique du pays.

L'indifférence des entrepreneurs locaux à l'égard du développement technologique place le pays en situation de dépendance vis-à-vis des entreprises multinationales. A son tour, l'Etat profite de la faiblesse de l'entreprise privée pour occuper les secteurs stratégiques, sans prendre pour autant des mesures destinées à rendre possibles les technologies adaptées aux conditions du pays.

Le gouvernement est contraint d'accepter les transferts de techniques puisque les financements internationaux sont rattachés à la vente de matériel et d'assistance technique. Le gouvernement brésilien rend la situation encore plus critique en acceptant l'introduction dans le pays de techniques trop sophistiquées, vraiment incompatibles avec le stade actuel de développement de l'appareil productif.

Actuellement, les entreprises multinationales sont dotées de centres de recherche dans lesquels elles monopolisent la recherche, mais également le développement des technologies, et ce sont alors l'ensemble des pays

capitalistes qui voient leur dépendance accrue vis-à-vis de ces centres. On assiste à une « internationalisation » de cette dépendance.

Ce phénomène a contribué à une modification du processus de travail surtout dans les trente dernières années. Les technologies de plus en plus sophistiquées ne laissent aux travailleurs que des tâches répétitives et très spécialisées.

La technologie étant importée de l'étranger, les travailleurs ne peuvent avoir actuellement aucun contrôle sur elle. Seul, un changement dans la nature même du développement pourrait permettre l'appropriation de ces technologies par les travailleurs.

Que seraient des technologies appropriées à des pays comme le Brésil ? A mon sens, il faudrait d'abord que ces technologies puissent réellement être utiles à l'économie dans laquelle elles devraient être utilisées, qu'elles puissent être réellement assimilées et contrôlées par les travailleurs.

Ceci n'est évidemment pas le cas pour le moment. les technologies de pointe sont utilisées de fait pour lancer des marchandises brésiliennes sur le marché international à des prix compétitifs, au seul bénéfice des consommateurs des pays déjà développés.

**M.R.** *Lors de la rencontre des syndicats d'ingénieurs brésiliens à laquelle je viens d'assister, j'ai constaté que beaucoup souhaitaient un développement de l'action syndicale pour la maîtrise des technologies. Dans le contexte qui est le nôtre en France, l'UCC-CFDT a beaucoup insisté pour que les ingénieurs et cadres, avec les autres salariés, interviennent dans les choix technologiques au niveau même de la conception et non seulement au niveau des conséquences.*

*Je crois qu'il sera très utile de poursuivre cette confrontation entre l'expérience des syndicats d'ingénieurs brésiliens et celle de l'UCC-CFDT pour rechercher comment améliorer nos possibilités d'intervention notamment pour les entreprises multinationales implantées au Brésil et en France.*

**J.B.** *Tu as raison. Je crois qu'il est nécessaire de rappeler que le processus de modernisation du Brésil a débuté au moment de l'installation du gouvernement de dictature (après 1964) et a coïncidé avec la mise en œuvre d'une répression très violente contre le mouvement syndical.*

*Celui-ci n'a repris de la vigueur que depuis 1978, mais les travailleurs se sont d'abord mobilisés pour des revendications plus « immédiates » telles que meilleurs salaires ou meilleures conditions de travail, plutôt que pour des revendications plus « lointaines » comme le contrôle du processus de transfert de technologie.*

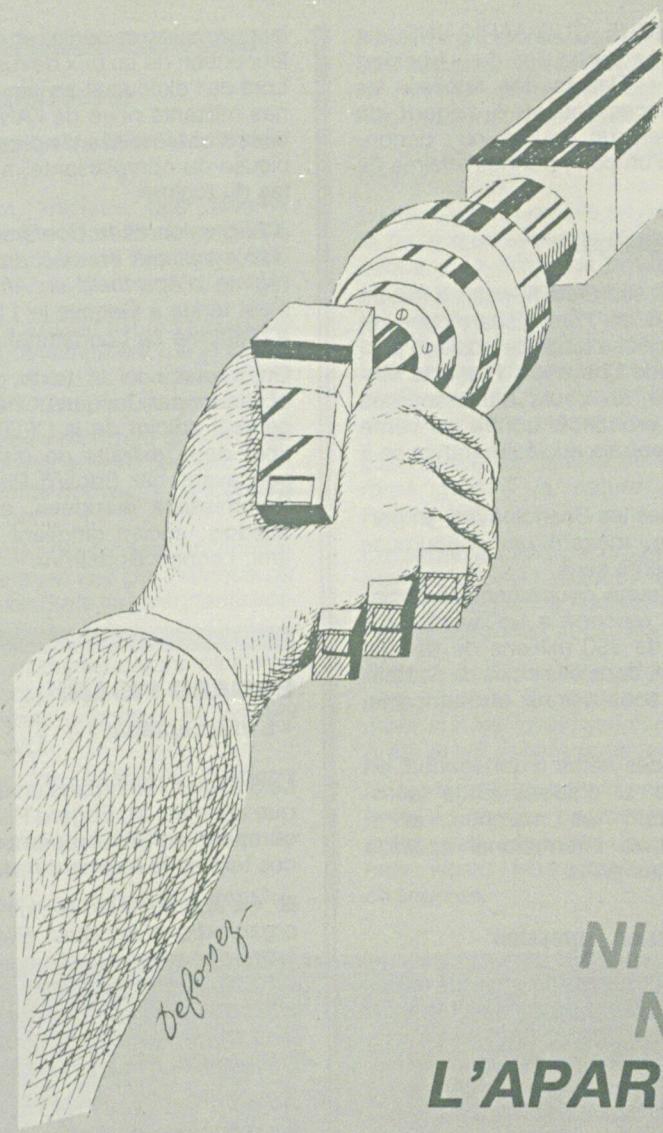
*Cependant, nous avons noté récemment et principalement dans les syndicats les plus actifs comme celui de São Bernardo, un désir d'aborder la question de la robotisation du processus de production.*

*L'action syndicale devrait permettre aux travailleurs de discuter des problèmes de technologie avec les patrons et le gouvernement. Les ingénieurs ont un rôle très important à jouer dans ce domaine, dans la mesure où leur formation plus intellectuelle leur permet de mieux appréhender ce processus. Leur réflexion sur ce problème est d'ailleurs antérieure au renforcement du mouvement syndical de 1978.*

*Il est également de la plus haute importance de favoriser la coopération avec les syndicats d'autres pays. C'est pour cette raison que nous invitons notamment les syndicats européens à nos rencontres nationales.*

*En ce qui concerne la France, nous attendons du gouvernement de gauche, qui semble souhaiter une nouvelle politique de coopération, qu'il encourage les entreprises multinationales d'origine française à respecter davantage les besoins de la population locale. Une telle démarche pourrait permettre une amélioration sensible des rémunérations pour les travailleurs de ces entreprises. Cela permettrait également une revitalisation du mouvement syndical brésilien, dans la mesure où de tels changements représenteraient un exemple pour les travailleurs des autres multinationales.*

Propos recueillis par  
Michel Rousselot



## NI NORD NI SUD L'APARTHEID

LA MONTÉE spectaculaire du syndicalisme en République sud-africaine, dans des catégories de travailleurs de plus en plus qualifiées, donc économiquement indispensables, appelle de nouvelles solidarités. Reste à en trouver les formes efficaces, autres que les condamnations idéologiques et les appels au boycott général.

On sait qu'il n'y a pas de régime vertueux : nazisme, fascisme, stalinisme ont fait leurs preuves en Europe, où le racisme nous travaille encore.

On sait aussi que l'argent n'a pas de patrie, que le commerce n'a pas de frontières, témoin les blés d'Amérique qui vont alimenter l'URSS.

On sait enfin que l'Afrique du Sud est un beau pays.

Mais il y a l'apartheid, système institutionnalisé de domination sociale et raciale, pas plus fréquentable pour une démocratie, fut-elle « libérale », que le régime d'Hitler.

La tradition française, la tradition socialiste, le mouvement ouvrier, ne peuvent admettre un tel régime, ses simulacres d'évolution, ses actions agressives contre ses voisins, et jusqu'en Europe.

Rejeter le régime, mais non le pays. D'où l'importance aujourd'hui d'exercer une pression progressive, calculée, pour orienter de façon sélective les échanges entre la France et la République sud-africaine, boycotter ce qui doit l'être, et soutenir ceux qu'il faut soutenir.

■ LA REPUBLIQUE SUD-AFRICAINE est un partenaire très particulier du « transfert de technologie ». Depuis des années, les grandes puissances jouent à l'égard du régime d'apartheid un double jeu : dénonciation verbale d'un côté, bonnes affaires de l'autre.

### Réduction des échanges

Le gouvernement socialiste français a mis un terme aux ventes de l'ère giscardienne, et après une courageuse prise de position personnelle de Claude Cheysson, François Mitterrand lui-même, au cours d'une tournée africaine, s'est prononcé contre la vente d'une nouvelle centrale nucléaire française à l'Afrique du Sud.

Depuis des années les Scandinaves, en particulier la Suède, mènent une vigoureuse action dans le même sens.

Début 1983, le jeune gouvernement socialiste espagnol a renoncé à un avantageux contrat militaire de 300 millions de dollars, pour la réparation, dans ses cales de Cartagène, de trois sous-marins sud-africains. Daphné.

Mais que valent ces actes d'abnégation, en période de crise, si d'autres Etats (européens...) acceptent les marchés, et si le Fonds monétaire international accorde généreusement ses prêts ?

### Séduction, répression, agression

Nombreux sont les cadres de grandes entreprises françaises qui ont travaillé en territoire sud-africain. Ils sont l'objet, comme un certain nombre de chercheurs, journalistes, enseignants, écrivains et professionnels du tourisme, d'un actif travail de relations publiques, de la part du régime de Pretoria (1). En revanche, les syndicalistes sud-africains, dont une délégation a été récemment reçue par la CFDT, vivent constamment sous surveillance (2).

Le régime d'apartheid, qui prétend évoluer vers le libéralisme, ne cesse en fait de générer des formes nouvelles de contrôle. Et tandis que les hommes d'affaires vont et viennent à leur aise, que les blancs sud-africains circulent librement en Europe, les syndicalistes noirs sont emprisonnés par centaines, n'obtiennent leurs passeports qu'au prix d'extrêmes difficultés, ne s'absentant qu'à

(1) Voir *Apartheid, NON*, édité par le Mouvement anti-apartheid, avec le soutien du SGEN-CFDT, p. 64.

(2) Sur la montée du syndicalisme sud-africain, voir la brochure publiée par Martin Plaut, du Labour Party britannique.

leurs risques et périls, et ne peuvent mener leur action qu'au prix de ruses permanentes. Lors de l'exécution en juin 1983, de trois jeunes militants noirs de l'ANC, l'opinion mondiale s'est réveillée ; la presse, souvent silencieuse ou complaisante, a rappelé les réalités du régime.

A l'occasion de la *Conférence internationale des syndicats sur les sanctions contre le régime d'Apartheid en Afrique du Sud*, qui s'est tenue à Genève le 11 juin 1983, le BIT a réaffirmé sa condamnation de l'apartheid.

On trouvera ici le texte prononcé à cette occasion par Jacques Chérèque, secrétaire général adjoint de la CFDT, et en introduction, deux extraits de discours prononcés peu avant par Edgard Pisani, en tant que Commissaire européen, et par le ministre suédois, ancien dirigeant syndical et notre ami, Lennart Bodström.

### EDGARD PISANI

#### « L'inacceptable »

Le 3 février 1982, dans un discours sur l'Afrique australe, M. Edgard Pisani, commissaire européen au Développement condamnait en ces termes le régime d'Apartheid :

■ « *L'apartheid est la plus inacceptable des organisations sociales. Elle proclame l'inégalité des hommes, elle entend la consacrer, la faire durer, l'amplifier chaque jour. Elle entend imposer à ceux qui n'en sont pas les maîtres et les bénéficiaires, un destin de soumission. Elle les constraint à la révolte.*

*Au nom des droits de l'homme qui fondent les systèmes politiques des Etats membres et au nom de la philosophie sur laquelle elle s'est elle-même fondée, la Communauté européenne considère que le combat contre l'apartheid est un combat pour la dignité élémentaire de l'homme. Il ne peut cesser que par la victoire du droit. L'Europe démocratique n'est pas neutre en cette affaire ; elle se proclame sœur du peuple opprimé d'Afrique du Sud ; elle admoneste les responsables de l'Afrique du Sud afin qu'ils ne persistent pas dans leur erreur. L'opinion européenne s'oriente vers un comportement économique et politique plus rigoureux à l'égard de l'Afrique du Sud dès lors que celle-ci persiste hors des chemins du droit et de la raison. Peut-être exigera-t-elle un jour des gouvernements des Etats membres plus de cohérence entre le discours politique et le comportement économique.*

## LENNART BODSTRÖM

*« Ce régime tourne en dérision le concept de démocratie ».*

Lennart Bodström, ministre des Affaires étrangères de Suède, déclarait le 9 mai 1983, au séminaire international de l'AIC sur l'Afrique du Sud :

■ « Le régime d'apartheid est unique à plus d'un titre. Aucun gouvernement n'a ignoré si constamment les multiples condamnations de la communauté internationale unanime.

Des faits indiscutables montrent que les fondations du régime d'apartheid tiennent bon. De plus, des éléments nouveaux concourent à détériorer la situation :

- les entreprises de déstabilisation économique et politique exercées par l'Afrique du Sud à l'encontre des Etats indépendants voisins.
- les agressions militaires contre plusieurs d'entre eux et l'occupation de la Namibie au mépris des décisions unanimes du conseil de sécurité de l'ONU.
- la militarisation de l'appareil politique national.
- l'enfermement des populations noires au sein des bantoustans pauvres.
- de nouvelles lois « sécuritaires », imprévi-

*Zimbabwe libre, avril 1980.*

sibles et générales, des mesures de division et d'encadrement telles que celles régissant le marché du travail et le projet d'une réforme constitutionnelle.

La liste est longue ; elle appelle une réaction rapide.

La ségrégation raciale en Afrique du Sud est la base d'un système d'exploitation économique. Les extrêmes priviléges des colons blancs même comparés au niveau international, reposent sur ces piliers de l'apartheid que sont : la politique des bantoustans, la confiscation des terres et des emplois à leur profit exclusif, la discrimination raciale en matière d'enseignement supérieur.

L'existence de milliers de camps de travail forcé montre la nature esclavagiste de l'apartheid.

Ce serait illusion de croire que la minorité blanche pourrait abandonner volontairement ses priviléges. L'histoire du mouvement ouvrier européen nous l'apprend.

Mais la politique d'apartheid n'est que l'un des supports du système. Il repose également sur les investissements étrangers, les prêts et les transferts de technologie.

Le système d'apartheid peut donc être combattu à l'intérieur par des grèves et des boycotts, mais aussi par une action internationale visant les transferts de ressources étrangères.



*A mon avis, il s'agit d'une œuvre prioritaire pour le mouvement ouvrier occidental. Une action insuffisante, signifierait la possibilité à court terme d'un conflit militaire aux proportions imprévisibles.*

*L'abolition de l'apartheid n'est pas seulement question de solidarité internationale mais d'intérêt bien compris pour tous les peuples d'Afrique du Sud et d'Occident.*

*En préalable, j'ai replacé la lutte contre l'apartheid dans le cadre de l'action générale pour la paix, l'égalité et la démocratie économique. Mais il y a d'autres raisons particulières de défendre nos intérêts dans ce cas.*

*En conséquence, quand les décisions de l'ONU sont ignorées par le gouvernement sud-africain, cela n'atteint pas que les autorités de l'organisation mondiale, mais les principes même de la coopération internationale.*

*Quand le gouvernement d'Afrique du Sud se réclame constamment dans sa propagande d'appartenir aux démocraties occidentales, il tourne en dérision le concept de démocratie. En réalité, il est aisément de prouver qu'il est l'opposé d'une démocratie. L'emprise totale du régime d'apartheid accélère le désespoir et l'anarchie. Des organisations de résistance loin des idéaux et pratiques démocratiques pourraient se développer. Le totalitarisme créera le totalitarisme. »*

## JACQUES CHÉRÈQUE

*« Une solidarité syndicale active »*

### PROMOUVOIR DES SANCTIONS

● La CFDT entend agir pour que s'effectue un processus efficace de désinvestissement, particulièrement dans les domaines stratégiques et névralgiques pour le gouvernement d'Afrique du Sud.

La CFDT est donc totalement opposée à tout commerce, échange ou coopération des industries françaises dans les domaines de l'armement, des technologies tendant à une militarisation et à un accroissement répressif du régime, au développement du potentiel nucléaire de l'Afrique du Sud, comme la Centrale de Koeberg. Elle entend que cesse le trafic d'uranium namibien, comme l'approvisionnement de carburant à l'armée et à la police sud-africaines par la Compagnie Française des Pétroles. (Total)

La CFDT développe ses prises de positions publiques et soutient l'action des organisations opposées à l'apartheid autour des pro-

### ET MAINTENANT, SI NOUS PARLONS DE L'INTELLIGENTSIA ?

■ L'ère giscardienne avait tonifié les échanges industriels avec les régimes racistes d'Afrique australe, et apparemment anesthésié l'opinion.

Un récent débat à *Apostrophes*, un nouveau ton dans certaines séquences télévisées, indiquent un changement. En revanche la « droite Figaro » revient en force.

Un livre de Michel Droit, de l'Académie Française, gardien du gaullisme et de l'occident a donné le ton : « *Et maintenant, si nous parlons de l'Afrique du Sud ?* ».

Vient en écho Pierre Chaunu, historien et membre de l'Institut qui, à l'adresse de ses lecteurs du *Figaro* (5.04.83), déplore certaines « *misérables vexations* », mais approuve la ségrégation spatiale (« *assurer des patries séparées...* »), l'idée d'une patrie blanche et isolée n'étant à ses yeux « *pas plus absurde a priori que celle de la patrie juive sioniste dans le Moyen-Orient* ». Edifiante symétrie.

Enfin voici le suave Paul Guth qui, dans « *La Voix du Nord* » (28.04.83), encense « *le livre d'intérêt national de Michel Droit* » et nous interpelle : « *Combien de temps l'aveugle Occident*

*mettra-t-il pour comprendre que l'Afrique du Sud est sa sentinelle à la pointe de l'Afrique ? Pendant combien de temps encore prendrons-nous pour devise : « *A bas nous-mêmes !* ».*

Heureusement, il nous reste André Brink, Breyten Breytenbach, la Rhodésienne Doris Lessing, etc. Il y a, pour l'histoire, le film *Gandhi*.

Une exposition a eu lieu 11, rue Berryer à Paris, reprise dans un livre : « *Artistes du monde contre l'apartheid* » (150 F...).

La section Française d'*Amnesty International* (1) a pris en charge six détenus : Humphrey Maxegwana, syndicaliste, membre du SAAWU ;

Priscilla Maxongo, syndicaliste, membre du SAAWU ;

Mgeqeke Mdashes (sans précision) ;

Sindile Mfazi, syndicaliste, membre du SAAWU ;

Mncedisi Mhlawali, syndicaliste, membre du SAAWU ;

Thembinkosi Mhlontlo (sans précision).

(1) Pour information : 18, rue Théodore-Deck, 75015 Paris. Tél. : 557-65-65.

blèmes sensibles, comme le domaine sportif, culturel ou touristique.

Elle agit enfin avec sa fédération d'enseignants SGEN/CFDT, pour combattre la propagande insidieuse développée dans les milieux enseignants et scolaires par l'ambassade d'Afrique du Sud en France.

Enfin, elle entend faire du code de conduite de la CEE de 1977, pour les entreprises ayant des filiales, des succursales ou des entreprises en Afrique du Sud, un outil concret d'action pour ses syndicats dans ces entreprises.

Elle exerce également une pression sur ces compagnies pour leur imposer la reconnaissance du fait syndical noir et autonome.

Elle s'est entretenue d'une manière directe de toutes ces questions avec le ministre français des relations extérieures, Claude Cheysson, pour lui faire connaître ses positions, car elle attend du gouvernement socialiste français qu'il rompe définitivement avec les pratiques du précédent pouvoir et qu'il devienne, à la fois, un exemple dans son comportement face au régime d'apartheid et dans l'initiative d'une lutte efficace contre lui.

#### LA SOLIDARITÉ ET L'ASSISTANCE AU SYNDICALISME NOIR AUTHENTIQUE ET INDÉPENDANT

• Nous saluons la lutte courageuse des syndicats non raciaux de la République sud-africaine et de Namibie et nous entendons contribuer au développement de leur action.

Dans ce sens, nous développons l'information objective sur les réalités de la lutte sociale en Afrique du Sud, pour combattre la désinformation que propage le gouvernement sud-africain.

A cet égard, nous avons accueilli avec sympathie le bureau de la Swapo à Paris et contribuons à son fonctionnement ; nous avons diffusé l'exposition du Comité des artistes du monde contre l'apartheid, sous l'égide des Nations-Unies. Nous multiplions les initiatives avec le mouvement anti-apartheid pour une meilleure connaissance des réalités des travailleurs et de l'opinion publique française. Dans ce sens, nous entretenons également des relations amicales avec l'ANC.

En effet, il nous semble indispensable de développer une action efficace à l'encontre du système d'information du régime sud-

africain et d'envisager à cet égard des actions spécifiques en direction des milieux enseignants, des universités, des journalistes, des agences de tourisme, des organisations sportives et culturelles.

De même, une campagne devrait être envisagée pour enrayer le mouvement d'immigration blanche en direction de l'Afrique du Sud.

En complément à l'aide active en faveur d'un syndicalisme indépendant engagé dans un processus d'unification, il nous faut plus encore développer notre solidarité et notre coopération avec les organisations syndicales des pays de la ligne de front.

La CFDT a mis au point un programme dans ce sens. Elle est prête à œuvrer avec les organisations de la CES. (Confédération Européenne des Syndicats) pour accroître l'efficacité de cette action.

#### DÉVELOPPER LA MOBILISATION INTERNATIONALE

• L'action des institutions internationales est tout autant indispensable pour mettre à bas le régime d'apartheid, pour dégager les voies d'un processus pacifique débouchant sur l'instauration d'une société réellement juste et démocratique. C'est le sens de l'appel de la CFDT au gouvernement français après l'attentat de Prétoria du mois dernier et les sinistres représailles de Maputo (Mozambique), pour qu'il œuvre auprès de ses partenaires européens en faveur d'une stratégie communautaire qui fasse progresser d'une manière efficace des solutions conformes au respect des droits de l'homme, aux libertés, à une démocratie véritable. En particulier, l'indépendance de la Namibie ne doit plus être différée, malgré les blocages des Etats-Unis.

Les agressions militaires et économiques de la République sud-africaine sur les pays voisins, les pressions de déstabilisation dans toute l'Afrique australe, appellent des solutions énergiques de la part de toutes les nations épries de liberté. Le renforcement de la répression intérieure exige, au-delà des nécessaires interventions humanitaires, comme la campagne du Comité ONU pour la libération de Nelson Mandela, une véritable mobilisation de toutes les forces sociales et politiques hostiles à l'apartheid et dédiées à l'abolir. »

SCIENCES  
CULTURES  
and c°

■ SCIENCES ET CULTURES sont aussi impliquées que les politiques, les techniques et industries dans la crise actuelle du développement : nul n'est au-dessus de la mêlée, surtout pas les *clercs*.

Mais leur horizon s'est désenchanté, les mythes sont tombés, le tiers-monde va mal, les intellectuels aussi. Dans la « culture », la recherche et surtout l'enseignement, l'heure est au repli après vingt ans d'espoirs, de théorisations plus ou moins péremptoires et d'engagements parfois spectaculaires dans les luttes du tiers-monde.

Aux plus obstinés des militants, il reste la défense des droits de l'homme et les micro-programmes de développement ; les conservateurs reviennent à leurs stéréotypes culturels, hérités d'un XVIII<sup>e</sup> siècle libérateur-et-colonialiste : suprématie des cultures du Nord, rejoignant par là, – et sans doute à leur insu ! – les marchands de technologies « clés en mains ».

Contre ces tendances réductrices, qu'elles soient fatalistes ou optimistes, il est vital de

se remettre en mémoire tout ce qui s'est fait comme recherches et expériences, erreurs et réussites, depuis quelques décennies : d'en faire le bilan et de le diffuser, afin que les plus jeunes le connaissent, et que les plus réactionnaires ne parviennent pas à gommer les questions posées.

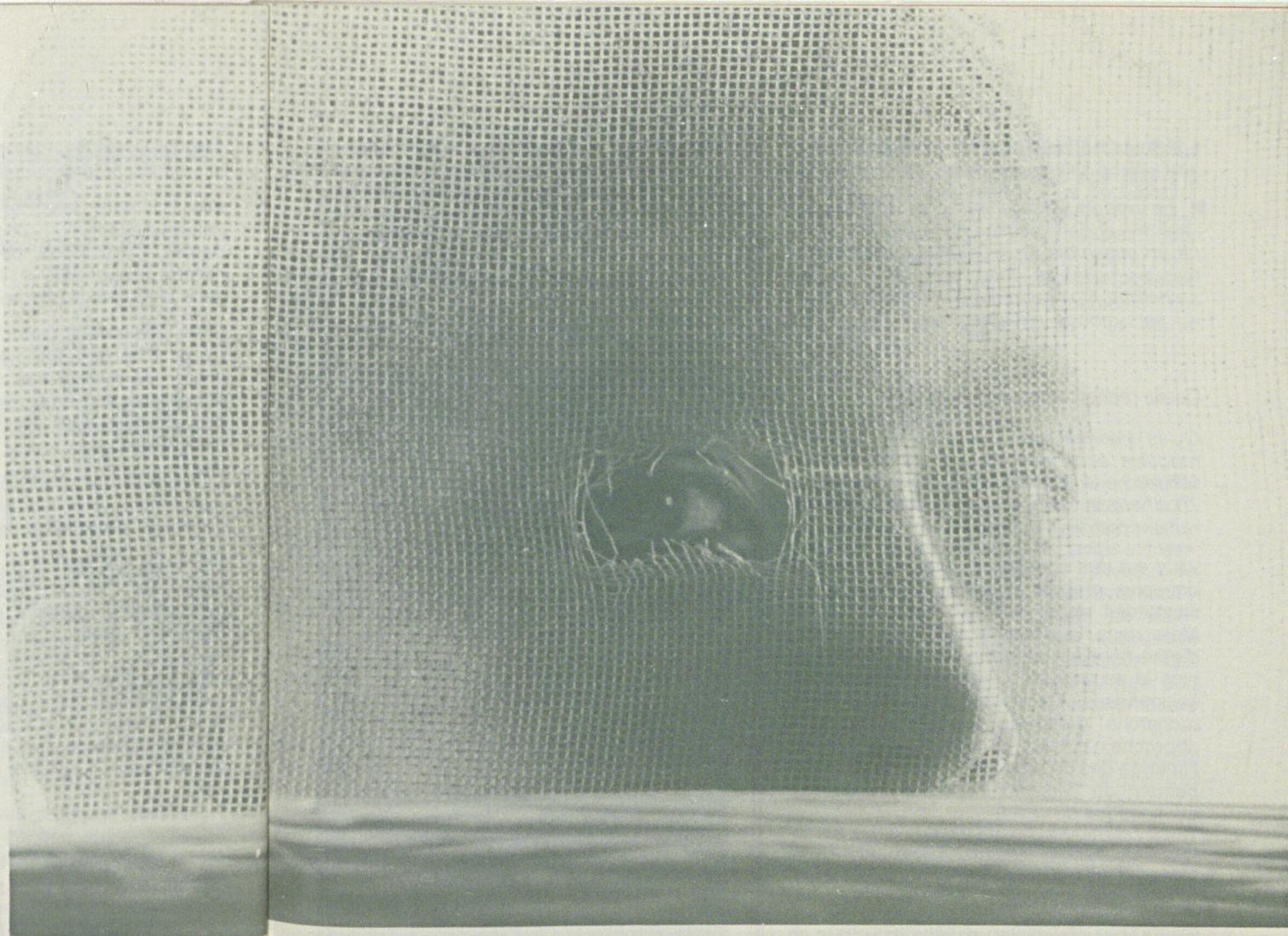
**Garder la mémoire**

Dans « *Race et Histoire* », Lévi-Strauss dénonçait déjà ce faux universalisme qui a pour effet de « *supprimer la diversité des cultures tout en feignant de les reconnaître pleinement* ».

Il n'y a de progrès, disait-il, que dans une « *coalition des cultures* », à condition que soient maintenus les écarts et promues les richesses spécifiques, qui ont fait, par exemple chez nous, la Renaissance, aux confins de multiples traditions : européenne, arabe, chinoise...

Et il y a des cultures qui meurent. Dans sa *Chronique des Indiens Guayaki*, Pierre Clastres évoque les derniers survivants des tribus

Enfant  
d'Amazonie  
1982



indiennes, « *épaves désespérées d'avoir eu à quitter leur préhistoire, jetés qu'ils furent dans une histoire qui ne les concernait que pour les abolir* ».

Mais il analyse aussi les jeux de pouvoir, les stratégies économiques et la capacité d'autosubsistance alimentaire des sociétés primitives ; il fait une critique sévère des ethnologies et des impostures intellectuelles de quelques maîtres...

De son côté, dans « *Peau noire et masques blancs* », Franz Fanon apportait un témoignage unique sur la condition antillaise : « *Pour le noir, il n'y a qu'un destin, et il est blanc* » (1).

Ces livres n'ont pas tous le même statut scientifique, mais qu'importe. Face au racisme quotidien, aux rhétoriques de colloques, au manque à penser de toute une partie de l'opinion et des faiseurs d'opinion, il faut s'en ressaisir.

D'où l'intérêt du rapport Godelier qui faisait, en 1982, un bilan sur les sciences de l'homme et de la société en France, et dont on trouvera ci-après des extraits.

Son point faible est sans doute qu'il ne marque pas assez les points d'articulation entre les « sciences de l'homme » et les autres sciences, et qu'il ne va pas assez loin dans l'exploration des rapports entre la science, la production et les acteurs sociaux.

Mais il aide à s'interroger sur les questions aujourd'hui importantes pour l'avenir de la coopération et du développement :

- quelle coopération entre cultures, sciences et techniques ?
  - quelle interdisciplinarité dans le champ scientifique ?
  - quelles formes de coopération enseignante ?
  - quelle formation culturelle et sociale des étudiants et futurs cadres coopérants ? etc.
- Reste que pour nous le premier enjeu est de refuser les stéréotypes et l'amnésie.

J.D.

(1) Le Noir, dit-il aussi, est un symbole biologique : « *Quand les blancs se sentent par trop mécanisés, ils se tournent vers les hommes de couleur et leur demandent un peu de nourriture humaine* »...

## LES SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE

■ *Le rapport Godelier sur « les sciences de l'homme et de la société en France » (1) réunit un ensemble de réflexions sur les réformes souhaitables dans les organismes de recherche. Voici quelques points où intérêts du tiers-monde rejoignent les nôtres.*

### Quelle recherche économique ?

*Qu'ils viennent de l'Ouest ou de l'Est, les modèles économiques ont connu trop de faillites au Sud. En France, dans les années 70, l'horizon des recherches s'était singulièrement restreint.*

« Il y eut des époques en France où régnait une plus grande diversité théorique, dans l'immédiat après-guerre ou après Mai 68. Mais dans la dernière décennie, le paradigme néoclassique est devenu de plus en plus le seul cadre d'évaluation des travaux scientifiques. De là l'affaiblissement de la recherche dans les domaines où cette approche n'est pas véritablement adéquate : l'analyse des économies en voie de développement du tiers-monde, l'analyse du rôle économique de l'État.

Plusieurs points faibles sont maintenant visibles : insuffisance ou inadéquation de la théorie des échanges internationaux inégaux, insuffisance de l'analyse de la répartition des revenus ou du financement. Par ailleurs, il n'y a pas assez d'économistes qui se consacrent à l'analyse de la place d'une entreprise particulière dans sa branche de production et dans sa région ». (p. 35).

### Quelle science politique ?

*La recherche sur l'organisation post-coloniale des pouvoirs dans le tiers-monde est également une condition de toute stratégie nouvelle.*

« Un problème-clé est celui du pouvoir et de l'Etat. Il ne s'agit pas seulement de l'appréhender aujourd'hui, mais d'en analyser les strates historiques, qui seules permettent de saisir la complexité contemporaine : comment le pouvoir « traditionnel » (= pré-colonial) du « chef » a-t-il été perturbé et pénétré par la conception coloniale du pouvoir (l'autocratisme du « commandant » blanc), puis dénaturé par le modèle occidental (les

démocraties européennes), voire par le modèle soviétique (les « marxismes-léninismes » révolutionnaires de certains Etats africains, par exemple) ? On ne peut apprêhender le phénomène des « tribalismes » contemporains sans faire référence aux transformations successives, depuis le « nationalisme ethnique » précolonial jusqu'aux manipulations politiques contemporaines.

Une telle observation est indispensable pour analyser la formation des élites, anciennes et nouvelles, donc le jeu des néo-féodalités ». (Rapport annexe p. 89).

### L'histoire des sciences et des techniques

*Dans le transfert de technologie, l'échange des savoirs et l'efficacité technique elle-même sont limitées par l'insuffisance des cultures techniques et historiques, de part et d'autre.*

« A part l'œuvre de quelques héros - Gille, Haudricourt, Daumas, Leroi-Gourhan - et de quelques équipes, presque rien n'existe (en France) dans le domaine de l'histoire des techniques.

L'histoire des sciences, par contre, dispose d'un potentiel beaucoup plus grand, et qui pourrait se renforcer rapidement étant donné l'intérêt croissant que lui portent de nombreux chercheurs et enseignants appartenant aux disciplines scientifiques.

Il est à regretter d'ailleurs que ni l'histoire des sciences ni celle des techniques ne constituent aujourd'hui, à aucun niveau, une matière d'enseignement (...).

Ce n'est pas le moindre paradoxe de voir des sociétés dont la richesse et la culture reposent de plus en plus sur le développement des sciences et des techniques, et qui sont incapables d'en écrire l'histoire, et d'en valoriser les effets dans la culture » (p. 46).

### Sortir de l'eurocentrisme

*L'ethnocentrisme linguistique est une des formes et non la moindre, du post-colonialisme français. Le fait que l'effort de coopération priviliegié notoirement l'ancien espace colonial, n'explique pas l'étroitesse de perspective qui caractérise une certaine diffusion de la « culture française » et qui limite stupéfiant la curiosité scientifique, créant une « méconnaissance de la pensée théorique et des expériences concrètes des pays dont*

toutes les références sont formulées dans une langue autre que le français, notamment l'anglais et l'espagnol » (*rapport annexe, p. 105*).

### Une autre évaluation de la demande

« Jusqu'à hier, de multiples recherches accomplies par la France dans les pays du



tiers-monde, qui pour beaucoup appartenaient naguère à son empire colonial, l'ont été sans que véritablement les populations concernées aient été consultées. Le plus souvent, c'est à peine si les représentants des Etats nationaux avaient donné leur accord, et l'on pouvait douter du degré de représentativité des gouvernements qui étaient à la tête de ces Etats ». (p. 30, et annexe p. 87).

### Réorganiser la recherche

*La recherche ne correspondra aux besoins du tiers-monde qu'au prix d'un combat contre ses propres féodalismes et corporatismes. Les cloisonnements, disparités et rivalités entre territoires anciens et nouveaux de la science entre domaines « fondamentaux » et « appliqués », ont un relent de vieille Europe. Pour les organismes spécialisés dans le développement, l'évolution des structures et des cultures scientifiques doit être une étape décisive pour les chercheurs et pour l'objet de leur recherche.*

*Le rapport Godelier préconise la création d'un front intersciences, c'est-à-dire une coopération :*

1. entre disciplines (sciences de l'homme : économie, anthropologie, sociologie, histoire, linguistique, géographie, et sciences exactes : agronomie, pédologie, écologie...).
2. entre institutions, ministères, et organismes de recherche (CNRS, Muséum d'histoire naturelle, ORSTOM, INRA, EDF).

*On pourrait y ajouter les universités, associations, medias... et les entreprises.* ■

Paris 1975  
Francophonie  
au sommet

Congo 1964  
Rencontre  
du « rebelle »  
et du piano

# DÉPENDANCE TECHNOLOGIQUE OU DÉVELOPPEMENT AUTOCENTRÉ ?

par Henri Rouillé d'Orfeuil\*

**Le mythe du rattrapage et celui d'un « ordre » mondial sont révolus. Il faut réinventer une règle du jeu et diversifier les stratégies de développement.**

■ Politique, économie, technologie... Chaque époque a connu ses combattants du « nouvel ordre international ». C'est sur le terrain politique qu'à l'époque coloniale, les luttes se sont développées. Les guerres d'Indochine (1950-1954) et d'Algérie (1954-1962) structurèrent politiquement la société française alors que Bandoeng (1956), première grande manifestation Sud-Sud, donnait un nom et un espace politique à la sortie de la crise coloniale : le non-alignement. Les indépendances acquises pour l'essentiel, c'est sur le terrain économique que le rapport de force s'organisa dans les années 1960-1980. La croissance que nous pouvons qualifier a posteriori d'euphorique renforçait le mythe du rattrapage économique du Sud ; au Sud de forcer le Nord à partager et à admettre des niveaux de prix (OPEP) plus justes dans le cadre d'une interdépendance plus équilibrée. Une sorte de syndicalisme à l'échelle mon-

diale s'est constitué, opposant les « nations prolétaires » aux « nations patronales ».

Depuis la fin des années 1970, un troisième débat s'est ouvert, celui de la technologie. Les luttes politiques gardent leur virulence un peu obligée, là où le colonialisme perdure (Namibie, Malouines). Celui-ci fournit l'occasion de motions unanimes. Les combats économiques pour un plus juste partage des plus-values et l'accroissement des transferts Nord-Sud se poursuivent également dans les enceintes internationales (CNUCED, FMI, GATT, Club de Paris). Mais l'échec du développement des économies du tiers-monde, la crise des pays développés, interrogent profondément le mythe du rattrapage, le modèle à prétention universaliste et plus particulièrement l'outilage technologique qui le constitue. Les pays qui ont voulu récupérer les armes de l'adversaire capitaliste et les faire fonctionner à leur profit (Algérie) ont échoué. Les pétro-pays qui ont bénéficié d'un transfert fabuleux de richesse n'ont pas réussi à constituer un appareil de production (Iran, Moyen-Orient). Seuls quelques pays du Sud-Est asiatique ont provisoirement tiré leur épingle du jeu, mais le capitalisme aujourd'hui transnationalisé n'a plus guère besoin de plate-forme.

(\*) Du Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques (GRET), 34, rue Dumont-d'Urville, 75116 Paris. Tél. 502.10.10.



Sénégal

Au-delà des débats sur les dépendances politiques et économiques, se développe un débat sur la dépendance technologique.

### La technologie dans son histoire

La technologie est marquée génétiquement par l'ordre qui lui donne naissance. Il serait vain d'espérer la mettre au service d'un « nouvel ordre ». Une technique en effet est le produit d'une histoire et d'une géographie.

Affirmer le contraire, c'est promouvoir un modèle où capital transnationalisé, force de travail prolétarisé et technologie universalisée se combinent pour produire pour un marché mondialisé. Les bénéfices que chacun peut en tirer sont proportionnels au rapport de force qui s'organise sur les marchés des produits et des facteurs de production. Ce modèle, c'est celui de la concentration du capital, pas celui du développement des espaces et des sociétés, puisqu'il y a à la fois transnationalisation et prolétarisation.

Mettre en avant le développement des espaces et des sociétés, n'est-ce pas revenir en arrière puisque les avancées du capitalisme ont été obtenues par l'affranchissement de ces deux contraintes ;

affranchissement de la contrainte sociale par la division du travail et sa prolétarisation, affranchissement de la contrainte spatiale (1) par la multinationalisation puis par la transnationalisation du capital et la délocalisation de la production ?

Peut-on encore relocaliser et repersonnaliser, alors que la massification des grandes fonctions économiques et sociales et la normalisation des comportements sont les ressorts de la croissance économique ? Les formes modernes de production (la chaîne), de consommation (la mode), de distribution (les grandes surfaces), de communication (la télévision) jouent en fait un bien mauvais tour à la démocratie.

Ces questions qui s'adressent au mode de production dominant et qui valent pour tous dans un monde unifié, interdépendant et centré, appellent des réponses qui sont aussi technologiques. Peut-on définir de nouveaux ensembles technologiques qui rendent crédibles d'autres processus de développement ?

Ce débat, c'est celui du pluralisme contre l'universalisme, de la recherche indigène contre le transfert, de l'évolution interne

(1) « *Le territoire n'a plus pour fonction de faire vivre la société qui l'occupe, mais d'enrichir ceux qui le possèdent. Lorsqu'il est épaisé, on l'abandonne* ». F. Partant, « *La fin du développement* », Maspero.

contre l'importation, de l'appropriation des techniques par les hommes contre l'appropriation de la force du travail par le capital.

L'enjeu technologique est un enjeu perceptible dans les périphéries et que la crise devrait révéler à tous.

Il est normal que la prise de conscience de l'enjeu technologique soit apparue chez les observateurs qui s'intéressent aux « périphéries » où le système refoulait ses contradictions : grandes périphéries du Sud, petites périphéries au Nord dans les marges externes (régions montagneuses, secteurs pré ou péri-capitalistes dans l'artisanat et l'agriculture, secteurs non marchands) et dans les marges internes (travail au noir, bricolage). Cette prise de conscience s'appuie dans ces périphéries sur l'analyse des résistances populaires à la diffusion du modèle technologique dominant et sur l'observation des innovations qui permettent aux populations marginalisées de se résister en permanence par rapport au mode de production capitaliste.

La crise qui nous atteint se manifeste par l'extension des périphéries, notamment au Nord (marginalisation de régions, de secteurs économiques, de groupes sociaux) et par le dysfonctionnement du système économique central et dominant (sur-capitalisation et sur-production eu égard à la capacité d'absorption du marché, sous-utilisation de la force du travail).

Cette crise est porteuse d'une interrogation sur la technologie. Les politiques de sortie de crise devront donc comprendre la recherche de nouvelles voies et d'ensembles techniques plus proches des données historiques et géographiques nécessairement diverses et spécifiques.

« Prophétiques » dans la mesure où elles démontreront qu'un autre système est possible et qu'il est urgent de négocier au niveau multilatéral une évolution de l'ordre économique international le permettant.

« Défensives » dans la mesure où elles doivent permettre aux sociétés et aux espaces (pays notamment) de résister à l'avancée transnationale du capital et à l'exclusion du jeu économique de pans entiers de la population du globe.

### Les voies d'une nouvelle économie internationale

32 Pour ouvrir les voies d'une nouvelle économie internationale, il faut :

1. *Faciliter dans les périphéries l'émergence de nouvelles technologies chez les exclus et les soutiens de l'ordre économique international actuel.*

Les manifestations de l'inadaptation des technologies transférées sont nombreuses : le matériel agricole qui git ventre à l'air après quelques mois, les usines qui tournent à 20 % de leur capacité, les grands ouvrages hydrauliques qui s'enversent, les insolubles problèmes de maintenance et les insoutenables charges récurrentes, la dette qui croît vertigineusement renforcée par la non pertinence des investissements et la complaisance des calculs de rentabilité... l'emportent sur les résultats.

Le coût écologique lié à l'inadaptation des modèles euro-américains aux milieux tropicaux, arides, montagneux et qui se traduit par l'érosion, voire par la désertification des sols et le coût social lié à l'exclusion progressive de la production d'une part importante de la population qui se traduit par la paupérisation, voire l'exode, ne sont plus des « coûts secondaires », la contre-partie d'une croissance globalement positive ; ils sont payés le plus souvent en pure perte, car les pays n'ont pas d'avenir dans le modèle de croissance classique.

Pour retrouver pied dans ce courant, il faut repartir des groupes sociaux, des régions, des secteurs de production qui, exclus de la croissance ou en position de soutien, résistent tant bien que mal au processus d'intégration. Il faut :

- être présent dans ces milieux pour analyser et comprendre le mode de fonctionnement des systèmes sociaux et des systèmes productifs existants car « le progrès ne peut s'insérer, l'invention ne peut naître qu'avec des éléments pré-existants. Elle se situe dans une ligne technologique déterminée » (1).

- être présent pour observer les innovations « spontanées » qui permettent une évolution de ces systèmes. Face à l'évolution de l'environnement économique et social, notamment face à l'extension de l'économie de marché et à la dégradation du capital de fertilité, les systèmes paysans et artisanaux doivent en permanence se « recaler ».

- renforcer la capacité d'expérimentation technique et sociale de ces groupes, et

(1) Bertrand Gille, « Histoire des techniques », La Pléiade, p. 40.



mettre à leur service les compétences scientifiques, celles au moins qui sont à la recherche d'un enracinement dans les luttes vitales qui se déploient aujourd'hui.

• faciliter l'échange paysan, artisan, ouvrier, entre ces « expérimentateurs » et le public potentiellement concerné. L'innovation se diffuse en effet essentiellement horizontalement entre producteurs. Dès lors qu'une technique est appropriable, elle se diffusera sans difficulté si elle améliore les performances eu égard aux objectifs poursuivis par le groupe (sécurité et amélioration des rendements sans perturbation des systèmes sociaux et productifs) (1).

• faciliter le passage du *micro* au *macro*. Il importe en effet de faire évoluer les politiques sectorielles et la planification à partir de résultats obtenus sur le terrain. Il faudra sans doute « tout reconstruire de bas en haut tandis que tout se désorganisera sous la pression d'intérêts transactionnels incontrôlables » (2).

Ce processus d'appui aux stratégies populaires par opposition aux stratégies technocratiques descendantes n'aura d'efficacité que si dans les marges se développe un mouvement qui peut prendre des formes associatives ou coopératives. La crise des administrations du tiers-monde, leur asphyxie orchestrée par le FMI et la BIRD, créent pour le mouvement associatif un espace nouveau.

2. Engager au centre un processus de maîtrise de la technologie par les producteurs.

La sortie de crise par le recentrage des économies nécessite que se redéfinisse l'appareillage technologique du secteur central, noyau dur de ce que certains appellent l'économie duale. Les enjeux de ce processus ont été souvent étudiés. Les principaux défis sont :

• la réduction des échelles permettant la constitution d'unités compatibles avec des marchés réduits et une possible maîtrise sociale locale de la production ;

(1) Pour faciliter cet échange, il faut :

- faire la carte du système productif et des innovations par grande zone homogène ;
- financer des déplacements à petite ou à grande échelle inter-régionale ou internationale ;
- construire des outils d'accumulation, de traitement et de diffusion de l'information : centre de documentation, service question-réponse... ;
- mettre en contact les « novateurs sociaux et techniques » avec les scientifiques et techniciens, les responsables de politiques sectorielles ou territoriales.

- une décapitalisation des filières techniques permettant une plus grande utilisation du travail devenu abondant et une moindre consommation de capitaux devenus chers et rares ;
- une biologisation permettant d'économiser l'énergie et les matières premières ;
- une informatisation permettant d'économiser de l'énergie, notamment par réduction des transports physiques et assurant une plus grande démocratisation de la production.

La capacité des travailleurs à participer à la recherche, à l'expérimentation et à l'innovation, a été mise au Japon au service de la compétitivité des entreprises. Ne pourrait-elle pas permettre de définir les technologies d'un « nouvel ordre économique international » ?

Pour en favoriser l'émergence, il est indispensable que, de plus en plus, les travailleurs des pays développés se saisissent des enjeux technologiques.

Appuyés notamment sur leurs organisations syndicales, ils ont les moyens de mener sur ce terrain une action dont les objectifs-clés (par analogie au travail mené dans les périphéries du Nord et du Sud), seraient :

1. analyser et comprendre les systèmes productifs (organisations et techniques) ;
2. repérer les innovations spontanées qui permettent l'évolution de ces systèmes ;
3. définir une alliance entre les compétences scientifiques et les travailleurs d'entreprise ;
4. expérimenter de nouvelles hypothèses dans le cadre des entreprises en accord, bien sûr, avec leurs responsables et avec le soutien des fonds compétents (ANVAR, programmes mobilisateurs...) ;
5. faciliter l'échange horizontal dans le respect des règles de la concurrence ;
6. faciliter le passage du *micro* vers des politiques sectorielles (1).

### Construire, chacun chez soi, le nouvel ordre économique

Il n'y a de véritable coopération que s'il y a une lutte parallèle pour résoudre la crise

(1) Les 4 premiers points peuvent se négocier dans les entreprises avec les responsables. Les points 5 et 6 posent d'autres problèmes (secrets industriels, règles de la concurrence), ils supposent de délimiter le champ de ce travail d'animation. Ce champ est en définitive le cœur d'une politique industrielle nationale. Au-delà de la compétitivité que l'on doit dans le système actuel prendre comme une exigence vitale, ne peut-on pas aussi réorienter l'évolution du mode de production ?

## L'ORIENTATION NICE-LAGOS

■ Aux rencontres de Nice en 1982, qui faisaient suite aux rencontres de Lagos sur les mêmes sujets, l'ancien ministre de la Coopération Jean-Pierre Cot formulait ainsi sa conception du développement autocentré :

« Un développement auto-centré, cela veut dire quoi ? Dans mon esprit, cela veut dire une protection des espaces physiques, économiques, sociaux et une organisation des échanges. Cela veut dire une revitalisation des sociétés productives, et notamment des paysanneries ; cela veut dire une exploitation endogène et indigène des espaces et des richesses. Ces trois principes que je viens d'énoncer prennent à contre-pied ceux qui souhaitent renforcer la division internationale du travail, la hiérarchisation des espaces, la polarisation des échanges. »

Dans cette perspective, les sciences et techniques doivent être un moteur du nouvel ordre international à construire :

« Ceci, à vrai dire, implique une remise en question de la coopération telle qu'elle s'est pratiquée, et même ce que j'oserais appeler une véritable révolution culturelle, car il faut que nous abandonnions, les uns et les autres, la recherche d'un mimétisme nuisible et destructeur. Il faut que nous refusions – comme vous l'avez fait à Lagos – le concept même de transfert de technologies – nous devons parler d'échanges technologiques entre partenaires qui ont leur propre acquis,

leurs propres expériences, leurs propres histoires, leur propre géographie. »

Il faudrait donc à la fois revaloriser les savoirs et capacités techniques des pays du Sud, lancer en commun des projets technologiques « de pointe » et promouvoir « une science au service du développement » :

« Appui à la définition des stratégies nationales, scientifiques et à l'organisation de séminaires interafricains pour former des administrateurs et des planificateurs de technologies et de recherche. »

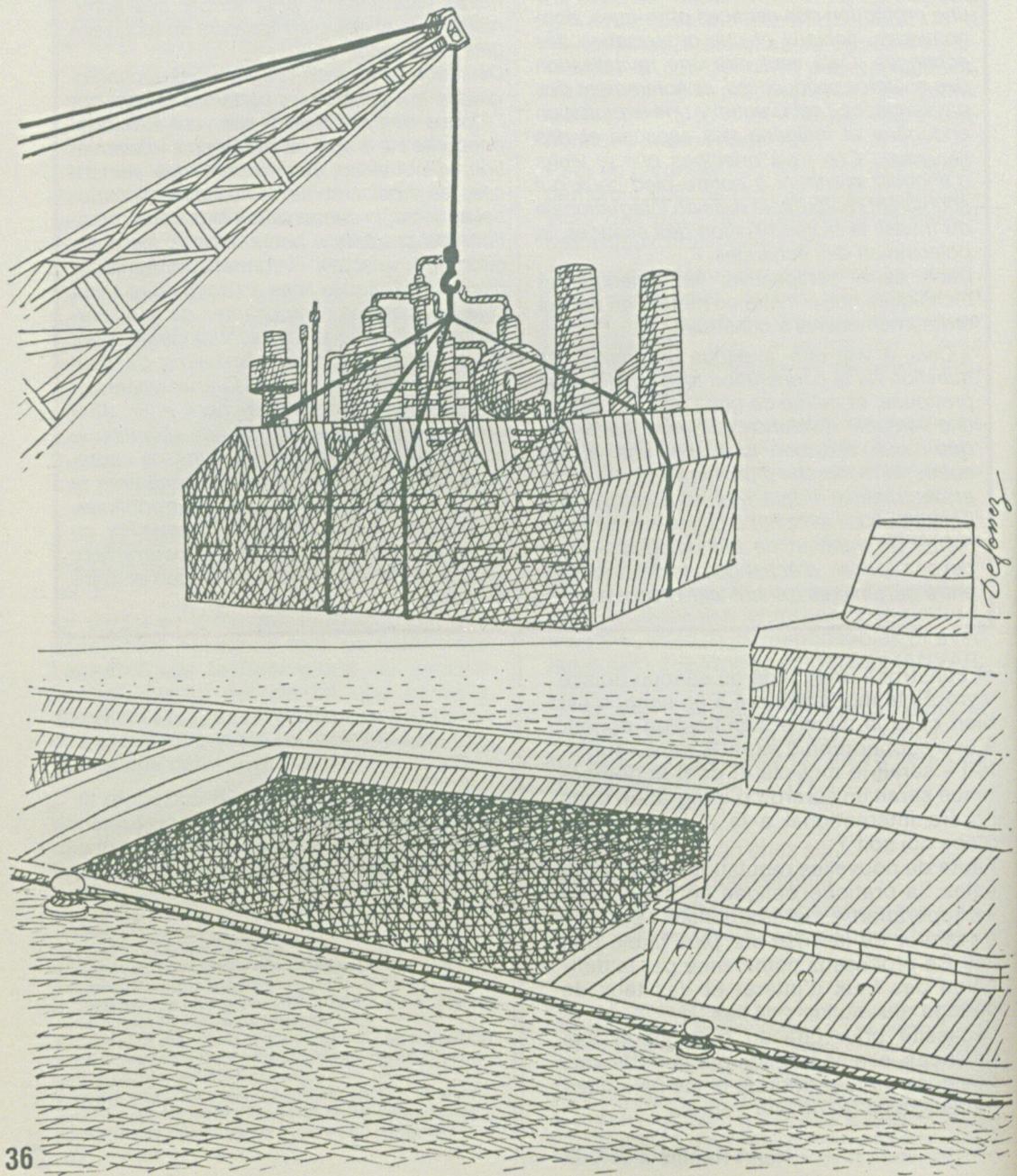
Définition de grands programmes technologiques qui concernent certaines filières que l'Afrique doit maîtriser si elle veut être indépendante : il s'agit de recherche, d'innovation, d'industries, par exemple les semences, les médicaments, les vaccins, le matériel agricole, la conservation et la transformation des produits à petite échelle, les énergies renouvelables, l'informatique, les techniques biologiques liées à l'agriculture ; tout cela ce sont des composantes de la souveraineté scientifique et technologique pour nous. Organisation de séminaires de haut niveau pour le recyclage des enseignants et des chercheurs ; développement, enfin, d'un grand programme d'information scientifique et technique et lancement, dans ce cadre, d'un certain nombre d'initiatives comme la création éventuelle d'une revue scientifique, l'exposition audiovisuelle de maquettes ou de fiches, enfin de tout ce qui pourra faire circuler cette information en Afrique et entre Africains. »

et construire un monde où chacun puisse vivre. Si le mot solidarité a un sens, c'est bien celui-là. Quelle signification donner à une coopération d'experts dont « transfert » serait le mot-clé et dont la compétence serait un surcroît d'intégration dans l'ordre international à la plus mauvaise place qui soit ?

Faute de nouvelles régulations internationales, la pratique obligée en matière de « coopération » internationale est de transférer de la crise sur plus faible que soi. Ce processus commence par la définition des taux d'intérêt et des taux de change du dollar par les U.S.A. et la nécessité pour chacun d'équilibrer ses balances, elle se termine par la dette vertigineuse du tiers-monde et les politiques de récession qu'on leur impose.

# LA COOPÉRATION INDUSTRIELLE

par Pierre Judet



LA DÉCENNIE 70 a été caractérisée dans le tiers-monde par une accélération du processus d'industrialisation, non seulement dans les NPI et dans de nombreux pays pétroliers, mais aussi dans plusieurs pays importateurs de pétrole à revenu moyen ou faible.

Au début des années 80, la tendance est au ralentissement du processus et plutôt au désenchantement. De nombreux projets industriels sont annulés ou provisoirement gelés tandis que des conférences de Monrovia-Lagos au rapport Berque et au mémo-randum CEE, l'accent est mis sur le développement prioritaire de l'agriculture et de l'activité rurale.

Néanmoins, quelle que soit l'infexion nécessaire des accents et des priorités, il est clair que la constitution d'un secteur industriel dans les pays du tiers-monde demeure à l'ordre du jour.

C'est un *impératif de long terme* qui s'inscrit dans la logique de la poussée démographique, dont le ralentissement, en Amérique Latine et en Asie est compensé par son accélération en Afrique (progression des taux de fécondité). Au rythme actuel, la population des villes africaines doublera d'ici à 1990 et quadruplera d'ici à l'an 2000, tandis que la croissance des villes latino-américaines et asiatiques sera presque aussi rapide. Il existe un lien nécessaire entre emploi urbain et industrie, entre industrie et construction d'infrastructures répondant à la satisfaction des besoins ; entre industrie et promotion d'une agriculture capable de nourrir les campagnes mais aussi les villes...

C'est également un *impératif de court terme*, dans la mesure où la nécessaire digestion de l'industrialisation des années 70, ajoutée à la pénurie des ressources financières fraîches jouent en faveur d'une croissance

industrielle plus intensive qu'extensive, privilégiant le fonctionnement efficace et l'utilisation optimale des installations ainsi que l'élévation de la productivité du travail...

C'est dans ce contexte que s'élèvent d'ailleurs depuis quelques mois de nombreux plaidoyers en faveur d'un développement plus autocentré.

La croissance rapide de l'emploi industriel dans les pays du tiers-monde au cours des années 70 s'est accompagnée d'une baisse sensible du taux de croissance de la productivité du travail. Le ralentissement de la croissance de l'emploi industriel amorcé depuis la fin des années 70 appelle, dans la période de crise actuelle, compensation, en particulier sous forme d'élévation du taux de croissance de la productivité du travail. Ce qui ne manquera pas d'alimenter, chez de nombreux pays du tiers-monde, une revendication d'appui renforcé à leurs industries, formulée en termes de contribution à la formation, d'assistance au démarrage, à la montée en production et à la maintenance, de transmission efficace de techniques performantes... en somme de coopération industrielle.

### Les trois « tiers-mondes »

Cette demande est et sera quantitativement et qualitativement différente suivant le niveau de développement industriel et de maîtrise technique atteint par chacun des pays en voie de développement. Bien que toute typologie soit contestable, on pourrait classer, de ce point de vue, les pays du tiers-monde en trois catégories.

*Les pays de catégorie 1* disposent d'un tissu industriel lâche ou inexistant ; leur capacité de projet (et de maîtrise technique) est très faible, parfois pratiquement nulle. Ces pays, où les projets nouveaux sont et seront à moyen terme rares, ont par contre de fréquents problèmes de reprises, de redémarrages ou de recomposition d'unités récentes ou plus anciennes, arrêtées ou fonctionnant à 10 ou 20 % de leur capacité.

Ces pays appartenant aux PMA (pays moins avancés) appellent des opérations étoffées et durables allant de l'étude de projet à une longue période de fonctionnement (ou de reprise). Il s'agit d'opérations qui se traduisent par une augmentation de coût de 60 à 100 % et davantage.

La pauvreté de ces économies ne leur per-

#### PRODUCTION MANUFACTURIÈRE DANS LE TIERS-MONDE ÉVOLUTION PASSÉE ET PROJECTION (Source ONUDI)

Pays en développement	Taux de croissance annuel			
	1960-70	1970-79	1978-79	1980-90*
Emploi dans l'industrie manufacturière	3,6	5,6	1,8	2,6
Productivité du travail	2,6	0,9	1,5	3,8
Production manufacturière	6,2	6,5	3,3	6,4

\* Projection tirée du scénario moyen O.N.U.D.I.

met guère de supporter de tels surcoûts (1).

Pour cette catégorie de pays, coopération industrielle signifie (d'autant plus qu'il s'agit d'unités petites et moyennes) recours à l'aide, ce qui suppose une meilleure articulation entre les initiatives des agents industriels et les organismes chargés de mettre en œuvre les différentes modalités de l'aide...

Le coût des expatriés et, plus généralement, des assistants techniques français ou européens pose le problème de la concurrence, en train de s'affirmer, de « coopérants » originaires du « Sud » : de l'Inde, de Corée, du Brésil, d'Asie Orientale et d'Amérique latine, qui proposent des « hommes mois » à des coûts 2, 3 ou 4 fois inférieurs.

On peut se demander si une part croissante des opérations de coopération industrielle avec les pays les plus pauvres ne devrait pas être progressivement organisée en intégrant ces opportunités nouvelles.

*Les pays de la catégorie 2*, où le processus d'industrialisation date de moins d'une génération, ont un tissu industriel fragmentaire et des capacités de projet et de réalisation limitées bien que non négligeables. Cette catégorie comprend des pays moyens : latino-américains (Colombie-Pérou), asiatiques (Thaïlande, Philippines), méditerranéens (Egypte, Algérie), dont de nombreux pays pétroliers.

Des relations industrielles plus coopératives semblent, dans ce cas, plus délicates à établir et à promouvoir, car il s'agit à la fois pour le partenaire industrialisé :

- d'apporter des contributions dont l'efficacité fait l'objet d'une évaluation attentive,
- tout en acceptant de laisser la place aux initiatives du partenaire afin de favoriser chez lui la mise en place d'une maîtrise technique plus assurée. La revendication algérienne de garanties plus étendues dans le cadre de contrats dits « produits en main » et la difficulté extrême à les mettre en œuvre témoigne des problèmes posés par une articulation des procédures conciliant garantie d'un appui technique lourd et encouragement à l'émancipation du partenaire.

*Les pays de la catégorie 3* sont essentiellement les Nouveaux Pays Industriels : leur niveau technique est élevé, leur tissu industriel en complexification rapide, leur capacité de projet et de réalisation déjà concurrentielle.

(1) On peut se demander jusqu'à quand la Côte d'Ivoire (qui n'est pas le pays le plus pauvre de la région) supportera que les seuls salaires des expatriés, liés au fonctionnement de l'industrie, représentent 25 % de la valeur ajoutée manufacturière.

Ces pays sont preneurs d'opérations ponctuelles d'appui, liées à la maîtrise de nouvelles techniques, sous forme de contributions à la formation et au démarrage d'unités.

Ils lient de plus en plus l'achat de techniques (accords de licence), à l'acquisition des savoir-faire nécessaires à leur mise en œuvre ; ils supportent de plus en plus mal l'application de clauses restreignant le droit à l'exportation. Ils demandent la transmission des savoirs relevant de l'ingénierie de base (cf contrat COPESUL entre Technip et le Honduras) ce qui débouche normalement sur l'appui à la mise en place de capacités de recherche et développement (ex. : Neyric au Brésil).

Ainsi les demandes formulées par les pays de la catégorie 3 appellent la mise en œuvre de relations industrielles qui tendent vers un niveau de plus grande égalité, où il devient possible de parler de « coopération industrielle » Nord/Sud/Sud (France/Inde/Algérie).

### Les acteurs français de la coopération industrielle

L'ouverture de l'économie française est forte, on le sait, sur l'Afrique et le Moyen-Orient, c'est-à-dire sur des pays, appartenant, pour la plupart, aux catégories 1 et 2 et qui ne représentent que 20 % environ de la capacité industrielle du tiers-monde. La France entretient, par contre, des contacts plus lâches avec les pays d'Amérique Latine et d'Asie (les NPI) qui détiennent 80 % de la capacité industrielle du tiers-monde. Des réorientations s'imposent, avec un intérêt nouveau porté à des zones moins familiaires. Il est indispensable de savoir ce qui se passe et de connaître les évolutions qui se dessinent dans ces zones autrement que par bribes. Encore faut-il se préparer à payer des droits d'entrée dans des marchés dynamiques en consentant à apporter des savoir-faire mais aussi à introduire les nouveaux partenaires convoités auprès de partenaires familiers (en Afrique) qui, de toute façon, ont cessé d'être exclusifs. En période de crise, entrer en coopération peut être la seule façon d'éviter la guerre économique déclarée...

L'extension des politiques dites de « coopération » aux relations industrielles est une nouveauté. Traditionnellement, c'est-à-dire depuis les indépendances africaines de 1960, les organismes de coopération dont s'était doté l'Etat, étaient spécialisés dans :

- l'étude et l'évaluation des projets relevant de préférence de l'Agriculture, de la Santé, des Communications : SEDES, SCET-COOP ;
- le financement des projets : CCCE ;
- les interventions agricoles : BDPA, SCET-COOP, CFDT, etc. ;
- l'artisanat : SATEC.

La coopération industrielle était laissée à l'initiative des entreprises : entreprises industrielles et minières, entreprises d'ingénierie et ensembliers, sociétés d'organisation et de formation. Ces sociétés étaient soutenues par l'Etat beaucoup plus à travers des crédits à leurs clients et des assurances de remboursement (COFACE) que par une contribution directe à la réalisation ou au fonctionnement des projets industriels.

Dans le nouveau contexte, l'Etat est appelé à jouer un rôle plus actif et plus direct, sous des formes multiples :

- Rôle d'*accompagnement* et de *soutien*, dans le cas d'interventions d'appui *technique* menées dans des pays de catégorie 1 et 2 : aide financière, garantie morale sur le sérieux, la compétence (et la non défaillance) des agents nationaux intéressés, certaines revendications se faisant jour pour que cette garantie morale se transforme en garantie de droit (projet algérien proposé aux 77 en 1975).
- Rôle d'*aide pour le financement*, à conditions préférentielles des coûts (de conception, de remodelage des projets) entraînés par l'adaptation d'un processus industriel à un environnement nouveau ; éventuellement pour le financement des surcoûts découlant, à travers l'appel à des fournisseurs locaux, de la création d'une capacité de maîtrise technique.
- Rôle d'*identification* à long et à très long terme des caractéristiques de l'industrialisation des différentes catégories de pays du tiers monde afin de permettre aux agents industriels d'ajuster leurs objectifs de « sortie » à l'extérieur et de coopération industrielle.
- Rôle d'*orientation* des secteurs sur lesquels l'Etat est en prise directe, dans le domaine de l'enseignement, de la formation professionnelle et de la recherche.
- Rôle d'*impulsion* des agents industriels relevant de sa tutelle directe, c'est-à-dire des entreprises nationales : pétrolières,

minières, manufacturières et d'ingénierie, après évaluation de l'impact de leurs implantations outre-mer et de leurs interventions de promotion de l'industrialisation dans les pays du tiers-monde. Ces entreprises sont en effet appelées, après les réorientations qui s'imposent, à apporter une contribution exemplaire à la promotion de l'autonomie technique de leurs partenaires, grâce à des actions de formation, d'assistance technique, de cession de licences et de savoir-faire et au lancement de recherches de techniques adaptées aux besoins.

Quelle que soit l'importance des interventions et impulsions de l'état, ce sont les acteurs industriels directs qui détiennent le rôle central. C'est à leur niveau que se dessine le caractère plus ou moins coopératif des relations industrielles avec le tiers-monde...

Il dépend en effet de la bonne volonté des entreprises :

- que la rédaction des contrats de licence réintroduise ou non « de facto » (sinon « de jure ») des clauses plus ou moins limitatives jusqu'à en devenir « abusives ».
- que la transmission du savoir-faire conditionnant la mise en œuvre d'une technique acquise soit, après paiement des royalties, très libérale ou très restrictive et à nouveau très onéreuse ;
- que l'accès du partenaire à la visite des ateliers du bailleur de licence et à toute information complémentaire soit libre ou bien quasi impossible... ;
- que les actions de formation fassent l'objet d'une attention distraite ou bien d'un intérêt tenace.

L'entrée dans la coopération industrielle implique que l'entreprise accepte une *transformation de son organisation* en touchant à l'orientation de différents services et de nombreux personnels. La transformation est d'autant plus sensible que l'entreprise est bien organisée et que les attributions sont exactement distribuées. Encore faut-il que cette transformation qui a un coût financier (et psychologique) soit acceptée par la firme et le personnel.

L'entrée dans la coopération industrielle intéresse *l'ensemble des personnels* de l'entreprise. Dans un pays où on se plaint d'avoir du mal à trouver des personnels disposés à s'expatrier, la définition d'un statut garantissant la réintégration des « coopé-

rants » et leur maintenant ouvertes les possibilités de promotion, est une tâche prioritaire. Cela ne suffit pas dans la mesure où l'efficacité de la transmission des savoirs dépend de leur identification et de leur formation.

Or, on découvre ou on réapprend aujourd'hui que les savoirs industriels sont mal inventoriés et, en conséquence, mal transmis. Car les savoirs industriels ne sont pas seulement répertoriés par l'ingénieur, mais aussi détenus, parfois de façon informelle et collective, au niveau des ateliers, y compris par des travailleurs réputés sans qualification...

Il est probable que l'attention insuffisante accordée à ces savoirs et bien sûr à leur transmission explique un certain nombre de ratés dans les opérations de transfert des techniques industrielles. Ces constatations ouvrent un large champ de recherche ; elles appellent probablement des ajustements dans la manière de concevoir et de réaliser des transferts, ainsi qu'un élargissement des catégories de personnels intéressés, des ingénieurs et techniciens aux travailleurs d'ateliers.

Cela suppose en tout cas qu'une action de coopération industrielle fasse l'objet d'informations auprès de la totalité du personnel et de réorganisation afin d'aboutir à un accord le plus large possible. Cet aspect des choses est d'autant plus important que cela conduit probablement à poser de façon renouvelée la question des qualifications réelles et de leur reconnaissance.

### Travailler en réseau

De nombreuses entreprises industrielles sont de dimensions trop restreintes pour accéder par leurs propres moyens à des relations de coopération industrielle. Leur participation dépend de la création de regroupements déjà ébauchés ici et là :

- dans le cadre des régions (organisations régionales et chambres de commerce).
- autour des grands groupes industriels (Rhône-Poulenc, PUK...).

A travers des formules diverses, il s'agit de mettre à la disposition d'entreprises dispersées :

- un réseau d'informations,
- un soutien facilitant le montage et la continuité d'opérations diverses de coopération.

Les Shoshas (General Trading Companies) jouent ce rôle au Japon : de collecte et de

diffusion de l'information, de repérage et de mise à disposition des techniques, de montage d'opérations financières et d'assistance, de commercialisation en retour des produits fabriqués, etc...

Ce type d'organisme ne fait pas partie de la tradition française, ce que confirme l'échec de la tentative de reconversion d'anciens grands comptoirs coloniaux (SCOA - OLLIERVIER).

Mais il existe d'autres formules. Il semble en particulier que les réseaux internationaux d'information et de soutien établis par les chambres de commerce allemandes, anglaises ou autrichiennes offrent un appui efficace aux entreprises en quête de nouvelles réalisations avec l'étranger. Un appui que ne trouvent guère les entreprises françaises, spécialement dans les zones les moins familiaires pour le commerce français. Il ne semble pas en effet que les services techniques et commerciaux des ambassades aient vocation à jouer ce rôle, en se substituant à des réseaux et organismes relevant de l'initiative des agents industriels eux-mêmes.

La tâche des représentants de l'Etat, d'incitation, de soutien, de repérage prospectif des évolutions est déjà suffisamment lourde et elle devrait le devenir encore davantage dans l'avenir.

### « Coopérer »

Après le « poisonnement » d'offres industrielles en tous genres qui a caractérisé la deuxième moitié des années 70, un tri s'impose pour décourager et éliminer les interventions suspectes et parfois franchement malhonnêtes, en particulier dans les pays de la catégorie 1 dépourvus de capacités d'évaluation. Cela veut dire :

- une chasse délibérée aux sociétés fantômes proposant des coups alléchants qui se révèlent ensuite catastrophiques (parmi beaucoup d'autres exemples : l'usine d'oxygène-acétylène en Guinée Bissau) ;
- la surveillance des surfacturations et recherche des moyens de les réduire quand elles sont liées au développement d'une coopération réellement orientée vers la promotion du partenaire ;
- le refus de l'utilisation de relations dites de coopération pour l'expérimentation et le placement de procédés mal rodés ou de prototypes invendables sur le marché (du type pompe solaire SOFRETES...), sauf si ces opérations s'intègrent dans une entre-

prise commune de recherche-développement acceptée en tant que telle par les deux partenaires.

Dans le domaine de la coopération industrielle, les demandes du tiers-monde sont contradictoires :

- elles font pression, d'une part, pour l'obtention de résultats garantis dans le cadre d'une tendance à la « globalisation » (passage du contrat « clé en main » au contrat « produit en main » en Algérie au cours des années 70).

- elles militent, d'autre part, en faveur de la mise en œuvre accélérée d'une maîtrise technique autochtone, grâce à l'ouverture du « paquet » technique au profit de l'ingénierie et de l'industrie de biens d'équipement nationales.

Il convient, dans ce contexte, de tenir compte de l'expérience accumulée. Elle enseigne, semble-t-il :

- qu'il n'existe pas de véritables contrat « produit en main » où soit appliquée en pratique le clause de garantie effective de résultats ;
- que, par contre, des actions de soutien et d'accompagnement plus cohérentes sont les conditions nécessaires pour une communication réelle et durable des savoirs et des savoir-faire techniques.

En conséquence, s'impose à toute politique de coopération industrielle, la poursuite permanente de deux objectifs (à moduler et à hiérarchiser dans le temps) :

- accepter de « défaire le paquet industriel » afin de le rendre compréhensible et accessible aux partenaires qui se donnent les moyens de s'en saisir ;
- tout en proposant les mesures et les actions susceptibles d'assurer la transmission de l'information et du savoir-faire, pendant le temps qu'il faut (d'autant plus long que le niveau technique du partenaire est plus bas).

On se rappellera de toute façon - les expériences historiques semblent le prouver - qu'un *minimum de capacité de recul* (c'est-à-dire à la fois de discussion, de contestation et d'initiatives) doit être acceptée et même promue chez le partenaire, car elle conditionne le lancement et le déroulement d'un processus d'apprentissage autochtone.

Cela suppose :

- Une évaluation et un suivi permanent des perspectives d'industrialisation (plans, projets...) des pays du tiers monde (en particulier des pays appartenant aux zones les moins familières en Amérique latine et en Asie) afin d'apprécier les besoins qui en découlent en matière de cession de licences et de savoir-faire, de formation, d'assistance technique, de financement, d'équipements, mais aussi de produits à accepter temporairement ou pas en échange (compensation).

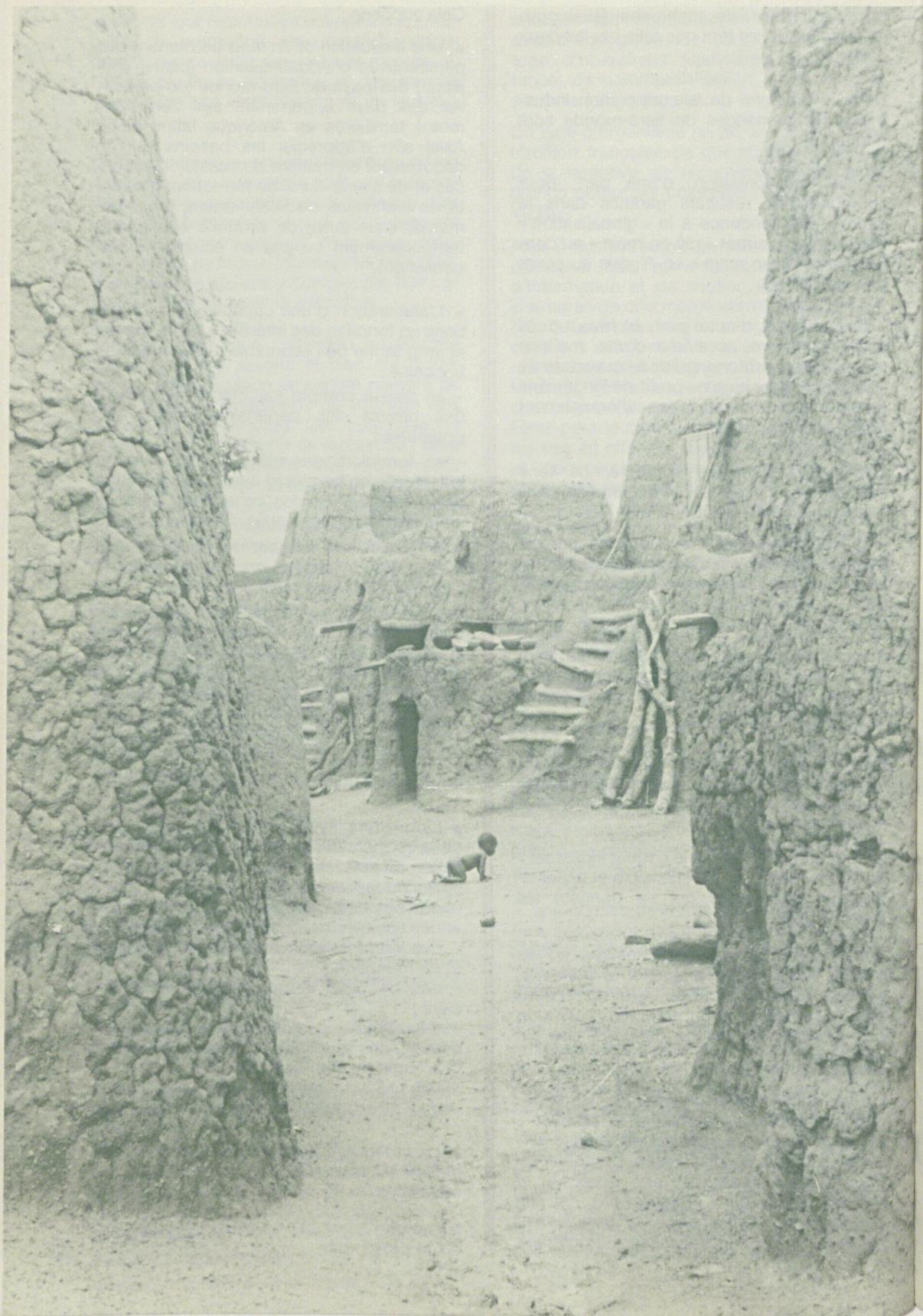
- L'élaboration d'une capacité de propositions en fonction des intérêts à court, moyen et long terme de l'économie et de l'industrie française :

- en tenant compte (de manière sélective) des projets des partenaires actuels ou potentiels ;
- en formulant des offres de coopération industrielle en harmonie avec une projection de la construction des échanges extérieurs (commerciaux, techniques, financiers) ;
- en jouant à la fois sur des modalités de coopération bilatérale mais également du type Nord/Sud/Sud et Ouest/Est/Sud ;
- sans oublier d'utiliser les possibilités ouvertes par les organisations internationales (O.N.U.D.I., C.N.U.C.E.D.) ;
- en se rappelant que le repli protectionniste comme doctrine risque de sacrifier le long terme et le moyen terme au court et au très court terme. Il est par exemple délicat de dresser des barrières devant le manioc asiatique lorsqu'on a des airbus à vendre.

- L'ouverture systématique aux exigences de la coopération se traduit en fait d'organisation en spécialisation de personnels et en lignes budgétaires :

- des services intéressés de l'Etat ;
- des sociétés nationales (nationalisées) ;
- des entreprises industrielles d'ingénierie et de formation ;
- des banques et des organismes financiers ;
- des réseaux d'information et de support relevant des syndicats professionnels et des chambres de commerce ;
- des organisations de travailleurs ;
- de l'université et de la recherche.

- La création d'Instituts de la coopération industrielle regroupant les principaux agents intéressés.



# IRREMPLAÇABLES O.N.G.

par Michel Dughéra

■ Nées dans les années 60, à l'orée de la deuxième décennie du développement, les ONG (organisations non gouvernementales) sont aujourd'hui devenues, du fait des lourdeurs coûteuses de l'aide internationale, les acteurs d'un nouveau type d'intervention.

Elles sont d'abord apparues sur nos écrans à l'occasion de la sécheresse du Sahel. Dans un moment d'incapacité générale des pouvoirs nationaux et internationaux, tout le monde a pu les voir organiser, distribution de nourriture et premiers soins aux populations. Depuis lors, les ONG du Nord ont bénéficié d'un double mouvement : la sympathie des populations européennes et la confiance des gouvernements, qui leur ont valu de voir leurs budgets considérablement augmentés.

## Une certaine idée du développement

L'idée force de la plupart des ONG est que les populations concernées doivent prendre en main leur propre développement. (1).

Celui-ci doit être *endogène* et *autoцentré*, s'écarte du mimétisme à l'égard des pays industrialisés ; et ce que l'intervention de ces pays, a parfois déstructuré, il faut le reconstruire.

Le développement doit être *solidaire*, étendu à tous, dans toutes les dimensions de la vie, ce qui implique de la part de tous, des remises en causes, longues et difficiles.

Pour que les populations du tiers-monde maîtrisent leur développement, et que celui-ci soit mené à *égalité des partenaires*, la qualité des actions de *formation* est essentielle.

Haute-Volta

Dans cette logique les niveaux privilégiés d'intervention des ONG sont :

- le niveau *relationnel* (rencontres, sensibilisation, information...)
- le niveau de la *structuration* (structures coopératives, réinstallation de population, etc.)
- aux niveaux de la *formation* et de la *recherche*
- au niveau *financier* (aides, mobilisation de ressources).

Le coût de leurs interventions est infiniment moins lourd que celui de la coopération « classique » ou des missions d'experts.

## Les avantages de la souplesse

Les administrateurs du Nord ont trouvé dans les ONG, des interlocuteurs capables, apparemment, de mener à bien des actions de développement sur le terrain ; et non de créer, comme le dit un haut fonctionnaire africain, « *des bureaucraties d'Etat qui ont accumulé erreurs psychologiques et fautes de gestion et qui sont devenues aujourd'hui des gouffres à subvention* ».

(1) On trouvera des informations utiles (1983) sur les ONG dans le fascicule : « *Le tiers-monde, que faire ?* ». (Tél. 555.95.44). On pourra lire aussi deux documents ronéotés sur les organisations non gouvernementales :

*Les ONG d'aide au développement* (enquête auprès de 61 ONG), Maison de la Coopération, 27-33, quai Le Gallo 92517, Boulogne-Billancourt.

*« ONG et coopération internationale en Afrique, au Sud du Sahara »*, par le GRET, 34, rue Dumont D'Urville, 75116 Paris.

Ces administrations n'hésitent pas à financer entièrement les projets soumis par les ONG, sous la forme de subventions versées aux associations. Ceci peut entraîner des rigidités, les représentants des gouvernements s'attachant à s'engager sur des projets, ils exigent un plan bouclé de la part du demandeur : prudence légitime, satisfaisante sur le papier, mais qui peut limiter la souplesse d'intervention.

### Les inconvénients de l'intermittence

Mais les problèmes les plus sérieux se posent dans les pays du sud. L'envoi d'aides massives mais sporadiques permet de sauver des vies ; elle peut également entraîner la dissolution des communautés.

Les dirigeants des nations exsangues se déchargeant de l'aide sur les pays développés. Les populations s'installent dans l'attente ; certaines, mieux loties que d'autres, profitent des capacités de certains notables à s'accaparer l'aide, de nouveaux réseaux de pouvoir naissent en marge d'une administration en déshérence.

L'action des organisations non gouvernementales rencontre ici ses propres limites. Au-delà de l'aide d'urgence toujours nécessaire, les ONG assurent du caractère temporaire de leurs interventions qui doivent déboucher sur la prise en main du développement par les populations. Malheureusement, leurs retraits sont également liés à leur manque de capacité financière trop souvent enfermée dans les limites étroites d'un projet. Ceci est d'autant plus vrai, pour certaines ONG « passagères » qui, nées au terme d'une action ponctuelle de collecte, cherchent un point de chute dans le tiers-monde. Engagées auprès des donateurs sur un type précis de projet, elles vont parfois jusqu'à l'imposer aux collectivités d'accueil qui l'acceptent trop contentes d'avoir « quelque chose ».

Si les ONG ont su faire preuve de plus d'efficacité dans l'aide d'urgence aux populations, il leur reste donc à élaborer avec les acteurs locaux un véritable développement.

### Au Sud, de nouveaux acteurs

De nouveaux acteurs apparaissent dans les pays du Sud, et se développent dans deux directions : des organisations paysannes ou professionnelles agricoles (coopératives, banques populaires, maisons familiales rurales, etc.) et des associations ou groupements de base.

44 Ces acteurs se regroupent souvent en fédé-

rations non gouvernementales pour couvrir leur région ou leur pays. Dans plusieurs pays, l'ensemble des ONG forme un collectif qui sera, pour l'Etat et l'extérieur, l'interlocuteur associatif. Sur le plan africain, des relais importants existent qui confortent le mouvement associatif de chaque pays. Il s'agit pour les ONG du Nord, de ne pas les confondre avec de simples intermédiaires chargés de distribuer l'aide.

Le processus de développement est lent, parfois désespérant et douloureux ; l'émergence d'associations, telles les « Unions de groupements », dans la mesure où elles ont fait leurs preuves en se faisant admettre des chefferies traditionnelles et des appareils des partis, peuvent être de réels agents de développement.

Ces associations doivent trouver auprès d'ONG compétentes et financièrement capables de s'engager durablement, l'interlocuteur susceptible de les aider à réaliser leurs projets de développement.

Cette aide doit développer la responsabilité du groupement, l'ONG se limitant à apporter des conseils, une écoute et une aide financière jamais excessive et bien répartie.

Le financement ne doit, de toute façon, pas être consenti à fonds perdus ; il ne s'agit pas, bien sûr, de remboursement mais d'amener la communauté aidée à prévoir l'amortissement des installations, et l'extension aux communautés avoisinantes. Ainsi font en Haute-Volta, les groupements de femmes avec les moulins à céréales. Elles ont fixé le prix de manière à ce qu'il couvre la part du fonctionnement, celle de l'amortissement (le « moulin-fils » disent-elles) et la troisième qui servira à payer un moulin au village voisin : le moulin-fille. (1)

Cette recherche d'un nouveau mode de développement concerne aussi les ONG du NORD. Nées souvent de mouvements charitables et généreux, elles ont dû intégrer recherche de financement et gestion de projet.

Désormais, il s'agit d'écrire en commun avec les autochtones une nouvelle partition du développement qui inclue la remise en cause du maldéveloppement au Nord.

Cet enjeu est aussi celui de la solidarité syndicale internationale, et les années qui viennent devraient voir le syndicalisme développer son action, sous des formes appropriées, et avec ses capacités spécifiques, en tant qu'organisation non gouvernementale.

M. D.

(1) Les ONG au Sahel, « Economie et humanisme », nov.-déc. 1982.



LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES de développement ont adressé aux rédacteurs du IX<sup>e</sup> Plan des recommandations pour une « coopération décentralisée », dont nous reproduisons quelques points essentiels.

Après avoir souligné la nécessité de réorientations majeures (pour la défense des droits de l'homme, la valorisation des différences culturelles, la réorganisation des échanges internationaux, la promotion de nouveaux espaces économiques et de la coopération multilatérale), les ONG recommandent l'établissement d'une coopération quadrangulaire Nord-Sud - gouvernementale - non gouvernementale.

#### METTRE AU POINT

- une nouvelle politique de recherche établissant une relation avec le niveau populaire et gardant comme critère central l'appropriation technologique.
- une nouvelle politique de formation au service des stratégies populaires (paysannes). Revoir les contenus, les pédagogies, les finalités, les structures des filières éducatives, les statuts des formations, particulièrement dans l'enseignement primaire et secondaire.
- un nouveau système de financement qui privilégierait les projets élaborés et maîtrisés par les groupes organisés à la base. Un financement qui, mixé à l'épargne locale, s'orienterait vers les petits projets autocentrés.

#### MODIFIER CERTAINES PRATIQUES

- favoriser le recours aux produits et aux services locaux en dépliant une partie de l'aide économique. Assortir l'aide économique publique d'une clause sociale.
- transformer l'aide alimentaire, en faire un outil de développement local et de l'indépendance alimentaire. L'intégrer à des stratégies alimentaires nationales ou régionales.

#### CHANGER DE TERRAIN ET DE PARTENAIRES DE COOPÉRATION

- se situer par rapport aux situations concrètes, aux demandes et aux besoins exprimés par les partenaires de base ; donc se donner les moyens de connaître et de comprendre le fonctionnement des sociétés partenaires.
- renforcer les capacités de recherche, d'étude et de maîtrise d'œuvre de nos partenaires du tiers monde.
- s'appuyer sur les groupes de base, favoriser leur auto-organisation, faciliter leur expression. Revoir avec les Etats le rôle de la fonction publique. Se replacer dans une éthique de service public. Ne pas favoriser le développement des fonctions publiques et de leurs agents.

#### LANCER DEUX GRANDS DÉBATS NATIONAUX PUBLICS SUR :

1. développement autocentré et nouvelle économie internationale.
2. la société interculturelle en France.

## CHANGER DE MÉTHODES

- renforcer les formes non étatiques de coopération pour, notamment, mobiliser davantage de moyens. « Malheureusement, un Etat croit toujours que l'argent des citoyens dont il est le redistributeur n'est jamais mieux redistribué que par ses propres appareils qui sont toujours rigides, même s'il sont compétents ».

« Tout Etat ne devrait avoir pour seule ambition que d'aider cette innovation diversifiée pour la relier, l'enrichir, la coordonner au lieu de rechercher toujours à la doubler, à avoir ses propres structures, pour finir par la méconnaître ».

*Créer des réseaux décentralisés impliquant les acteurs de la société civile, notamment les professionnels (syndicats, OPA, PME, régions...). Mettre les milieux professionnels en état de coopération (les agriculteurs, notamment).*

- évaluer les actions et notamment, définir des indicateurs permettant de mesurer la proportion de l'aide qui arrive sur le terrain et les taux de déperditions.

## ARTICULER LES COOPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET NON GOUVERNEMENTALES.

- mettre sur pied et donner un rôle central à la « commission coopération-développement », notamment pour débattre des actions menées de part et d'autre et des orientations, géographiques et sectorielles.
- définir une « charte-règle de jeu » pour permettre à chacun de localiser son effort.
- faire transiter et gérer par les ONG une partie importante des budgets de coopération. Définir des procédures de financement qui ne détournent pas les ONG de leur raison d'être.
- favoriser les actions qui assurent la promotion du partenaire et qui rendent les hommes acteurs de leur développement. Renforcer l'attention portée aux catégories défavorisées (femmes, jeunes).
- mieux définir et garantir le statut des volontaires, valoriser les actions novatrices, notamment non gouvernementales, et renforcer l'éducation au développement.

## DU RAPPORT BRANDT AU RAPPORT BERQUE

### LE RAPPORT BRANDT

■ Trois ans déjà que l'aréopage d'experts réunis par la BIRD (banque mondiale) autour de Willy Brandt a rendu son rapport sur le développement. Inspiré d'idéaux généreux, de respects des civilisations et des cultures, le rapport prévoyait avant tout un transfert massif de ressources en direction du tiers-monde.

Quarante milliards de dollars devaient être prélevés sur les échanges internationaux, les dépenses militaires et les revenus de l'exploitation des fonds marins, et affectés à l'industrialisation des PVD.

Les pays les plus avancés du tiers-monde auraient alors pu acquérir la maîtrise de la transformation des matières premières. Cette mesure jointe à une véritable garantie du cours des matières premières et à une assistance pour les plus pauvres aurait dessiné le cercle d'une interdépendance vertueuse avec les économies du Nord.

La commission soucieuse d'éviter les ruptures, la remise en cause radicale du modèle actuel, envisageait une réorientation progressive de la division internationale du travail. Au Sud, des industries vieillies, consommatrices de main-d'œuvre, créatrices d'un marché solvable pour des industries du Nord spécialisées dans les créneaux hautement technologiques.

Ce plan de sauvetage, repris du plan Marshall et des outils conceptuels de la première crise de 1929, est passé à la trappe à l'heure où le libéralisme doctrinaire gouverne les principaux pays occidentaux.

Les Etats-Unis tentent de restaurer les bases traditionnelles de leur leadership : économie de marché et diplomatie du gros bâton et renâclent à toute forme d'aide multilatérale transitant par un fonds international. Ils s'en

remettent à la loi du marché, quitte à l'aménager à la sauce protectionniste, et à l'aide bilatérale, qui permet le contrôle politique. En 1981, l'aide publique consacrée au développement par les principaux pays industrialisés est en régression de 4 % en termes réels sur l'année précédente (1). Même si la France pour sa part fait mieux depuis 1981, avec un peu plus de 0,7 %, ce qui la place derrière les pays nordiques.

La panne de ce modèle oblige le Nord comme le Sud à penser autrement le développement sous peine de subir des tensions croissantes.

## LE RAPPORT BERQUE : TRAVAILLER ENSEMBLE

■ Une commission réunie autour du sociologue Jacques Berque a tracé dans un court rapport (2) les axes et les enjeux d'une politique liant recherche, technologie et progrès de la coopération.

De par sa place présente et passée dans le monde, la France se doit de faire reculer cette « nouvelle frontière » qu'est le sous-développement : initiative généreuse, mais aussi nécessité économique, à l'heure de la mondialisation des échanges et de la montée des déséquilibres.

La recherche française ne part pas de rien : instituts de recherche parfois huppés, installations industrielles dans le tiers-monde, présence massive de coopérants.

A travers deux exemples, les rédacteurs du rapport tracent les forces et faiblesses de cette présence française :

1. *L'agriculture*, secteur-clé, est traditionnellement un point fort de la recherche française : infrastructures puissantes, résultats probants, échanges et formation de techniciens et ingénieurs locaux. Néanmoins, elle n'a pas su échapper à la pression de la rentabilité immédiate, privilégiant l'amélioration des cultures d'exportation relevant de la grande exploitation.

Le rapport propose une adaptation de cette recherche aux nécessités du développement auto-centré : autonomiser les productions, accroître l'auto-suffisance alimentaire en rendant les populations maîtresses de leurs développements. La recherche de technologies adaptées apparaît alors primordiale dans de multiples domaines : variétés cultivées, systèmes de production, sources d'énergie...

(1) « *Le Monde* » du 3 juillet 1982.

(2) Jacques Berque, « *Recherche et coopération avec le Tiers-Monde* ».

2. *La santé publique*, face à de formidables enjeux, révèle le danger d'un saupoudrage d'aides et du cloisonnement disciplinaire des recherches. L'enjeu, dans ce domaine, est de doter la recherche d'une cohérence et d'une continuité ; cohérence entre les instituts, les structures des pays du tiers-monde, les chercheurs, les pouvoirs publics et les industriels ; d'une continuité dans le temps qui délaissait l'aide ponctuelle au profit d'approches intégrées liant recherche fondamentale, recherche opérationnelle, formation des personnels indigènes et éducation sanitaire des populations.

Ces deux exemples indiquent les grandes lignes qui demeurent valables pour la coopération technique industrielle (3) ou universitaire (4).

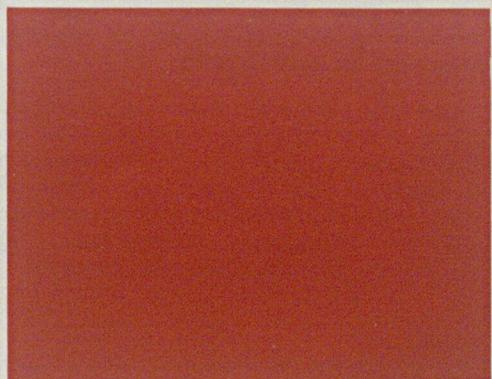
L'ambition d'une recherche tournée vers le développement réel des pays d'accueil, doit s'appuyer sur un financement rigoureux et des institutions revigorées. Rigueur assurée par la programmation pluriannuelle des actions, en fonction de priorités définies par grands axes programmes et zones géographiques, et la mise au point de nouvelles institutions et procédures financières.

Les instituts de recherche se voient dotés de structures rénovées, (cf. ORSTOM, CIRAD ex GERDAT), et les personnels de statuts tenant compte de leur fréquente expatriation.

Le rapport Berque, loin de se prétendre exhaustif, fait le tour de cette nouvelle politique de recherche-coopération (objectifs, structures, moyens, hommes) : propositions séduisantes, souvent extrêmement volontaires au regard des structures établies... Mais au nom de quelle rationalité, de quel modèle exemplaire, pourrait-on le taxer d'utopie ?

(3) La coopération technologique, levier de l'industrialisation (pages 66 à 75).

(4) La formation des hommes (pages 82 à 90).



## DU SUD AU SUD ?

Dans un rapport sur le thème « Environnement et développement dans le contexte du nouvel ordre économique international et des négociations Sud-Sud », au séminaire latino-américain de Mexico (9-12 déc. 1981), on pouvait lire :

■ « Considérant que les pays en voie de développement ont dans une large mesure des niveaux de développement comparables, des écosystèmes comparables et appartiennent à des zones climatiques comparables, et que leurs problèmes organisationnels ou autres sont communs, il serait souhaitable d'accroître la coopération entre eux en ce qui concerne les problèmes environnementaux, plutôt que de continuer à ne chercher les solutions qu'au Nord. Il est par conséquent proposé :

- que les institutions qui ont une certaine expérience par rapport à divers problèmes environnementaux (l'environnement tropical, par exemple) soient identifiées et renforcées pour servir à la région ou au tiers-monde en général, plutôt que de créer de nouvelles institutions.

- que des groupes d'experts pluridisciplinaires soient organisés dans la région pour faire des évaluations environnementales, formuler des politiques et stratégies de développement appropriées pour l'environnement et travailler ensemble à une meilleure gestion de l'environnement dans les pays de la région.

- que soit faite une analyse du concept d'avantage comparatif de l'environnement », des possibilités et pièges qui lui sont liés, de la façon dont il peut être utilisé pour le bénéfice des pays de la région, en évitant la concurrence et en globalisant les négociations avec les pays du Nord.

- que les considérations environnementales soient prises en compte et incluses dans les divers accords bilatéraux ou multilatéraux de la région, y compris ceux qui traitent de grands projets communs d'infrastructure, les accords d'intégration économique, les accords commerciaux, et autres accords.

- que des accords formels soient établis en ce qui concerne la gestion de l'environnement et l'exploitation d'« unités environnementales » (mers, lacs, bassins fluviaux, écosystèmes, etc), qui sont partagées par deux ou plusieurs pays, afin d'éviter que des politiques contradictoires ne soient appliquées de part et d'autre des frontières politiques là où il n'y a guère de différences naturelles.

- que soient établies des programmes d'éducation et de formation relatives à l'environnement et que soient élaborés des manuels, sur une base régionale, afin de tirer profit des grands centres qui existent dans les différents pays de la région et réduire ainsi les coûts. »

## LA POSITION SUD

Ouvrant la 5<sup>e</sup> rencontre du « groupe des 77 » à Buenos-Ayres (1), le ministre Aguirre Lanari déclarait :

« Il ne s'agit pas de la position géographique des pays par rapport à la ligne de l'Équateur, mais du triste parallèle qui sépare le bien-être de la nécessité, l'abondance de la pénurie, le gaspillage de la famine. Le monde en développement est une réalité qui nous blesse mais qui existe ; c'est cette grande partie de l'humanité dont les droits doivent être respectés et pris en considération. C'est la raison pour laquelle nous sommes ici, pour donner au Sud une voix univoque lorsque nous serons assis à la table des négociations en face de ceux qui ne peuvent pas prétendre être les maîtres de la destinée de la terre.

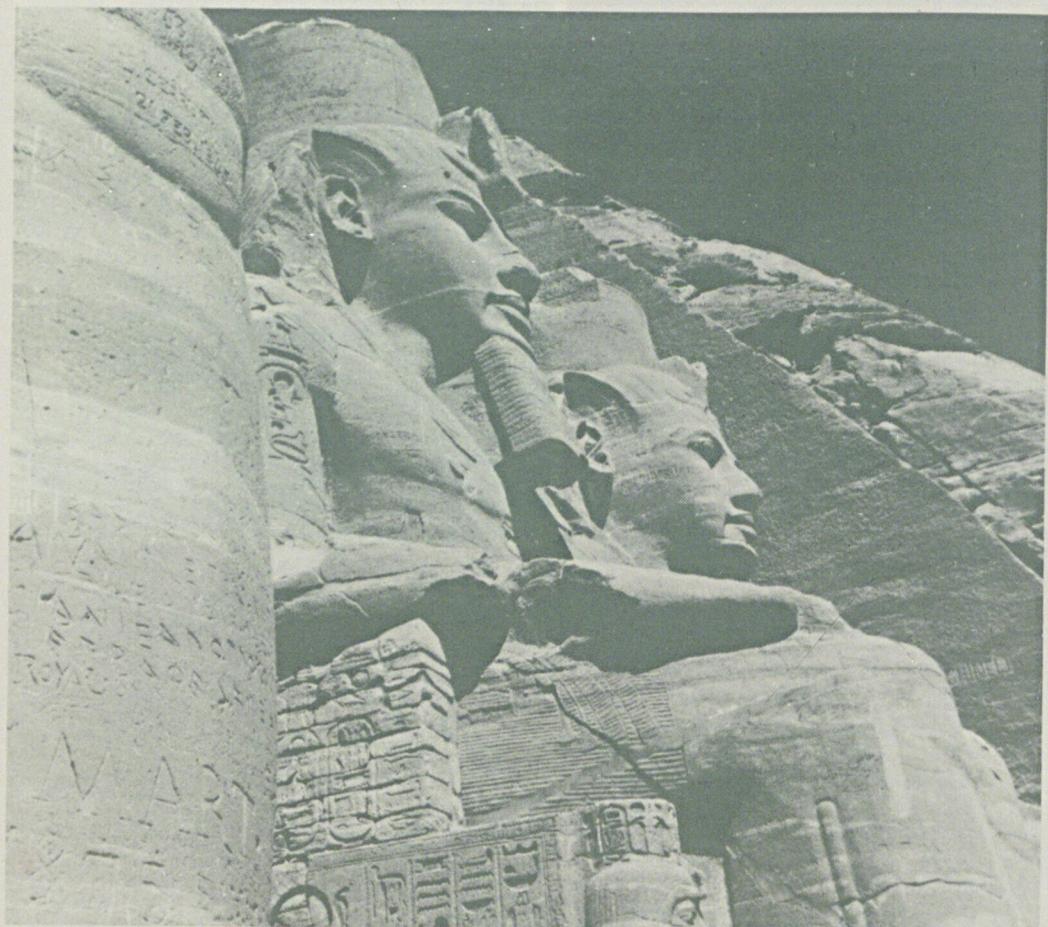
Les doctrines bipolaires Est-Ouest ne s'étendent pas nécessairement aux problèmes économiques et sociaux. Tandis que le Nord discute et négocie le déplacement ou l'emplacement des missiles nucléaires dans le but de maintenir l'équilibre de la terreur et alloue des sommes prodigieuses au titre de nouvelles aventures colonialistes, du maintien du monopole technologique ou du financement de ses conflits commerciaux qu'il ne peut plus dissimuler, nous, les hommes du Sud, nous luttons pour rendre notre développement viable et, dans bien des cas, pour atteindre des niveaux élémentaires de subsistance, de santé, d'éducation, de logement et de travail, pour nous et nos enfants. »

(1) Crée en 1964 à l'issue de la 1<sup>re</sup> Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le développement (CNUCED), cet organisme comprend aujourd'hui 125 pays en développement répartis en 3 groupes : africain, asiatique, et latino-américain.



**PRIORITÉ  
A L'AUTOSUFFISANCE  
ALIMENTAIRE**

## LA GUERRE ET LA FAIM



■ « Que deviendra la situation du monde, alors que depuis quelques mois de dialogue Nord-Sud n'est plus à la mode, et l'affrontement Est-Ouest occupe le devant de la scène ? Il faut que nous sachions, à la date d'aujourd'hui, qu'il nous faut réaliser en matière de développement plus que nous n'avons réalisé dans le passé, alors que, dans le passé, le Nord-Sud était à la mode et que demain il risque de ne plus l'être.

Mais posons une mise en garde. S'il est vrai que le tiers-monde ne peut pas faire de grande guerre, parce qu'il n'en a pas les moyens, il peut la provoquer parce que les tensions dont il est le cadre peuvent devenir dramatiques, et parce que les richesses dont il est le détenteur peuvent devenir des enjeux. Si dans l'affrontement, menaçant Est-Ouest, nous voulons éviter les occasions d'explosion, les occasions de crise, il est temps que nous nous persuadions de ce que le tiers-monde ne restera pas neutre, immobile, devant la querelle des Grands et que, périr de faim pour périr de faim, il est un certain nombre d'hommes du tiers-monde qui se demandent si leur destin ne passé pas par une nouvelle grande aventure. C'est sans doute une illusion, et une illusion dangereuse.

Mais, avant de critiquer ceux qui n'osent pas tenir ce propos, mais qui osent se le tenir, avant de critiquer ces hommes, demandons-nous avec une certaine gravité : quel est le risque que prend celui qui meurt de faim à imaginer que le monde puisse exploser ? La guerre nucléaire fait peur parce que nous sommes des nantis, parce que nous avons de quoi tous les jours, et tous les samedis, et tous les dimanches, mais posons-nous la question de savoir ce que veulent dire « guerre » et « paix » pour ceux qui sont tenaillés quotidiennement par la faim. Changeons d'échelle et essayons de comprendre. »

Edgard Pisani,  
le 5-1-1982 à l'université libre de Bruxelles



# DES STRATÉGIES ALIMENTAIRES

**Le 16 juin 1983, le Commissaire européen du développement, Edgard Pisani proposait au Parlement européen une stratégie contre la faim. Et selon lui, elle est l'axe principal du développement :**

*« Traiter la faim comme événement et non comme maladie, c'est se donner bonne conscience à bon compte, c'est faire la charité le dimanche pour faire oublier les erreurs, les négligences ou les crimes des autres jours de la semaine.*

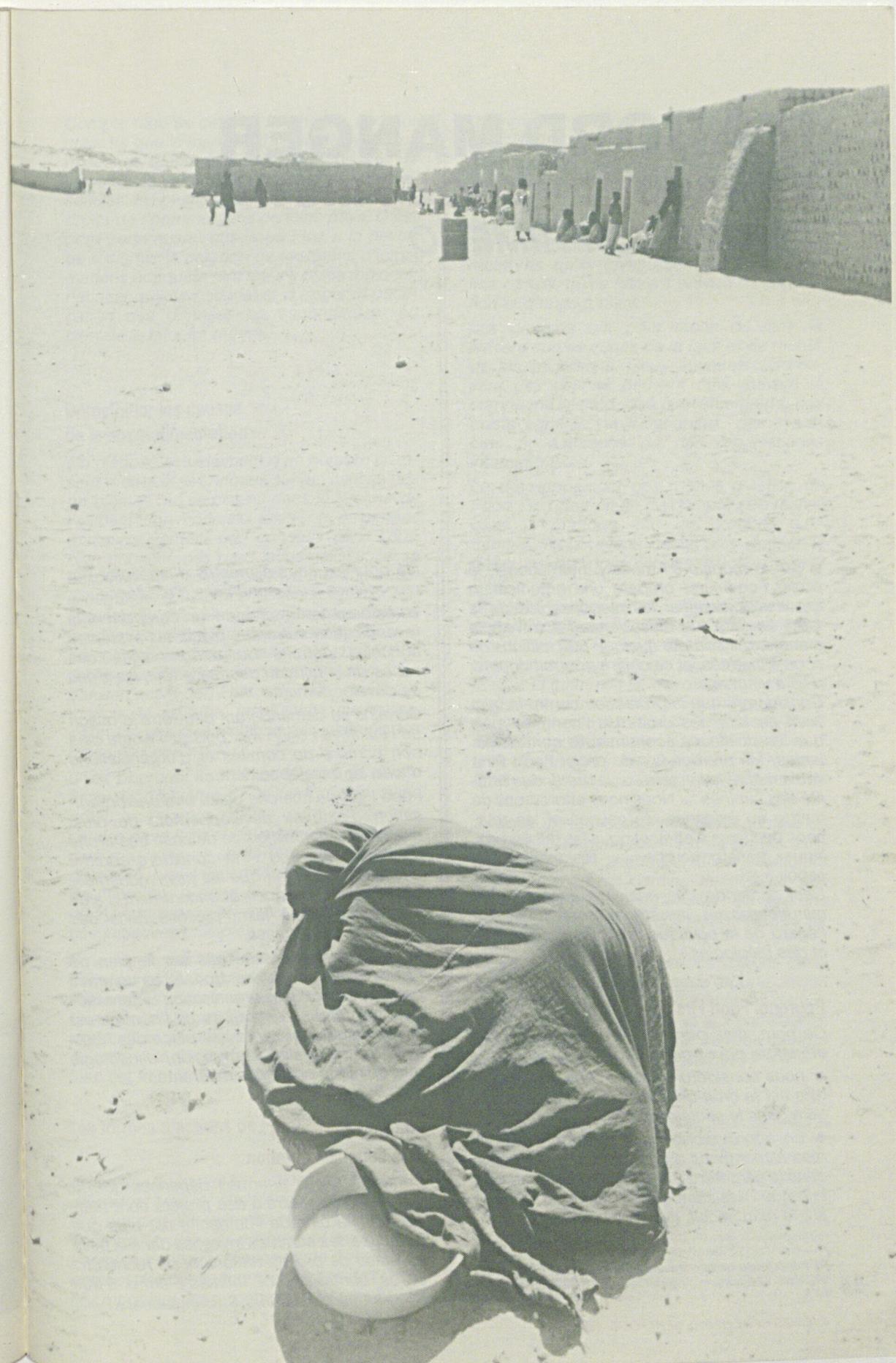
*La Commission considère que la faim est l'une des plaies permanentes de l'humanité, et toutes études faites, elle considère que l'humanité accomplirait un progrès sans précédent si dans l'espace d'une génération, d'ici l'an 2000 et 2010, l'on pouvait enfin dire que l'humanité s'est séparée de sa vieille compagne, la faim qui, hier encore, il y a une génération, hantait les campagnes et les villes d'Europe.*

*La Commission considère que ce n'est pas par des expédients temporaires que l'on viendra à bout de la faim, mais par le développement lui-même qui est un processus lent et difficile ; car le développement, ce ne sont pas des routes, plus des barrages, des hôpitaux, des écoles, des irrigations et des usines - c'est tout cela à la fois, mais c'est d'abord un peuple qui se mobilise et s'organise pour maîtriser enfin son destin économique et social après avoir pris en main son destin politique.*

*Le développement, ce n'est pas le transfert de la technologie et les assistants techniques, c'est la capacité enfin acquise par les pays les plus pauvres de créer des techniques adaptées à leurs besoins, de former des hommes capables de les gouverner, de les administrer, de gérer leur économie, d'orienter leur effort social. Toute approche qui ne lie pas, qui à la limite ne confond pas lutte contre la faim et action autochtone pour un développement global, est un leurre »...*

*« Le point de départ d'une stratégie alimentaire, c'est l'adoption par un gouvernement d'une politique économique rigoureuse. C'est la décision prise de donner aux producteurs agricoles, aux paysans innombrables, plus encore qu'aux firmes commerciales, des raisons de produire en leur offrant des prix rémunérateurs et c'est à partir de là, la mise en œuvre des innombrables moyens qui permettent d'accompagner, d'orienter cette volonté de produire. Pour pouvoir augmenter les prix agricoles, il faut conduire pendant un temps une politique d'ajustement des salaires, faute de quoi, l'accroissement des prix serait intolérable aux travailleurs de l'administration, de l'armée, de l'industrie, qui habitent dans la capitale. Il faut assister le gouvernement dans cet ajustement.*

*Et si, comme tout le prouve, le relèvement des prix provoque l'accroissement de la production, il faut d'une part se donner les moyens physiques de stocker les surplus, à la ferme, au village, en ville ; il faut d'autre part avoir le crédits pour acheter les surplus, mis en marché et le réseau pour les commercialiser. Pour se faire, le gouvernement a besoin d'appuis budgétaires pour construire ou faire construire des silos, de crédits de campagne pour financer les stocks, d'appuis techniques et financiers pour assurer la commercialisation. Et si tout cela se met en route, et tout cela réussira, les agriculteurs disposeront de moyens monétaires. Ils voudront acheter des engrains, des pesticides, des outils, construire une modeste maison, ils auront besoin d'un village mieux aménagé, d'une piste pour transporter leurs produits. Bien avant ils auront besoin de l'appui de vulgarisateurs compétents, présents, disponibles. Comment, sans une assistance substantielle, les gouvernements pourraient-ils faire face à la montée de ces besoins nouveaux qu'exige le développement lui-même. Comment, sans notre aide technique et peut-être aussi financière mettraient-ils en place un réseau de crédit agricole présent partout. Chacun mesure la logique de cette approche, elle fonde le développement global sur le développement de la volonté de produire et elle suggère d'assister la croissance en répondant aux besoins qu'elle crée, en triomphant des obstacles qu'elle rencontre ».*



# D'ABORD MANGER

## LE PROJET « FOOD FIRST »

### COMER ES PRIMERO

■ Sur le modèle d'Amnesty international, le projet Food First prépare une organisation qui vise à identifier les responsables de la faim. La faim tue massivement à travers la planète, qui compte quelque 600 millions de sous-alimentés, et ce chiffre pourrait doubler d'ici à vingt ans.

Considérant que la protection contre la faim vient en tête des droits de l'homme, mais que les politiques économiques sont défaillantes, les promoteurs du projet Food First veulent faire la lumière sur la prétendue fatalité des famines : « Nous nous efforcerons de mettre en évidence les causes et les relations de cause à effet, et nous les publierons. Nous transformerons la résignation en espoir » (1).

Ceci demande des analyses économiques minutieuses, et une stricte indépendance à l'égard de la politique des blocs, des partis et des idéologies.

#### Pourquoi Food First ?

Ce nom, déjà porté par divers ouvrages, a été choisi pour trois raisons :

- nous considérons que le droit à la nourriture est le droit de l'homme le plus élémentaire dans le secteur social.
- un approvisionnement suffisant en denrées alimentaires a une fonction primordiale dans la garantie d'autres droits élémentaires, tels que l'assistance médicale et la sécurité sur le plan social, aussi bien que la possibi-

lité pour les sous-alimentés d'améliorer par eux-mêmes leurs conditions d'existence.

- les deux termes Food First comportent la revendication suivante : placer les systèmes agricoles détruits ou endommagés des zones de la faim au centre de tous les plans de développement.

Certains se demanderont peut-être la raison de l'initiative Food First, puisqu'il existe déjà bon nombre de comités et d'organisations d'aide au développement.

Food First ne cherche pas à être une organisation d'aide au développement de plus, mais une organisation de défense des droits de l'homme. Food First considère comme une évidence le fait que les pays industrialisés doivent financer abondamment l'aide aux zones de la faim, placées dans des situations de détresse.

Food First ne se situe pas sur le plan de l'aide, mais sur celui du droit. Nous sommes persuadés qu'une organisation internationale de défense des droits de l'homme est indispensable, qu'y ont leur place des hommes de nationalité, de religion, d'idéologie et d'opinions politiques différentes.

#### Informer sur la faim et la sous-alimentation

Comparées aux énormes dépenses que la recherche consacré à des projets dont l'utilité pour le bien de l'humanité est plus que douteuse, les sommes investies dans la mise en place de projets nationaux de recherche et de contrôle sont infimes : entre 5 000 (Honduras) et 100 000 \$ (Bangladesh).

Compte tenu de cet état de choses, on peut craindre que le manque d'institutions appropriées et d'enquêtes détaillées ne soit le signe d'une volonté de refouler, voire de dissimuler la multiplicité des violations des droits de l'homme dans certains pays. C'est pour cette raison que Food First a le devoir de réclamer la création de systèmes d'informations adéquats tant sur les plans régional, national qu'international et d'exiger la publication des données correspondantes, ou bien de le faire lui-même.

### Démythifier les causes de la sous-alimentation

On dispose actuellement d'un nombre croissant d'enquêtes critiques sur les causes des problèmes qui se posent dans le secteur de l'alimentation mondiale. Elles sont en général malheureusement peu connues dans l'opinion publique des pays industrialisés, où se perpétue au contraire le mythe d'une sous-alimentation due à la croissance de la population et au manque général de capacités de production. Bien que cette conception soit objectivement fausse, elle continue à être propagée consciemment et inconsciemment par certains. Food First considère une information de ce type, insuffisante ou fausse, « comme une dissimulation de violations des droits de l'homme ».

C'est pourquoi Food First se doit de démythifier le problème de la faim. Cette tâche presuppose une analyse permanente des causes de la faim et de la sous-alimentation, ainsi que le devoir d'informer l'opinion publique pour prévenir les violations des droits de l'homme. A cette fin, Food First devrait offrir un forum ouvert à des points de vue et des initiatives multiples.

Il ne s'agit pas pour nous de relater ici en détail les causes de la faim : on peut trouver, rassemblés dans le document annexe, quelques points essentiels, qui illustrent notre proposition ambitieuse à la fois et encourageante : « la faim n'est pas une fatalité, la faim est le fruit d'une politique » (2).

### Les formes d'actions de Food First

Au centre de toutes les actions de Food First devrait se trouver la détermination de prendre au mot les détenteurs du pouvoir de décision et d'exiger en prenant pour forum l'opinion publique, la plus vaste possible, le respect des déclarations et pactes de l'ONU, en rappelant les violations des droits de

l'homme qui relèvent de la responsabilité de ces détenteurs du pouvoir.

Pour ce faire, Food First devrait devenir une organisation internationale et largement ramifiée.

Chaque membre de Food First travaille au sein d'un groupe. Food First attend de ses membres qu'ils investissent une partie de leur temps, qu'ils fassent preuve d'imagination et d'engagement.

Les groupes ont pour tâche de faire la lumière sur les zones de la faim et de mener de larges actions. Ceux auxquels s'adressent ces actions peuvent être, suivant la campagne menée, des gouvernements, des trusts agraires multi-nationaux, des syndicats économiques ou des organisations internationales.

Le développement des formes d'action de Food First doit en fin de compte être réalisé dans la pratique, par les groupes eux-mêmes. Nous allons néanmoins donner le détail de quelques formes d'action possibles.

Chaque groupe devrait adopter deux zones de la faim situées dans des parties différentes du monde. Par zone de faim nous entendons un secteur formant une unité géographique et culturelle (une province, une ville...) comptant entre 10 000 et un million de personnes gravement sous-alimentées. Nous appelons « adoption », dans ce contexte... une identification profonde et de longue durée du groupe avec les sous-alimentés de cette région.

Chaque groupe se conçoit donc comme un « lobby » des gens souffrant de la faim dans le secteur qu'il a adopté. C'est seulement ainsi qu'un travail continu de défense des droits de l'homme est possible. Ce sera une contribution à la suppression des clichés sur la faim (...).

Outre le travail en faveur des régions de la faim qu'il a adoptées, chaque groupe devrait également participer aux campagnes dépassant le cadre de la région et aux campagnes internationales. Le but visé par ces campagnes est différent suivant les cas :

(2) DÉMYTHIFICATION DE LA FAIM. Pour démythifier la faim, les dix thèses ci-dessous doivent faire l'objet d'une discussion :

1. La panique de la pénurie. – 2. La pression écologique de la population. – 3. Accroissement de la productivité (la révolution verte). – 4. Les grands exploitants sont meilleurs que les petits exploitants. – 5. l'exportation de produits agricoles en provenance des pays en voie de développement. – 6. L'aide aux pays en voie de développement. – 7. Dépasser le colonialisme. – 8. Les firmes multinationales dans l'agriculture. – 9. Food Power. – 10. C'est la nature qui est fautive dans cette affaire.

1. Des multinationales agricoles : enquête et publication sur le rôle joué par les multinationales agricoles dans le développement de la faim. Action par correspondance à l'échelle mondiale à l'adresse des multis.

2. Des cultures destinées à l'exportation : enquête et publication sur le rôle joué par les cultures destinées à l'exportation dans le développement de la faim. Actions par correspondance à l'échelle mondiale à l'adresse des profiteurs du Nord et du Sud.

3. La répartition des terres : enquête et publication sur le rôle joué par une répartition inégale des terres, en particulier par la grande propriété dans le développement de la faim.

Actions par correspondance en premier lieu à l'adresse des gouvernements.

Une autre campagne devrait se fixer pour but l'accroissement de la documentation sur la faim. En dehors des gouvernements des pays, c'est à des organisations internationales (l'ONU par ex.) qu'on devra s'adresser.

Enfin Food First peut attirer, dans des formes d'actions plus vastes, grâce à des interventions immédiates, l'attention de l'opinion publique et des organisations d'entraide sur les secteurs où des êtres humains sont en danger de mort imminent par suite de famine. Chaque annonce d'une famine devrait donc s'accompagner d'une analyse des causes.

Food First essaye, dans chacun des cas, d'agir sur les décisions politiques et économiques qui pourraient aggraver dans l'avenir la faim.

Les groupes prennent en charge la constitution de dossiers d'information, ainsi que l'analyse même des causes. Si cela n'est pas possible, ces tâches peuvent être déléguées à des groupes spéciaux, aux secrétariats nationaux ou au secrétariat international.

Les actions mentionnées ci-dessous devraient se fonder sur des informations soigneusement vérifiées et menées selon un style de travail convenant à une organisation internationale de défense des Droits de l'Homme.

La tâche principale de Food First consiste à rassembler des documents sur les violations des droits de l'homme dans le secteur de la protection contre la faim, à informer sur les causes de la faim et sur ses structures et à intervenir en faveur du droit des affamés en informant l'opinion publique. Pour remplir cette mission, Food First doit être et rester crédible aux yeux d'un grand nombre de gens prêts à coopérer.

Ceci entre autres exige :

- d'observer une indépendance politique par rapport aux partis à la politique des blocs, dans le domaine religieux et idéologique.

- d'éviter tout engagement partial d'ordre idéologique et de mettre l'accent sur des données objectives fondées plutôt que sur des prises de position idéologiques.

- de donner la préférence à un exposé détaillé des causes plutôt qu'à la propagation polémique de slogans.

- de renoncer à soutenir des groupements politiques, que ce soit des gouvernements, des partis ou des mouvements de libération.

- de respecter le principe qu'aucun groupe n'adopte une région de la faim faisant partie de son propre pays.

Dans ces contacts, Food First fera preuve de politesse et de retenue sans pour autant céder sur le fond. □□

#### *Au premier rang des droits de l'homme.*

#### **LA PROTECTION CONTRE LA FAIM**

« Les Etats parties au présent acte, reconnaissent le droit fondamental qu'a toute personne d'être à l'abri de la faim, et adopteront, individuellement et au moyen de la coopération internationale, les mesures nécessaires, y compris des programmes concrets :

- pour améliorer les méthodes de production, de conservation et de distribution des denrées alimentaires par la pleine utilisation des connaissances techniques et scientifiques, par la diffusion de principes d'éducation nutritionnelle et par le développement ou la réforme des régimes agraires, de manière à assurer au mieux la mise en valeur et l'utilisation des ressources naturelles ;

- pour assurer une répartition équitable des ressources alimentaires mondiales par rapport aux besoins, compte tenu des problèmes qui se posent tant aux pays importateurs qu'aux pays exportateurs de denrées alimentaires ».

Tel est le contenu de l'article 11, alinéa 2 du pacte international des droits économiques, sociaux et culturels, du 19 décembre 1960. En 1980, ce pacte avait été ratifié par 59 des 159 Etats membres de l'ONU, des pays où plus de 60 millions de gens sont gravement sous-alimentés.

# DROITS DE L'HOMME

quas nulla prae*dict* or  
magist*and* et dode  
iustitiam, aequitate  
facile efficer*dict* possit  
liberalitat*magis* co-  
est ad quiet*Endiu*  
imigent cupiditat*a*  
is parend*non* est*et*  
est quam*in* duc*re*  
dixer*par*  
inc*an*

*n* caritat*praesert* ci-  
ratura profic*is* vac*il*  
hil enim desiderabil*us*  
emolument*oari*  
ptabil*sed* quiran*ci*  
enim imm*pro*

non recusand*. Itaq*  
endis dolorib*asper*  
ne ad eam non pos-  
tum etia*ergat*. No:

# manger

ipsad*o*  
qua*eg*  
Et haru  
l'e pi  
nct.  
o!  
at*o*  
ste fact*est* cond*qui*  
b*vel* fortunag*vel* ir  
b*conciliant*, et apt*o*  
caus*peccand* qua*er*  
nura autend*ianc*:  
iustit*ial* dem*rect*  
dil*ig* et carum  
uy sed mult*etj*  
d*ier* telp*o*

dolore et molestias  
unt*in* culpa*qui* off*er*  
md*dereud* facilis*es*  
i optio congue*nihi*  
voluptas*assumenc*  
debit*aut* tum*rer*  
arud*rerum* hic*in*  
spellat*Hanc*  
commodare*et* nbevol*o*  
en*legum* or*or*  
nor*imper*  
d*isse* videantur*o*  
uo*conetud* notin*er*  
n*veniunt*, da*but* tui*o*  
in*commod* quae*eg*  
Lorem*ipsum* dolor*in*  
euismod*tempor* in*in*  
enim*ad* minim*ven*  
ut*aliquip* ex*ea* cor*o*  
in*vulputate* velit*es*  
At*vero* eos*et* accu*re*  
delenit*aigue* duos*o*  
dolor*fuga*. Et*haru*  
soluta*nobis* eligent*o*  
facer*possim* omnis*o*  
quinus*ad* aur*offic*  
enim*improb* fugic*o*  
er*si* effecer*it*, et*op*  
it*ung* benevolent*sil*  
im*omning* null*sit*  
e*explent* sine*julla*  
e*Concupis* plus*qu*  
unt*injur*. Itaque*n*  
ndut*vel* plurify*o*  
er*o*

in*veniunt*, da*but* tui*o*  
in*commod* quae*eg*  
Lorem*ipsum* dolor*in*  
euismod*tempor* in*in*  
enim*ad* minim*ven*  
ut*aliquip* ex*ea* cor*o*  
in*vulputate* velit*es*  
At*vero* eos*et* accu*re*  
delenit*aigue* duos*o*  
dolor*fuga*. Et*haru*  
soluta*nobis* eligent*o*  
facer*possim* omnis*o*  
quinus*ad* aur*offic*  
enim*improb* fugic*o*  
er*si* effecer*it*, et*op*  
it*ung* benevolent*sil*  
im*omning* null*sit*  
e*explent* sine*julla*  
e*Concupis* plus*qu*  
unt*injur*. Itaque*n*  
ndut*vel* plurify*o*  
er*o*

in*veniunt*, da*but* tui*o*  
in*commod* quae*eg*  
Lorem*ipsum* dolor*in*  
euismod*tempor* in*in*  
enim*ad* minim*ven*  
ut*aliquip* ex*ea* cor*o*  
in*vulputate* velit*es*  
At*vero* eos*et* accu*re*  
delenit*aigue* duos*o*  
dolor*fuga*. Et*haru*  
soluta*nobis* eligent*o*  
facer*possim* omnis*o*  
quinus*ad* aur*offic*  
enim*improb* fugic*o*  
er*si* effecer*it*, et*op*  
it*ung* benevolent*sil*  
im*omning* null*sit*  
e*explent* sine*julla*  
e*Concupis* plus*qu*  
unt*injur*. Itaque*n*  
ndut*vel* plurify*o*  
er*o*

in*veniunt*, da*but* tui*o*  
in*commod* quae*eg*  
Lorem*ipsum* dolor*in*  
euismod*tempor* in*in*  
enim*ad* minim*ven*  
ut*aliquip* ex*ea* cor*o*  
in*vulputate* velit*es*  
At*vero* eos*et* accu*re*  
delenit*aigue* duos*o*  
dolor*fuga*. Et*haru*  
soluta*nobis* eligent*o*  
facer*possim* omnis*o*  
quinus*ad* aur*offic*  
enim*improb* fugic*o*  
er*si* effecer*it*, et*op*  
it*ung* benevolent*sil*  
im*omning* null*sit*  
e*explent* sine*julla*  
e*Concupis* plus*qu*  
unt*injur*. Itaque*n*  
ndut*vel* plurify*o*  
er*o*

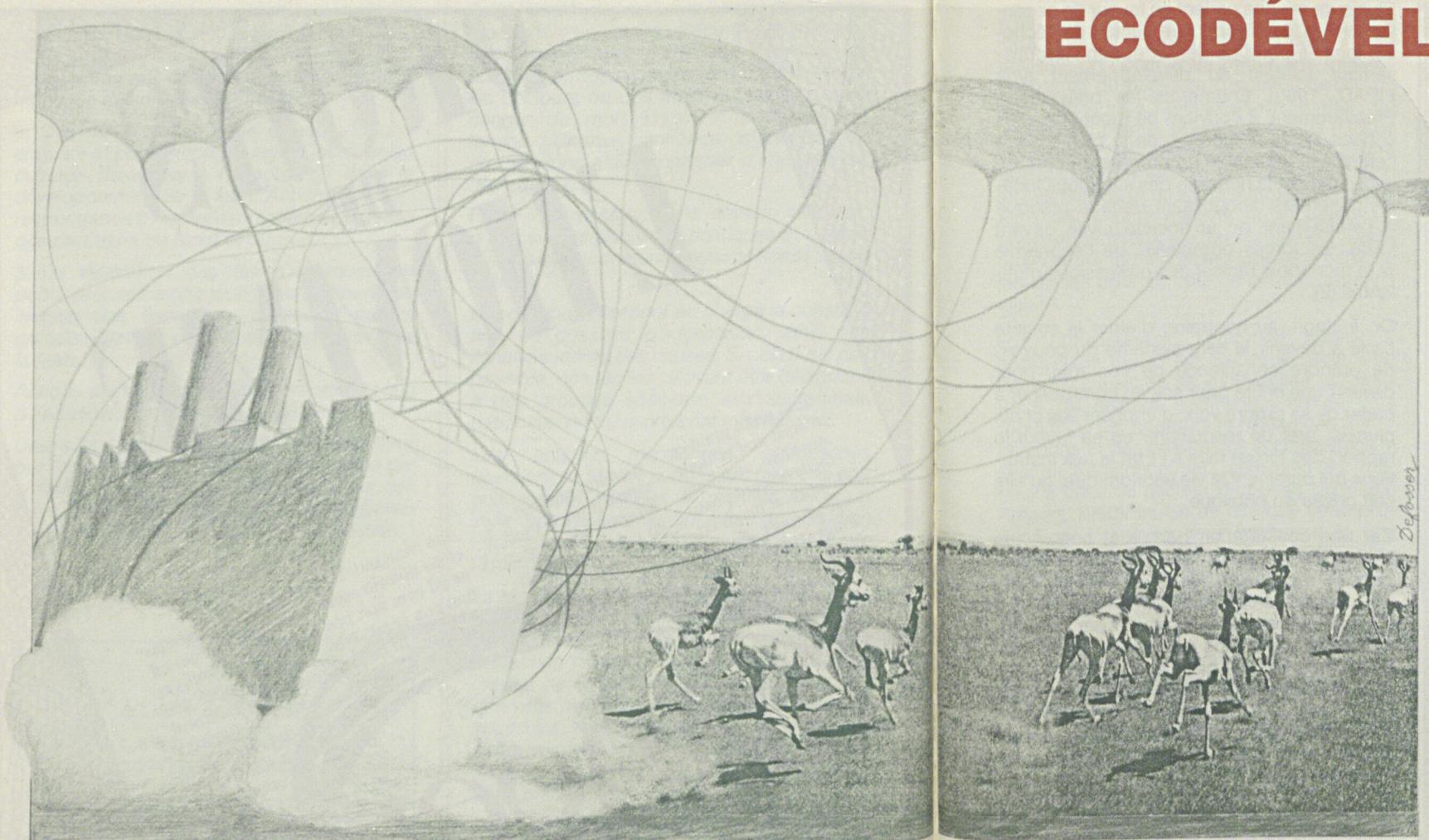
in*veniunt*, da*but* tui*o*  
in*commod* quae*eg*  
Lorem*ipsum* dolor*in*  
euismod*tempor* in*in*  
enim*ad* minim*ven*  
ut*aliquip* ex*ea* cor*o*  
in*vulputate* velit*es*  
At*vero* eos*et* accu*re*  
delenit*aigue* duos*o*  
dolor*fuga*. Et*haru*  
soluta*nobis* eligent*o*  
facer*possim* omnis*o*  
quinus*ad* aur*offic*  
enim*improb* fugic*o*  
er*si* effecer*it*, et*op*  
it*ung* benevolent*sil*  
im*omning* null*sit*  
e*explent* sine*julla*  
e*Concupis* plus*qu*  
unt*injur*. Itaque*n*  
ndut*vel* plurify*o*  
er*o*

in*veniunt*, da*but* tui*o*  
in*commod* quae*eg*  
Lorem*ipsum* dolor*in*  
euismod*tempor* in*in*  
enim*ad* minim*ven*  
ut*aliquip* ex*ea* cor*o*  
in*vulputate* velit*es*  
At*vero* eos*et* accu*re*  
delenit*aigue* duos*o*  
dolor*fuga*. Et*haru*  
soluta*nobis* eligent*o*  
facer*possim* omnis*o*  
quinus*ad* aur*offic*  
enim*improb* fugic*o*  
er*si* effecer*it*, et*op*  
it*ung* benevolent*sil*  
im*omning* null*sit*  
e*explent* sine*julla*  
e*Concupis* plus*qu*  
unt*injur*. Itaque*n*  
ndut*vel* plurify*o*  
er*o*

in*veniunt*, da*but* tui*o*  
in*commod* quae*eg*  
Lorem*ipsum* dolor*in*  
euismod*tempor* in*in*  
enim*ad* minim*ven*  
ut*aliquip* ex*ea* cor*o*  
in*vulputate* velit*es*  
At*vero* eos*et* accu*re*  
delenit*aigue* duos*o*  
dolor*fuga*. Et*haru*  
soluta*nobis* eligent*o*  
facer*possim* omnis*o*  
quinus*ad* aur*offic*  
enim*improb* fugic*o*  
er*si* effecer*it*, et*op*  
it*ung* benevolent*sil*  
im*omning* null*sit*  
e*explent* sine*julla*  
e*Concupis* plus*qu*  
unt*injur*. Itaque*n*  
ndut*vel* plurify*o*  
er*o*

# ECODÉVELOPPEMENT

par Ignacy Sachs \*



**On sait vendre des usines, des machines, des armes ; mais on ne sait pas développer. La réflexion d'Ignacy Sachs, appuyée sur une pluralité de micro-expériences, est un appel à l'« écodéveloppement ». Elle fait ainsi le pont entre les questions posées dans ce numéro et celles du prochain, sur la technologie et le développement.**

LE CONCEPT D'ÉCODÉVELOPPEMENT est issu d'une double polémique contre les partisans de la croissance sauvage, prônant une fuite en avant dans le maldéveloppement comme un moyen d'en corriger tous les maux, mais aussi contre les « zégitistes » (1) victimes de l'absolutisation du critère écolo-

gique au point de perdre la vision anthropocentrique du monde qui est celle de toutes les philosophies humanistes.

N'oublions pas que le concept d'état-stationnaire, malgré le mérite incontestable de poser le problème de l'autolimitation des besoins, n'aurait de sens que si la société était parfaitement égalitaire et, de surcroît, capable d'assurer à tous ses membres un confort matériel raisonnable. Bahro (1979) a donc raison de l'évoquer dans sa proposition d'un autre communisme pour les pays industrialisés de l'Europe de l'Est. Par contre, Daly (1977) n'est pas suffisamment explicite sur les deux prémisses sociales alors que sous la plume d'un Ehrlich (1970) l'appel pour que les pays sous-développés cessent de s'industrialiser en attendant que les pays surdéveloppés se désindustrialisent devient, quelles qu'aient été les intentions de l'auteur, un cri de guerre contre le développement du

tiers-monde ; son hypothèse d'une redistribution des richesses à l'échelle planétaire n'ayant aucune chance de réalisation pratique.

## Les cinq conditions d'un développement planifié

Plutôt que de postuler par conséquent la non-croissance, l'écodéveloppement invite à en prospector de nouvelles modalités, tant sur le plan des finalités que sur celui des instrumentalités, en s'attachant à mettre en valeur les apports culturels des populations concernées et à transformer en ressources utiles les éléments de leur milieu. C'est une double ouverture de l'horizon du planificateur qui est en cause vers l'anthropologie culturelle et l'écologie.

Du coup, plutôt que d'essayer des solutions passe-partout, désespérément unificatrices,

inspirées par la mimétisme culturel, une vision unilinéaire et appauvrissante du développement et la recherche des modèles dans le passé des autres peuples, alors que l'histoire ne livre que des anti-modèles devant être dépassés (1), la planificateur abordera, au contraire, la diversité des situations concrètes comme un atout. Il encouragera les solutions endogènes, forcément plurielles, en insistant sur la nécessité de compter avant tout sur ses propres forces, ce qui n'est pas synonyme d'autarcie, l'accent étant mis sur l'autonomie de prises de décisions et l'autoconfiance, mais aussi sur une articulation plus selective avec le monde extérieur (2).

\* Directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales (EHESS), directeur du Centre International de Recherche sur l'Environnement et le Développement (CIRED).

(1) Cependant, l'étude comparative des succès et des échecs présents et passés des autres peuples, constitue la meilleure façon de produire des bâquilles pour notre imagination sociale concrète : en ce sens, la dette du planificateur envers l'histoire est immense.

(2) Le mot anglais « *self-reliance* » renvoie simultanément à l'autonomie et à la confiance. Pour une discussion du concept de « *self reliance* » voir *Pugwash on self reliance - a pugwash monograph based on the symposium held in Dar-Es-Salaam, Tanzania, 2-6 juin 1975*, publié par Ankuz publishing house, New Delhi, Inde, 1977.

En particulier, les transpositions éventuelles de solutions qui ont fait leurs preuves sous d'autres latitudes et en d'autres contextes culturels, sociaux et écologiques, seront précédées d'études soignées et d'expérimentation en vraie grandeur en vue d'une évaluation pluri-dimensionnelle de leurs impacts ; à égalité de conditions économiques, les solutions endogènes seront préférées, les emprunts extérieurs se faisant en priorité dans les régions aux écosystèmes similaires, ce qui revient à privilégier les rapports Sud-Sud (par exemple entre pays à régions tropicales humides d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie) au détriment des rapports Nord-Sud responsables à l'heure actuelle de l'essentiel des transferts technologiques.

Le rôle du planificateur consistera à stimuler l'effort d'imagination sociale concrète nécessaire pour identifier les besoins matériels et immatériels ainsi que des moyens de les satisfaire, y compris les changements structurels, tout en veillant à ce que les résultats immédiats n'entraînent pas de coûts sociaux et écologiques excessifs pour l'avenir. Un « autre développement » s'appuie sur cinq piliers : il doit être endogène, compter sur ses propres forces, prendre comme point de départ la logique des besoins, s'attacher à promouvoir la symbiose entre les sociétés humaines et la nature, rester ouvert au changement institutionnel (1).

### Valoriser l'échelon local...

Dans ces conditions la planification de l'écodéveloppement ne peut qu'être participative et politique, ce qui la situe aux antipodes d'une planification technocratique et prédominante neutre, convaincue que le développement s'octroie et qu'il peut, de surcroît, être rendu optimal grâce à l'intervention de l'échelon central.

Certes, la planification au niveau national reste nécessaire pour comptabiliser les actions locales et pour répartir certaines ressources rares, impossibles à trouver localement. Le développement ne saurait se faire dans un archipel de communautés enfermées sur elles-mêmes, autarciques et isolées, faisant preuve d'un esprit de clocher alors que l'écodéveloppement postule une vision à long terme et solidaire de toute l'humanité. Mais l'accent doit être mis sur les espaces d'autonomie locale qu'il importe d'identifier, d'élargir et de consolider en leur apportant l'aide nécessaire pour desserrer certains goulets d'étranglement.

Plusieurs raisons parlent en faveur de ce renversement de perspective qui fait de l'échelon local le point de départ et non l'aboutissement lointain du développement (voir FIPAD, 1980). Enumérons-les brièvement. Premièrement, il convient de mentionner les échecs, hélas nombreux, de la planification centralisée incapable de prendre en compte la diversité et la richesse des situations locales concrètes, aboutissant dans la pratique à l'effacement de la société civile devant l'Etat, les forces organisées de l'économie et le monopole radical des professions mutilantes (2).

Or, il s'agit, au contraire, d'aider la société civile à devenir le tiers-système du pouvoir, de prendre conscience de son rôle, pour devenir une entité pour soi, de commencer à parler de sa propre voix, d'imposer ses choix pluriels, bref de rééquilibrer en sa faveur le rapport des forces face à l'Etat et aux institutions qui dominent la vie économique, qu'elle soit privée ou publique.

Car une constatation banale et néanmoins essentielle s'impose : le développement ne peut se manifester que là où sont et vivent les gens, c'est-à-dire localement. En d'autres termes, soit il se traduit par l'amélioration des conditions matérielles et immatérielles de la vie des habitants leur créant des opportunités pour se réaliser, soit il se solde par un échec. Nous avons affaire à la croissance, à la modernisation, mais pas au développement.

Mais là surtout, l'écodéveloppement ne peut réussir sans l'initiative, l'engagement et l'imagination populaire nécessaire pour bien cerner les objectifs sociaux et pour mettre en évidence les solutions spécifiques susceptibles d'être mises en œuvre, ce qui nous renvoie, encore une fois, à l'échelon local.

C'est donc à partir du niveau local que se déploie ce double processus d'apprentissage social et de libération qu'est le développement, les échelons supérieurs - nationaux et internationaux - fonctionnant tantôt comme un obstacle, tantôt comme un stimulant au développement local.

De ce qui vient d'être dit, il ne faut pas tirer la hâtive conclusion que pour sortir du maldéveloppement, il suffirait d'encourager quelques expériences ponctuelles et localisées d'écodéveloppement qui, à la limite, pourraient même servir d'alibi pour continuer partout ailleurs la croissance sauvage. Ce

(1) Que faire, 1975. Voir aussi Nerfin, ed. 1977.

(2) Illich, *Disabling professions*, 1977.

n'est pas par hasard que face au chômage structurel qui frappe même les pays industrialisés, on observe un retour aux théories simplistes du dualisme par juxtaposition de deux secteurs à rationalités différentes : un secteur de pointe, poursuivant sans relâche le progrès technique et n'ayant d'autre objectif que de vaincre dans la compétition internationale, et un secteur appelé convivial, sans doute pour essayer de récupérer un concept généreux, où, au nom d'une fidélité aux valeurs traditionnelles, seraient parqués les laissés pour compte de cette croissance élitiste.

Fort curieusement, l'Etat est appelé à appuyer de toutes ses forces le secteur de pointe à cause de sa vulnérabilité, au contraire du secteur traditionnel réputé plus robuste. C'est pourquoi le niveau des rémunérations et des prestations sociales dans le secteur traditionnel sera sensiblement inférieur à celui du secteur de pointe (Stoffaes, Amado, 1980). Inutile de dire que cette proposition d'instaurer une économie et une société d'apartheid n'est qu'une possible caricature de notre propos.

### **...et l'imagination sociale concrète**

Au mieux, l'écodéveloppement local - rural ou urbain - est un point de départ, le lieu obligatoire par où doivent passer les mouvements politiques porteurs d'un autre développement, leur condition nécessaire, mais nullement suffisante, l'apprentissage combien utile et difficile de penser le développement d'une façon horizontale et holistique en mettant à l'épreuve l'imagination sociale concrète, l'occasion de nouer des communautés réelles d'intérêt à l'intérieur de groupes humains plus ou moins étendus.

Nul doute qu'à travers cette expérience un changement des valeurs ne survienne, poussant les hommes à rechercher une plus grande convivialité et une meilleure harmonie avec la nature.

Cet aspect de pédagogie sociale est essentiel pour comprendre pourquoi l'approche d'écodéveloppement vaut la peine d'être mise à l'essai même dans des conditions apparemment adverses. En cas de réussite imparfaite et à une échelle ponctuelle, elle met en route une expérimentation en vraie grandeur sans laquelle un autre développement ne verra pas le jour.

Si, par contre, une proposition d'écodéveloppement bien élaborée est refusée au pro-

fit d'un projet conventionnel inspiré par la croissance mimétique, elle commence aussitôt à fonctionner sur le plan idéologique comme un contre-plan.

Dans les deux cas, nous avons des chances de sortir gagnants à condition de multiplier des propositions d'action concrète et de faire circuler largement les informations portant sur les réussites et les échecs réels, mais aussi sur les contre-plans ingénieux, inspirés par les principes d'un autre développement, et bloqués par le jeu de la politique.

**Ignacy Sachs**

## **NORD-SUD**

### **2. Technologie et développement**

■ Notre prochain numéro « Cadres-CFDT » n° 311, sera complémentaire de celui-ci. Après les orientations de la coopération, nous mettons l'accent sur les modalités du marché technologique :

- Energies, classiques et renouvelables ;
- Technologies sophistiquées, technologies appropriées ;
- Recherche et interventions : réforme des structures, expérimentation technique et sociale ;
- Apprentissages et échanges des savoirs ;
- Pratique et problèmes de la coopération, en particulier pour les ingénieurs et cadres.

*« Il n'y a pas de « vide technique » et culturel, même dans les populations considérées comme les plus traditionnelles ». Jacques Perrin*

restructurations ?  
? marché du travail redéploiements industriels ?  
technologies ? orientation ?  
nouvelles crise économique ?  
bilan professionnel ? évolution des fonctions  
nouvel environnement ? devenir professionnel  
mobilité professionnelle ? formations complémentaires ?  
pilotage de carrière  
orientation professionnelle continue ?

## 5 JOURS POUR FAIRE LE POINT

PILOTER SA CARRIÈRE C'EST :

Fixer, changer ou maintenir un cap.  
Tenir compte d'un maximum de paramètres.  
Définir une stratégie.  
Déterminer des étapes...

**Perspectives** permet à chaque participant, à partir d'une analyse de son itinéraire professionnel puis d'une évaluation de sa situation professionnelle actuelle, d'envisager les hypothèses d'évolution et variables d'actions possibles pour le futur.

**Perspectives** propose une méthode fiable, expérimentée depuis 2 ans, et éprouvée aujourd'hui par près de 350 cadres au travers de quelque 50 sessions.

Pour en savoir plus :

**APEC "PERSPECTIVES"**  
**502.13.50**

## **Vous avez dit « retraités » ?**

■ Plusieurs nouveaux retraités qui sont d'ailleurs de plus en plus jeunes, souhaitent continuer à recevoir cette revue, leur intérêt pour la CFDT ne s'arrêtant pas aux limites de l'entreprise. Nous proposons aux structures concernées, et aux futurs retraités, d'y penser.

A.R.E.T.E.

## **négocier l'ordinateur?**

**la concertation  
sur les nouvelles technologies  
dans l'entreprise**

**Vient de paraître à la documentation française dans la série « Informatisation et société » - 187 pages, 80 francs.**

*Dans notre dernier numéro 309, nous vous informions de la création d'un service « SVP, Cadres et droits nouveaux ». Une certaine entreprise « SVP » revendique l'exclusivité du sigle SVP. Sans autres commentaires pour l'instant, continuez, s'il vous plaît, d'appeler Pierre Tarrière à :*

**UCC**  
*cadres  
et droits nouveaux*  
**247-79-79**

100 QUESTIONS POUR  
**CHOISIR  
UN MATERIEL  
BUREAUTIQUE**  
5 FRANCS

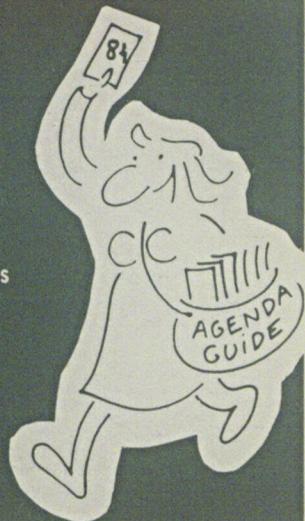
**UCC**

union confédérée des Ingénieurs et cadres cfdt

## **A NOUVEAUX DROITS NOUVEAUX GUIDES 84**

Avec dossier Loisirs Vacances  
et l'Agenda CFDT 84  
24 F seulement  
Edition fonction publique  
A commander à l'UD ou l'UL

**N'attendez pas demain  
pour les diffuser  
aux travailleurs**





# LA MACIF

Société d'assurance à forme mutuelle et à cotisations variables.  
Entreprise régie par le cadre des assurances

2 et 4, rue de Pied-de-Fond - 79037 NIORT CEDEX

Une mutuelle d'assurance, au service des salariés du commerce et de l'industrie, qui s'inscrit dans le vaste mouvement de « l'économie sociale », et répond à tous vos besoins de protection par :

## ■ SES CONTRATS D'ASSURANCES

### INDIVIDUEL OU FAMILIAUX.

- Votre véhicule : assurance auto.
- Votre habitation : **Multigaranties Vie Privée (MVP)**.
- Votre bateau de plaisance, votre planche à voile : **navigation de plaisance (NP)**.
- Votre caravane et les loisirs qui s'y attachent : **caravaning**.

## ■ SES RÉGIMES DE PRÉVOYANCE

- Votre protection et celle de votre famille en cas d'accident et de maladie : **régime de prévoyance familiale accident (RPFA) et maladie (RPFM)**.
- Votre retraite : **plan d'épargne et de retraite (PER)**.
- Votre épargne : **Macif épargne 10**

## ■ ET DE SERVICES

- Votre assistance en France et à l'étranger : **inter mutuelle assistance (IMA)**.
- La réparation rapide de votre véhicule : **nos garages agréés**.
- Le crédit avantageux pour votre auto, caravane, bateau de plaisance : **SOCRAM**.
- Notre fonds de solidarité : Fonsomacif, ayant pour but « *d'accorder des secours exceptionnels dans les cas dignes d'intérêt et notamment en cas de dommages subis par les sociétaires ou leurs ayants droits et résultant d'un événement non assurable* » et parce que ses sociétaires sont aussi des militants, des élus, une réflexion commune a permis la création du contrat de votre **comité d'entreprise multigaranties activités sociales (MAS)**.

***Une assurance proche de vous***



# **Paris/Lyon 2<sup>H\*</sup> pour 200<sup>F</sup>**

Paris-Lyon. Réservation TGV incluse

Prix plein tarif		Avec 50 % de réduction	
1 <sup>re</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe	1 <sup>re</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe
295 F	200 F	152 F	105 F

\* Meilleur temps de parcours à partir du 25 septembre 1983.

Prix au 1<sup>er</sup> septembre 1983. Un supplément est perçu sur certains TGV.



**TGV. Gagnez encore du temps sur le temps** **SNCF**

# Derniers numéros parus

Cadres CFDT, revue bimestrielle de l'Union Confédérale des Ingénieurs et Cadres, l'UCC-CFDT

**VERS LES 35 HEURES n° 289 (épuisé)**

**L'INFORMATIQUE n° 290 (épuisé)**

**DEMAIN L'AGROALIMENTAIRE n° 292**

**INÉGALITÉS DE SALAIRES, REVENUS ET PATRIMOINES n° 293**

**LE MÉTIER DE VENDRE n° 294 (épuisé)**

**LA QUESTION TECHNOLOGIQUE n° 295**

Un dossier d'introduction aux technologies nouvelles.

**CHOISIR LA CFDT n° 296**

Un document de référence, et un *outil de syndicalisation*, pour mieux comprendre l'*identité* de la CFDT, ses choix, ses *refus*, ses *propositions*.

**ACTION SYNDICALE ET TECHNOLOGIE n° 297**

Les actes du colloque des 5 et 6 décembre 1980, qui ouvrait la campagne de l'UCC-CFDT sur ce sujet, réunissant 250 ingénieurs, cadres et experts.

**TRAVAIL ET SANTÉ n° 298**

Il faut former des médecins, chercheurs, cadres, syndicalistes, pour que les services médicaux du travail assurent enfin leur fonction préventive dans des structures appropriées.

**TECHNIQUES ET POLITIQUES DE LA COMMUNICATION n° 299**

Un dossier d'information et de réflexion sur les grands changements des années 80 dans les télécommunications, l'audiovisuel et l'imprimerie.

**INGÉNIEURS ET CADRES DANS L'ENTREPRISE n° 300**

**QUE CENT RECHERCHES S'ÉPANOISSENT n° 301**

A l'occasion du colloque national Recherche et technologie, des questions et des propositions, le débat continue.

**UNE FAUSSE RÉVOLUTION, LA BUREAUTIQUE n° 302**

Un *vrai* problème et une *fausse* révolution, tant que les changements envisagés ne sont pas l'objet d'un vrai débat social.

**POUR LA DÉMOCRATIE INDUSTRIELLE n° 303**

Les entreprises n'atteindront pas cette capacité de production et ces performances auxquelles elles aspirent, si elles ne réaménagent pas conditions de travail, d'expression et d'initiative.

**LE POIDS DES GRANDES ÉCOLES n° 304**

Les grandes écoles sont une exclusivité française. Au-delà de la compétence technique, elles produisent des modèles, des hiérarchies, des castes, dont le rôle et le mode de reproduction doivent être discutés.

**CADRES DANS LES COLLECTIVITÉS LOCALES n° 306**

Des élus fédéraux et des cadres débattent des problèmes qui se posent dans leurs fonctions et dans leurs localités, à l'heure de la décentralisation.

**A QUI SERT L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR n° 307**

Débattues avec le SGEN-CFDT, des questions que se posent les étudiants, enseignants et cadres sur l'avenir des enseignements supérieurs.

**LA GESTION DES SAVOIRS ET DE L'INFORMATION n° 308**

Stockage et transmission des connaissances passent désormais par l'information, les banques de données, les médiathèques, ce qui pose des questions nouvelles aux professionnels comme aux usagers.

**LES CADRES ET LES DROITS NOUVEAUX n° 309**

Les lois Auroux existent. La CFDT les commente dans une série de brochures. Ce numéro est spécialement destiné aux cadres, qui ont un rôle important dans la mise en œuvre de ces droits, pour eux et pour les autres.

N° ISSN : 0398-3145. Commission paritaire des publications et agences de presse, n° 1175 D 73

**UCC** cfdt

**Le syndicalisme pour les cadres  
au cœur d'un grand syndicat**